• Montréal jeudi 10 novembre 2005 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 22 62 pages 5 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LAYTON VEUT FORCER LA TENUE D'ÉLECTIONS À LA MI-FÉVRIER PAGE A7

cyberpresse.ca
LA PRESSE

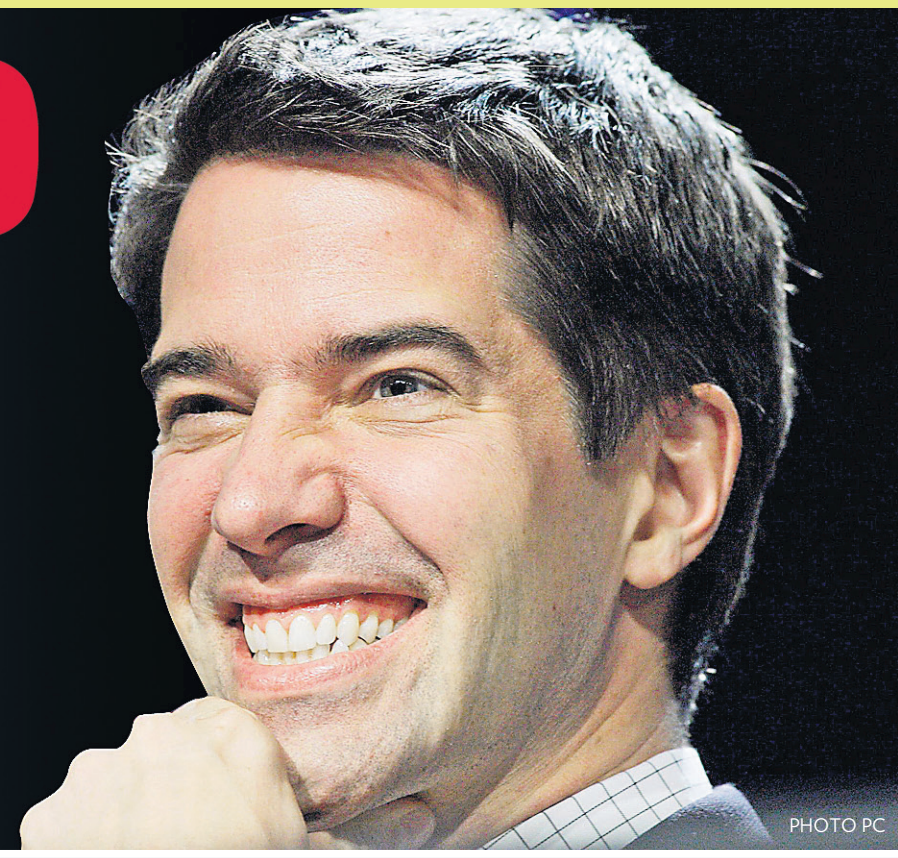


PHOTO PC

COURSE À LA DIRECTION DU PQ

ANDRÉ BOISCLAIR SORT INDEMNE DU DERNIER DÉBAT

PAGE A6

ANDRÉ PRATTE

Rien à ajouter?

TIRS FRATRICIDES AU PQ

PAILLÉ SUR BOISCLAIR : «Soupe au lait»
MICHAUD SUR SIMARD : «Olibrius»
BEAUCHEMIN SUR PAILLÉ : «Mal préparé»
DUHAIME SUR PAILLÉ : «De longues années d'absence»

PAGE FORUM A25

PAGE A24

BOISCLAIR
BLEU
OU ROSE ?
ACTUEL PAGE 3

AFFAIRE NORBOURG

Lacroix a offert 150 000$ de sa poche à un de ses cadres

DENIS ARCAND

Michel Fragasso, cadre supérieur de Norbourg, a accepté un chèque personnel de 150 000 $ de Vincent Lacroix moins d'un mois avant de se présenter comme candidat libéral aux élections fédérales de juin 2004, a appris *La Presse*.

Durant la même période, M. Lacroix, président du Groupe Norbourg, a aussi versé 5000$ pour financer la campagne de M. Fragasso à l'investiture libérale dans la circonscription de Louis-Saint-Laurent, en banlieue de Québec.

Ces deux informations obtenues par *La Presse* ont été confirmées hier par M. Fragasso.

›Voir NORBOURG en page A17

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
À Montréal, il y a même des nids-de-poule dans les bulletins de vote.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 8
Bandes dessinées	AFFAIRES 12
Bridge	AFFAIRES 7
Décès	ACTUEL 7 et 8
Forum	A 23 à 25
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 19
LP2	ARTS 8 et 9
Monde	A 20 à 22
Mots croisés	AFFAIRES 12 et ACTUEL 8
Mot mystère	AFFAIRES 12
Observateur	ACTUEL 5
Petites annonces	ACTUEL 5 et AFFAIRES 4
Trait d'union	ARTS 10

Météo
Plutôt nuageux avec averses, maximum 6, minimum -2, plus de détails en page SPORTS 6

L-V 6 21924 98765 1

Le vote électronique peut présenter certains risques, avait prévenu le DGEQ en 2004

CONFUSION À L'HÔTEL DE VILLE

SÉBASTIEN RODRIGUE
ET PHILIPPE MERCURE

La confusion règne à l'hôtel de ville de Montréal devant la possibilité d'un dépouillement judiciaire complet des résultats des élections de dimanche, du jamais vu dans l'histoire municipale. La cérémonie de prestation de serment des élus prévue lundi prochain a même été remise en question, hier, avant d'être finalement maintenue.

Les élus ne peuvent pas prêter serment tant qu'un dépouillement est en cours. L'entrée en fonction officielle des élus municipaux dépendra donc de la décision rendue par un juge de la Cour du Québec à la suite de la requête de Pierre Bourque, candidat défait à la mairie de Montréal. M. Bourque souhaite un dépouillement judiciaire de tous les bulletins de vote.

›Voir CONFUSION en page A2

Attentat en Jordanie 57 morts et 300 blessés



PHOTO ALI JAREKJI, REUTERS

À l'hôtel Hyatt d'Amman, en Jordanie, on s'affairait à transporter les blessés sur des chariots à bagages transformés pour l'occasion en civières. Au moins 57 personnes ont été tuées et 300 blessées dans trois attentats suicide qui ont frappé presque simultanément trois hôtels du centre-ville, hier. Les détails en page A20.

Une école pour enfants autistes au bord de la catastrophe

MARIE ALLARD

Depuis la rentrée scolaire, le personnel de l'école de l'Étincelle a subi 721 agressions de la part des élèves. Soit 163 morsures, 61 coups, 109 égratignures et 388 autres blessures. Sans compter les attaques des enfants entre eux ou leur... automutilation. Cette école spéciale, qui accueille les cas lourds d'autisme de l'île de Montréal, est au bord de la catastrophe.

Le nombre total de blessures causées au personnel par les enfants est passé « d'environ 200 » par an « à 721 pour les deux premiers mois de la présente année scolaire », note un rapport de la CSST daté du 1er novembre.

›Voir ÉCOLE en page A16



LES GRANDS DU PÉTROLE
DEVANT LE CONGRÈS AMÉRICAIN
LA PRESSE AFFAIRES
PAGE 2

Plus bas prix garantis ! • Produits garantis à vie ! • Seulement DEUX JOURS pour fabriquer et livrer votre commande au magasin !



LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE

Lundi ... ...mercredi !



Service 48 heures est disponible pour 99.5% des produits

Nouveau! Stores faits sur mesure prêts en 48 heures !
Composez le 1-800-254-6377
pour trouver le magasin le plus près de chez vous ou visitez nous au
www.lemarchedustore.com

3356760A
MD/® Marques déposées de Blinds To Go Inc. AD-04RHL-LP-11-10-05

MUNICIPALES 2005 LE GRAND CAFOUILLAGE

› SAINT-DONAT

Les choix des électeurs restent emprisonnés à l'intérieur de deux terminaux tombés en panne. Il faut l'intervention de **techniciens américains** pour débloquer les machines. Résultat : **plus de 60 heures pour dépouiller quelque 4200 votes.**

› SAINT-HYACINTHE

Le site Internet de **PG Élections** annonce la victoire de **Roger Carette, candidat et actuel maire de... Saint-Georges de Beauce.**

Fiasco panquébécois

Le vote électronique aux élections municipales a conduit à bon nombre de situations inusitées

PHILIPPE MERCURE

De Saint-Hyacinthe à Chambly en passant par Montréal et Québec, l'utilisation du vote électronique lors des élections municipales de dimanche a conduit à des cafouillages et des situations inusitées dans plusieurs villes du Québec.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE©

Pierre Bourque insère son vote, dimanche, dans un terminal de la société PG Élections. Le candidat défait à la mairie de Montréal demande aujourd'hui un dépouillement judiciaire complet des voix exprimées lors des élections municipales.

À Québec, le système de vote électronique de PG Élections, la firme qui a géré le vote électronique de 83 municipalités cette année, a entraîné des retards et des modifications aux résultats. Les résultats officiels ont finalement été divulgués hier, soit trois jours après le scrutin. Les listes finales des électeurs qui ont été envoyées aux candidats et aux partis étaient truffées d'erreurs. Le nombre de votants s'est trouvé à être plus grand que le nombre de votes exprimés, et vice-versa.

De plus, les résultats du vote divulgués par PG Élections sur Internet ne tenaient pas compte des votes annulés, ce qui a causé beaucoup de confusion.

Aucun candidat défait n'a encore annoncé clairement ses intentions de demander un dépouillement judiciaire.

Du côté de Jean Robidoux, président d'élections à Saint-Donat, le message ne peut être plus clair. « La prochaine fois que je fais une élection, ça va être sur du bon vieux papier. » Dimanche, deux des cinq terminaux électroniques de Saint-Donat sont tombés en panne en pleine élection.

Les choix des électeurs sont restés emprisonnés dans les terminaux sous forme électronique. Contrairement aux machines utilisées à Montréal, les terminaux ne comportaient aucun bulletin papier. Des techniciens de Microvote, une compagnie de l'Indiana à laquelle PG Élections avait loué les terminaux, ont dû se rendre sur place. Bilan : 60 heures pour dépouiller 4200 votes. « Ça a été l'enfer d'un bout à l'autre », résume M. Robidoux, qui intentera des poursuites contre PG Élections.

De leur côté, les résidants de Saint-Hyacinthe ont eu toute une surprise dimanche en apprenant sur le site Internet de PG Élections que leur nouveau maire s'appelait Roger Carette, un candidat qui s'était plutôt présenté... à Saint-Georges, en Beauce.

« Les techniciens ont été formés deux jours avant l'élection et ne savent pas comment réagir », a dénoncé Hélène Beauchesne, présidente des élections de la ville.

« La prochaine fois que je fais une élection, ça va être sur du bon vieux papier. »

À Rivière-Rouge, le conseiller Jean-Paul Bleau a perdu son siège par 13 voix. « Si le vote avait été fait à la main, j'aurais accepté le résultat, a-t-il confié hier à *La Presse*. Mais là, je vais demander un dépouillement judiciaire. Ce n'est pas pour gagner, c'est pour savoir ce qui s'est passé. »

Selon M. Bleau, les urnes électroniques sont tombées en panne à plusieurs reprises pendant le vote. Il craint que les nombreuses manipulations des bulletins aient souillé ces derniers avec l'encre magnétique des machines, conduisant au rejet des bulletins.

À Chambly, le candidat Denis Lavoie a échappé la mairie par cinq voix et demande aussi un dépouillement. L'élection de Chambly n'était pas gérée par PG Élections, mais par Bell Solutions d'affaires. « Les citoyens nous ont rapporté plusieurs irrégularités. Par exemple, un citoyen nous a raconté qu'une dame ne parvenait pas à entrer son bulletin de vote. Un représentant est arrivé, l'a retourné et l'a entré dans la machine. Ce vote a-t-il été comptabilisé ? Allez donc savoir. »

« La démocratie est une prérogative de l'État. De la donner en sous-traitance, c'est inadmissible », ajoute-t-il.

À Granby, où 100 voix ont disparues, puis ont été retrouvées, la ville demandera une compensation financière à PG Élections. Des retards ont aussi été observés dans plusieurs autres villes du Québec comme Shawinigan et Trois-Rivières.

Avec Sébastien Rodrigue

DU DÉJÀ VU À SHERBROOKE

« Un cafouillage monstre a marqué le dépouillement des votes de la première élection de la Ville nouvelle de Sherbrooke, hier soir, au point où les résultats finaux n'étaient même pas encore connus au moment de mettre sous presse. » La citation paraît presque banale par les temps qui courent. Pourtant, elle est tirée du journal de Sherbrooke, *La Tribune*... du 5 novembre 2001. Les responsables de la crise d'alors : PG Élections. « Ça avait été l'enfer sur terre », se souvient Isabelle Sauvé, la présidente des élections 2005 à Sherbrooke. Cette année, la ville s'est plutôt tournée vers Bell Solutions d'affaires. Les élections se sont déroulées dans l'ordre.

©2005 Cartier



Nouveau ! montre **42 mm** avec boîtier en or rose, Mouvement mécanique avec mécanisme de remontage automatique.

À partir de 17 700 $

Pasha® de Cartier Cartier

Dépositaire autorisé

Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283

WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

3354296

Confusion à l'hôtel de ville

CONFUSION
suite de la page A1

Fouillis prévisible

Le fouillis électoral dans lequel Montréal patauge n'était pas imprévisible. Au contraire : dans un rapport public daté d'avril 2004, le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) remettait sérieusement en question le vote électronique. « Lorsqu'il est déployé à grande échelle, le système de vote électronique peut présenter certains risques au chapitre de la fiabilité », notait-il.

Le document décrit aussi des problèmes techniques survenus lors des élections municipales de novembre 2001, ce qui a entraîné le recours à des solutions de rechange pour transmettre les résultats. Rappelons qu'à Montréal, le système électronique de la compagnie privée PG Élections a flanché, dimanche soir, entraînant des retards dans la transmission des résultats. Les résultats ont également été temporairement faussés en raison de doublons, et il y a eu des erreurs quant aux gagnants de deux élections.

Dans son rapport, le DGEQ s'interrogeait aussi sur la pertinence de confier un processus démocratique à des compagnies privées. « Cette situation n'est pas sans comporter des enjeux importants en matière d'imputabilité, surtout lorsqu'une élection se tient à grande échelle », peut-on lire dans le rapport.

« Vous voyez là-dedans ce qu'on pense du vote électronique, et ce qu'on en pensait en 2004 », lance Denis Dion, porte-parole du DGEQ. Les municipalités ont pourtant dû obtenir la permission du DGEQ avant de tenir un scrutin électronique. Pourquoi l'avoir autorisé alors qu'il comportait des risques ?

M. Dion précise que la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le permet. « C'est bar ouvert. Toutes les municipalités qui le veulent le peuvent. La loi dit qu'elles n'ont qu'à passer chez nous s'il y a un protocole d'entente, elles se trouvent un fournisseur et elles offrent le service », explique-t-il.

Selon le bureau du DGEQ, jamais un scrutin municipal n'a fait l'objet d'un dépouillement judiciaire complet. Une telle démarche sera longue et coûteuse si un juge l'approuve. Il faudra aussi démontrer des irrégularités durant le vote pour les 105 postes à combler à Montréal.

Report de la requête

Pierre Bourque a d'ailleurs fait savoir que sa requête allait être déposée demain au lieu d'aujourd'hui comme prévu. Son attachée de presse, Suzanne Gagnon, laisse entendre qu'il pourrait s'agir d'une demande de dépouillement partiel ou complet. Selon Mme Gagnon, les coûts d'une telle démarche sont présentement analysés. L'Équipe Bourque/Vision Montréal veut aussi se donner du temps pour colliger le plus d'informations possibles.

Selon les procédures prévues à la loi, le réexamen de tous les bulletins de vote à Montréal devra se faire devant un seul juge en présence des avocats des partis politiques. À Montréal, un peu plus de 1 million de bulletins de vote ont été comptabilisés. Chaque électeur votait pour plusieurs candidats, ce qui explique ce nombre.

Conséquences lourdes

Les élus ne pourront pas prêter serment tant que le dépouillement sera en cours. La présidente des élections doit pouvoir proclamer les vainqueurs pour permettre la tenue de la cérémonie de prestation du serment. Si la requête vise quelques cas particuliers, cette formalité pourrait avoir lieu sans les quelques élus touchés par la démarche.

Dans un scénario où aucun élu n'aurait prêté serment, l'adoption du budget 2006 pourrait être retardée. Les budgets de la Ville de Montréal et de l'agglomération doivent être déposés les 7 et 8 décembre. L'aboutissement de la requête de Pierre Bourque sera donc lourd de conséquences pour l'administration municipale.

Pierre Bourque doit signifier sa requête quatre jours après la publication des résultats officiels, soit demain selon Joan Beauchamp, porte-parole de la présidente des élections. En temps normal, les requêtes de dépouillement judiciaire sont traitées rapidement. Le sort de Montréal pourrait donc être fixé dès demain.

Il reste néanmoins une autre voie, soit celle de la contestation judiciaire. Dans les 30 jours suivant les élections, un électeur peut en contester le résultat en invoquant des manoeuvres frauduleuses, un problème de majorité ou la non-éligibilité d'un élu.

MUNICIPALES 2005 LE GRAND CAFOUILLAGE

› MONTRÉAL

45 000 voix sont comptées en double à cause de défaillances dans la transmission des données. Résultat : deux candidats qui se croyaient élus perdent leur siège.

› QUÉBEC

Lorsqu'on compare le nombre d'électeurs qui se sont manifestés et le nombre de votes exprimés, **le compte est bon sur seulement deux des 37 districts de la ville.**



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE©

Trois entreprises ont fourni des systèmes de votation électronique pour les élections municipales de dimanche. Bell Solutions d'affaires a desservi 48 municipalités, PG Élections, de Rimouski, 89, et TM Technologies, de Thedford Mines, 19.

Tout roulait à merveille à Longueuil

Comme 48 autres municipalités, la ville de banlieue a fait affaire avec Bell Solutions d'affaires

MAURICE JANNARD

Si les grandes villes de Montréal et Québec ont connu des ratés, le soir des élections, le scrutin municipal à Longueuil s'est déroulé à la perfection.

À tel point qu'à 20 h 46, les résultats complets étaient entrés, c'est-à-dire que 100 % des bulletins de vote avaient été comptés. Il y avait plus d'une demi-heure déjà que les résultats entraient et que le candidat Claude Gladu se dirigeait vers la victoire.

Comme plus d'une centaine de villes du Québec, Longueuil a utilisé un système électronique de votation. La Ville se félicite d'avoir choisi celui de Bell Solutions d'affaires, qui a bien fonctionné, alors que les autres municipalités ont connu une soirée de misère avec le système de PG Élections.

« À 20 h 08, nous avions déjà des résultats partiels et à 20h46, tout était terminé. »

« À 20 h 08, nous avions déjà des résultats partiels et à 20h46, tout était terminé », a expliqué hier à *La Presse* Daniel Carrier, président d'élections de Longueuil. La transmission des résultats et le dépouillement du vote par anticipation se sont également faits sans anicroche.

Selon M. Carrier, la Ville avait manifesté plusieurs exigences au moment de l'appel d'offres. « La journée du vote, un technicien de la compagnie devait être présent dans chaque bureau de vote pour régler sur place un problème si cela était nécessaire. De plus, la veille, le samedi, des simulations et des tests ont été réalisés durant toute la journée sur les appareils électroniques. »

À quelques kilomètres de là, à Saint-Bruno, Saint-Lambert et Brossard notamment, la soirée électorale a été un désastre. À la suite d'une décision du comité de transition, les villes reconstituées avaient choisi la méthode PG Élections et rien n'a fonctionné.

Il a fallu procéder à une compilation manuelle et le porte-parole du comité, Dominique Mostert, explique que les résultats n'ont été connus qu'à 1 h 30 dans la nuit de lundi.

Selon une compilation fournie par le Bureau du directeur général des élections du Québec, trois entreprises ont fourni des systèmes de votation électronique.

Bell Solutions d'affaires a desservi 48 municipalités, PG Élections, de Rimouski, 89, et TM Technologies, de Thedford Mines, 19.

Les villes de Sherbrooke, Lévis et Gatineau ont également utilisé le système de Bell. Le représentant de Longueuil est bien conscient que cette entreprise a une réputation à défendre et qu'elle a pris les moyens pour réussir.

RIMA ELKOURI › LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Bozo à la mairie.com



F. LÉVEILLÉE

Lundi, PG Élections annonçait sur son site Internet que Roger Carette a été élu maire de Saint-Hyacinthe. L'information a même été reprise dans certains médias. Bravo, Roger !

Le hic, c'est qu'il n'y a pas de Roger Carette à la mairie de Saint-Hyacinthe. Roger Carette a bel et bien été réélu maire, oui, mais à... Saint-Georges, en Beauce.

Anecdotique ? Malheureusement, non. La firme PG Élections, responsable de la gestion du vote électronique de 83 municipalités de la province, dimanche, a semé la confusion dans plus d'une ville.

C'est à Montréal que les dégâts semblent les plus importants. PG Élections n'y a peut-être pas déclaré Raël ou Bozo le clown maire de la ville, mais c'est tout comme. Des dizaines de milliers de votes ont été comptés deux fois. Une candidate de Projet Montréal qui a gagné par 12 voix lundi, perdait par 11 voix mardi. Un autre de l'UCIM qui gagnait lui aussi par 12 voix, lundi, a perdu par 50 voix le lendemain. Des employés de l'hôtel de ville confus ont, en désespoir de cause, appelé lundi matin des journalistes de *La Presse* pour connaître les résultats de leurs propres élections municipales...

Le candidat défait à la mairie, Pierre Bourque, fulminant devant un tel fiasco, veut demander ce qui serait le premier dépouillement judiciaire complet de l'histoire du Québec. Et le président de la firme PG Élections responsable de ce grand cafouillage de catégorie A a avoué bêtement qu'il n'avait tout simplement pas de plan B pour la soirée électorale...

À quand l'envoi d'observateurs internationaux pour s'assurer que nos élections municipales se déroulent selon les règles de l'art ?

Après ce festival du cafouillage, voyez les explications fournies par le patron de PG Élections qui tentait de nous convaincre, malgré tout, que sa compilation des votes était « correcte » : « Si vous saviez tous les endroits où l'on travaille, c'est assez aberrant. C'est collé avec du *tape*. Il y a des fils qui traversent, il y a des fils partout. Ce sont toutes des installations temporaires. » Rassurant, vraiment. C'est bien pour ça que la Ville de Montréal a payé trois millions ?

Finalement, ce merveilleux vote électronique qui devait nous épargner temps et argent ne nous a épargné rien du tout. Non seulement n'a-t-on pas obtenu les résultats rapidement, mais quand on les a obtenus, sur le site Internet plutôt amateur de PG Élections, ils n'étaient pas fiables.

On s'est donc fié à une firme peu fiable, mais qui jure pourtant que ses machines ont toujours été d'une « fiabilité incroyable ». On a perdu du temps, on a perdu de l'argent. Et on a surtout perdu la confiance de bien des citoyens déjà peu enclins à aller voter. C'est ce qui inquiète le plus.

Que faire ? Recompter, dit Pierre Bourque. Il est peu probable qu'un dépouillement complet puisse changer du tout au tout les résultats des élections. Le principal intéressé le reconnaît lui-même. Il ne conteste pas sa défaite. Il veut chasser le doute qui peut subsister dans la tête des citoyens — dans la sienne aussi sans doute. Et il a bien raison. Quand 45 000 votes sont comptés deux fois, il y a lieu de se poser de sérieuses questions. On ne peut pas parler de ratés mineurs, même si la présidente tente de nous rassurer en disant que les problèmes se sont limités à la transmission des résultats.

Comment se fait-il que des dizaines de milliers de votes aient été comptés deux fois ? On nous explique qu'en raison d'une panne informatique, des résultats ont commencé à être transmis par téléphone et saisis par une banque de données. Quand la panne s'est résorbée, les résultats électroniques se sont additionnés à ceux recueillis par téléphone. D'où ces 45 000 voix de trop...

La ministre Nathalie Normandeau se dit rassurée par ces explications. Mais dans la tête du citoyen qui a confié son vote à une machine, un doute subsiste. Un doute qu'il faudra à tout prix dissiper.



APARTÉ

35 %

Taux de participation aux élections montréalaises revu à la baisse après le fiasco de dimanche

44 852

Nombre de votes comptés deux fois

83

Nombre de municipalités où le vote électronique a été géré par PG Élections

MUNICIPALES 2005 LE GRAND CAFOUILLAGE

› GRANBY

Des erreurs survenues dimanche soir lors de la transcription manuelle des résultats du scrutin électoral ont empêché la comptabilisation d'une centaine de voix.

› RIVIÈRE-ROUGE

Un ex-conseiller demande un dépouillement après que les urnes électroniques eurent connu des pannes à répétition. Jean-Paul Bleau craint que **les nombreuses manipulations** aient souillé les bulletins de vote, conduisant à leur rejet.

Élus ou vaincus ?

Quatre candidats dans l'incertitude

NATHAËLLE MORISSETTE
ET SÉBASTIEN RODRIGUE

Élu ou vaincu ? Au lendemain du dévoilement des résultats du scrutin municipal à Montréal, au moins quatre candidats se posaient toujours cette question.

Richer Dompierre (Équipe Bourque), Nicolas Tétrault (Équipe Tremblay), Émilie Thuillier (Projet Montréal) et Josée Duplessis (Équipe Tremblay) sont passés par toute la gamme des émotions au cours des derniers jours, ne sachant plus s'ils devaient être tristes ou joyeux.

En effet, après avoir transmis des résultats provisoires dans la nuit de dimanche à lundi — vers 4 h — le bureau de la présidente des élections de Montréal a remis les résultats officiels aux partis politiques. La révision effectuée dans la journée de lundi, à la suite d'anomalies, a toutefois modifié le résultat de l'élection dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve et dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Résultat : deux gagnants sont subitement devenus des perdants. C'est le cas de Nicolas Tétrault et d'Émilie Thuillier. « Dans la nuit de dimanche, la greffière de la Ville, Jacqueline Leduc, m'a félicité pour ma victoire et mardi le parti m'a annoncé que j'avais perdu, raconte Nicolas Tétrault. Je n'ai jamais eu autant de brûlements d'estomac. »

« Je ne veux pas accuser personne, mais le système est mal fait....Vive les humains ! » - Richer Dompierre

Selon lui, le cafouillage informatique survenu le jour du vote a peut-être contribué à sa défaite. Il souhaite donc demander un recomptage.

Même son de cloche du côté d'Émilie Thuillier. La candidate battue de Projet Montréal demande également un dépouillement judiciaire dans son district. « Après cet événement, on a un peu moins confiance en ce processus électoral », mentionne-t-elle.

Les gagnants

Même si le vent a tourné en leur faveur, Richer Dompierre et Josée Duplessis comprennent que les problèmes informatiques aient suscité beaucoup de réactions. Toutefois, Mme Duplessis fait pleinement confiance au processus électoral. « Les gens qui demandent un recomptage ont le droit de le faire, mais moi je me sens pleinement en confiance. »

Richer Dompierre porte un jugement beaucoup plus sévère : « Je ne veux pas accuser personne, mais le système est mal fait. » Selon lui, les systèmes informatiques sont loin d'être parfaits. « Vive les humains ! » s'écrie-t-il.

D'autres demandes

Après avoir perdu par une mince majorité, la candidate défaite à la mairie de l'arrondissement du Sud-Ouest, Jacqueline Montpetit, demandera elle aussi un dépouillement judiciaire. La candidate de l'Équipe Tremblay/UCIM a perdu la mairie par 52 voix contre Robert Bousquet, de l'Équipe Bourque/Vision Montréal. Les modifications entre les résultats provisoires et officiels ont déjà fait fondre la majorité de M. Bousquet de 23 voix.

VICTOIRES SERRÉES

Anjou
Conseiller d'arrondissement du district de l'Est
Rémy Tondreau (Équipe Anjou) : **1772 voix**
Rachelle Tremblay (Équipe Tremblay) : **1622 voix**
Différence : **150 voix**

L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève
Conseiller d'arrondissement dans le district de Pierre-Fortier
Diane Gibb (Équipe Tremblay) : **854 voix**
Marie Bertrand (Équipe Bourque) : **783 voix**
Différence : **71 voix**

Conseiller d'arrondissement dans le district de Benjamin-Viger
Christopher Little (Équipe Tremblay) : **868 voix**
Christian Larocque (Équipe Bourque) : **779 voix**
Différence : **89 voix**

Conseiller d'arrondissement du district de Sainte-Geneviève
Philippe Voisard (Équipe Tremblay) : **399 voix**
Philippe Biron (Équipe Bourque) : **259 voix**
Différence : **140 voix**

Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
Conseiller municipal du district de Louis- Riel
Richer Dompierre (Équipe Bourque) : **3805 voix**
Nicolas Tétrault (Équipe Tremblay) : **3755 voix**
Différence : **50 voix**

Plateau-Mont-Royal
Conseiller d'arrondissement du district de De Lorimier
Josée Duplessis (Équipe Tremblay) : **3021 voix**
Émilie Thuillier (Projet Montréal) : **3010 voix**
Différence : **11 voix**

Sud-Ouest
Maire d'arrondissement
Robert Bousquet (Équipe Bourque) : **6613 voix**
Jacqueline Montpetit (Équipe Tremblay) : **6561 voix**
Différence : **52 voix**

Conseiller municipal du district de Saint-Paul–Émard
Jean-Yves Cartier (Équipe Bourque) : **4121 voix**
Daniel Bélanger (Équipe Tremblay) : **4019 voix**
Différence : **102 voix**

Conseiller d'arrondissement du district Saint-Henri—Petite-Bourgogne—Pointe-Saint-Charles
Pierre E. Fréchette (Équipe Tremblay) : **2957 voix**
Charles Veilleux (Équipe Bourque) : **2880 voix**
Différence : **77 voix**

Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
Conseiller municipal du district de Saint-Michel
Soraya Martinez (Équipe Tremblay) : **2886 voix**
Nicole Roy-Arcelin (Équipe Bourque) : **2746 voix**
Différence : **140 voix**

Conseiller municipal du district de Villeray
Sylvain Lachance (Équipe Tremblay) : **3277 voix**
Martine Carrière (Équipe Bourque) : **3159 voix**
Différence : **118 voix**

Peu de conséquences à Québec

ISABELLE MATHIEU
LE SOLEIL

QUÉBEC — Les résultats finaux du scrutin ne changent pas le portrait du conseil municipal. Ceux qui ont été élus restent élus, mais parfois avec de plus petites marges. Il reste à voir si les mécontents seront apaisés par le recensement des voix.

Le dépouillement des votes électroniques effectué district par district depuis lundi par la présidence d'élection démontre que 199 127 électeurs ont voté pour une somme de 199 180 votes exprimés.

Les plus grosses marges d'erreur sont de 27 votes manquants dans le district Duberger et 17 votes en trop dans Samuel-de-Champlain et Vieux-Bourg.

Aucun de ces écarts ne change le résultat de l'élection car les gagnants dans ces trois districts l'ont emporté par des marges plus grandes que ces écarts.

La présidence d'élection ne juge pas ces écarts plus grands que dans une élection traditionnelle.

Mais lorsque les compagnies promettent une technologie performante avec une marge d'erreur infinitésimale, les attentes sont élevées, font remarquer les candidats.

Plus les jours avancent, plus on en apprend sur les erreurs qui ont jalonné le scrutin électronique.

Les listes finales des électeurs ayant voté envoyées aux candidats et partis étaient truffées d'erreurs ; c'est pourquoi le nombre de votants s'est retrouvé à être plus grand que le nombre de votes exprimés, et vice-versa.

Cette erreur a été causée par le fait que certains ordinateurs n'étaient pas à la bonne heure et n'ont donc pas envoyé les bonnes listes au bon moment. Aussi, certains ordinateurs sont tombés en panne ; le travail de mise à jour des listes d'électeurs a été continué à la main.

Des électeurs ont été rayés par erreur ou oubliés sur les listes. Et enfin, certaines cartes à puce qui activaient les terminaux de vote n'ont pas fonctionné.



Le dépouillement judiciaire en cinq questions

NATHAËLLE MORISSETTE

Q Est-ce la première fois qu'un parti politique municipal demande un dépouillement judiciaire complet ?

R Selon le Directeur général des élections du Québec, il s'agit d'une première. Par le passé, toutefois, des demandes de recomptage partiel ont déjà été formulées.

Q Qui peut demander un dépouillement judiciaire ?

R Selon la Loi sur les élections et référendums dans les municipalité, tout électeur peut contester une élection. Manoeuvres frauduleuses, non-éligibilité d'un candidat ou annulation de l'élection peuvent être autant de raisons qui poussent un individu à demander un recomptage.

Q Quelle instance peut autoriser cette demande ?

R Le demandeur dispose de quatre jours après l'émission du recensement des votes pour déposer une requête à la Cour du Québec et avertir le Bureau du président des élections de sa municipalité. S'il demande un dépouillement complet, le requérant doit faire la preuve que les résultats ont été faussés dans chaque district électoral. Habituellement, le juge se prononce sur la nécessité de faire un dépouillement peu de temps après le dépôt de la requête. Il procède ensuite au recomptage en présence des avocats des partis concernés.

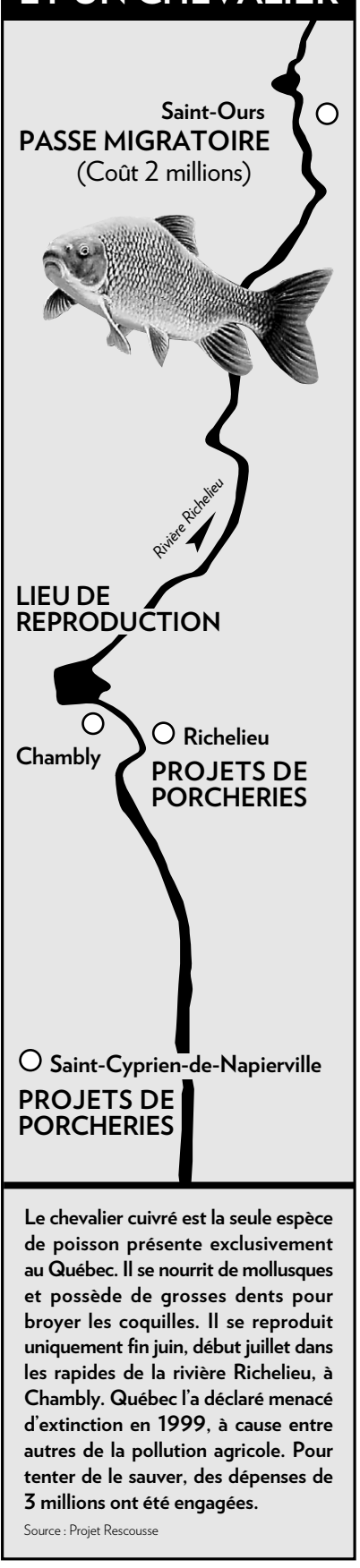
Q Combien coûte une telle opération ?

R Les frais judiciaires sont assumés par le requérant. Ces coûts varient habituellement entre 75 $ et 125 $ pour chaque poste contesté (maire, conseiller municipal, maire d'arrondissement, conseiller d'arrondissement).

Q Combien de temps peut prendre une telle opération ?

R Difficile à prévoir puisque c'est la première fois qu'un dépouillement judiciaire complet est envisagé. En 2001, l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM) avait demandé le recomptage partiel des votes dans un district de l'arrondissement de Montréal-Nord. L'opération avait duré environ quatre jours et le parti avait dû débourser 30 000 $ en frais d'avocat.

DES PORCS ET UN CHEVALIER



Le chevalier cuivré est la seule espèce de poisson présente exclusivement au Québec. Il se nourrit de mollusques et possède de grosses dents pour broyer les coquilles. Il se reproduit uniquement fin juin, début juillet dans les rapides de la rivière Richelieu, à Chambly. Québec l'a déclaré menacé d'extinction en 1999, à cause entre autres de la pollution agricole. Pour tenter de le sauver, des dépenses de 3 millions ont été engagées.

Source : Projet Rescousse

Il faut sauver le chevalier cuivré

Des scientifiques demandent le maintien du moratoire sur les porcheries pour le Richelieu

CHARLES CÔTÉ

Des scientifiques des gouvernements fédéral et provincial demandent à Québec de revenir sur sa décision et de maintenir le moratoire sur les porcheries dans la vallée du Richelieu, afin de sauver le chevalier cuivré, seul poisson 100 % québécois.

Les deux gouvernements ont dépensé des millions pour tenter de sauver cette espèce, qui a prospéré dans les eaux du Richelieu, avant l'intensification de l'agriculture dans la région. Aujourd'hui, le chevalier cuivré est au bord de l'extinction.

Dans une lettre adressée au sous-ministre des Ressources naturelles obtenue par *La Presse,* le président du Comité de rétablissement du chevalier cuivré, Jean Benoît, affirme qu'il « appréhende que tous les efforts humains et financiers investis depuis maintenant plus de 10 ans soient annihilés par la levée de ce moratoire ».

Le Comité regroupe huit scientifiques du ministère québécois des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, dont M. Benoît, et un du ministère de l'Agriculture, en plus de trois scientifiques du gouvernement fédéral et des universitaires.

Signalons que dans la structure un peu schizophrénique de notre gouvernement provincial, l'environnement est une responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, mais les animaux menacés de disparition appartiennent aux Ressources naturelles.

Le comité a donc aussi préparé une lettre que le ministre Corbeil doit adresser à ses collègues Thomas Mulcair, à l'Environnement, et Laurent Lessard, à l'Agriculture.

Les scientifiques demandent de « surseoir à toute forme de législation et de développement susceptible d'accroître encore davantage la charge de nutriments et de pesticides dans le bassin de la rivière Richelieu ». Ils font référence au nouveau règlement sur les exploitations agricoles, qui permet la multiplication des porcheries dans une région déjà polluée, à condition qu'à l'échelle de chaque ferme, il n'y ait pas de surplus de déjections animales. Ce règlement, adopté le mois dernier, marque la fin du moratoire sur les nouvelles porcheries imposé en 2002.

Depuis juin dernier, date à laquelle il a été possible pour les promoteurs de recommencer à présenter des projets de porcheries, le ministère de l'Environnement en a autorisé quatre dans la vallée du Richelieu, pourtant l'une des quatre rivières les plus polluées au Québec.

« Du point de vue de la biodiversité, c'est catastrophique de rouvrir le bassin du Richelieu à la production porcine, dit Pierre Dumont, membre du comité et biologiste aux Ressources naturelles. C'est complètement contre le bon sens. »

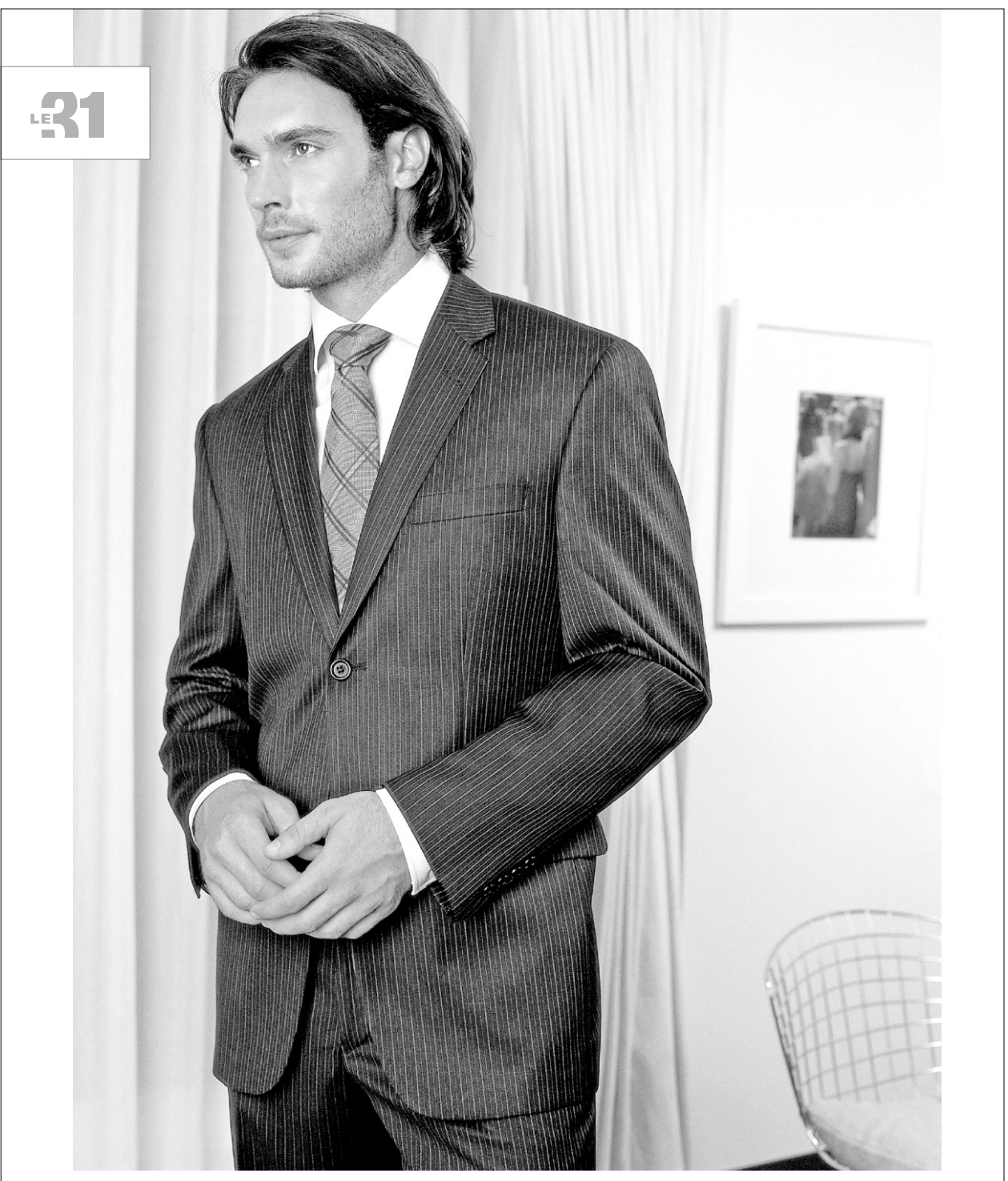
Déjà, le chevalier cuivré a disparu de la Yamaska, autre rivière saturée de pollution agricole. Il ne lui reste plus que les rapides de Chambly comme lieu de reproduction. Ensuite, c'en est fait de lui : on ne le trouve nulle part ailleurs au monde.

Et ces jours-ci, le rendez-vous amoureux annuel du chevalier cuivré ressemble plus à un club d'âge d'or qu'à un club échangiste. « On est rendu avec des grands-papas et des grands-mamans sur les sites de fraie, dit Alain Branchaud, membre du comité et biologiste au rétablissement des espèces en péril à Environnement Canada. C'est un poisson qui vit jusqu'à 30 ans environ et l'arrivée de jeunes géniteurs est très rare. On en détecte parfois à l'automne, deux ou trois. Au printemps, on en détecte plus. La population d'adultes était jadis plus grande et diversifiée et elle disparaît peu à peu. »



PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

Un règlement adopté le mois dernier marque la fin du moratoire sur les nouvelles porcheries imposé en 2002.



LE COMPLET
RAYURES GRAVÉES
399.95

Économisez 24% sur un complet classe affaires signé Tommy Hilfiger, en pure laine au tissage très discret de rayures bleues sur fond expresso. Coupe légèrement cintrée, deux boutons, fentes latérales, pantalon sans plis. Une exclusivité du 31. 38 à 46. Rég. 525.00 Chemise 88.00, cravate 79.95

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO
• LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

3358903A



3358389

5805 TRANSCANADIENNE,
VILLE ST-LAURENT
(514) 748-9500
Lun.-vend. 9h à 18h, sam. 10h à 17h, dim. 12h à 17h

6529, BOUL. DÉCARIE,
MONTRÉAL (COIN PLAMONDON)
(514) 344-1400
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h

www.mobilart.ca

3358209

PQ VERS UN NOUVEAU LEADER

Bégin et Michaud appuient Marois

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Deux souverainistes de la première heure, l'ancien ministre Paul Bégin et le militant Yves Michaud, se rangent derrière Pauline Marois dans la course à la direction du Parti québécois.

Yves Michaud accuse André Boisclair d'avoir commis une « grave erreur de jugement » en consommant de la cocaïne quand il était ministre. Mais Paul Bégin, ancien ministre de la Justice et procureur général du Québec, assure que les frasques passées de M. Boisclair n'ont rien à voir avec son choix d'appuyer Pauline Marois.

« Ça n'a pas été un facteur dans ma décision. J'ai fait mon choix en fonction des valeurs et des idées », a-t-il expliqué.

Paul Bégin a louangé la compétence et l'expérience de Pauline Marois. Les Québécois qui la voient comme une personne distante ou snob font erreur selon lui.

Interrogé sur la déclaration de Pauline Marois selon laquelle il y aurait cinq ans de perturbation après une victoire du Oui, Paul Bégin a confirmé qu'il y aurait une « période mouvementée ».

Paul Bégin envisage un retour à la vie politique active si Pauline Marois est élue chef le 15 novembre. Il est toutefois moins convaincu de faire un tel retour si André Boisclair l'emporte.

Dans une brève lettre expédiée aux médias, Yves Michaud dit accorder sa confiance à Pauline Marois « en raison de sa maîtrise des grands enjeux de notre société ». Son second choix ira à Jean-Claude St-André, « le seul député de l'Assemblée nationale qui a refusé de s'associer à la scélérate et infâme motion de blâme du 14 décembre 2000 me concernant ».

Yves Michaud reproche à André Boisclair, en plus de sa consommation passée de cocaïne, une autre « erreur de jugement », celle d'avoir choisi Sylvain Simard comme l'un des « porte-parole de sa campagne ». « Cet olibrius, quémandeur de maroquins aux loyautés successives, est un conseiller perfide pour ceux ou celles qui ont la gouverne des affaires de l'État », explique-t-il.

Le vote téléphonique inquiète Bégin

Par ailleurs, Paul Bégin met en doute la fiabilité du vote téléphonique qui sera utilisé pour élire le prochain chef du Parti québécois.

Il se dit même « inquiet » de la technologie retenue. « Je suis un peu ambivalent. Il peut y avoir des problèmes, mais j'espère qu'il n'y en aura pas », a-t-il affirmé.

À compter de dimanche 8h et jusqu'à mardi prochain 17h, les 139 988 membres voteront par téléphone, une première pour un parti politique au Canada.

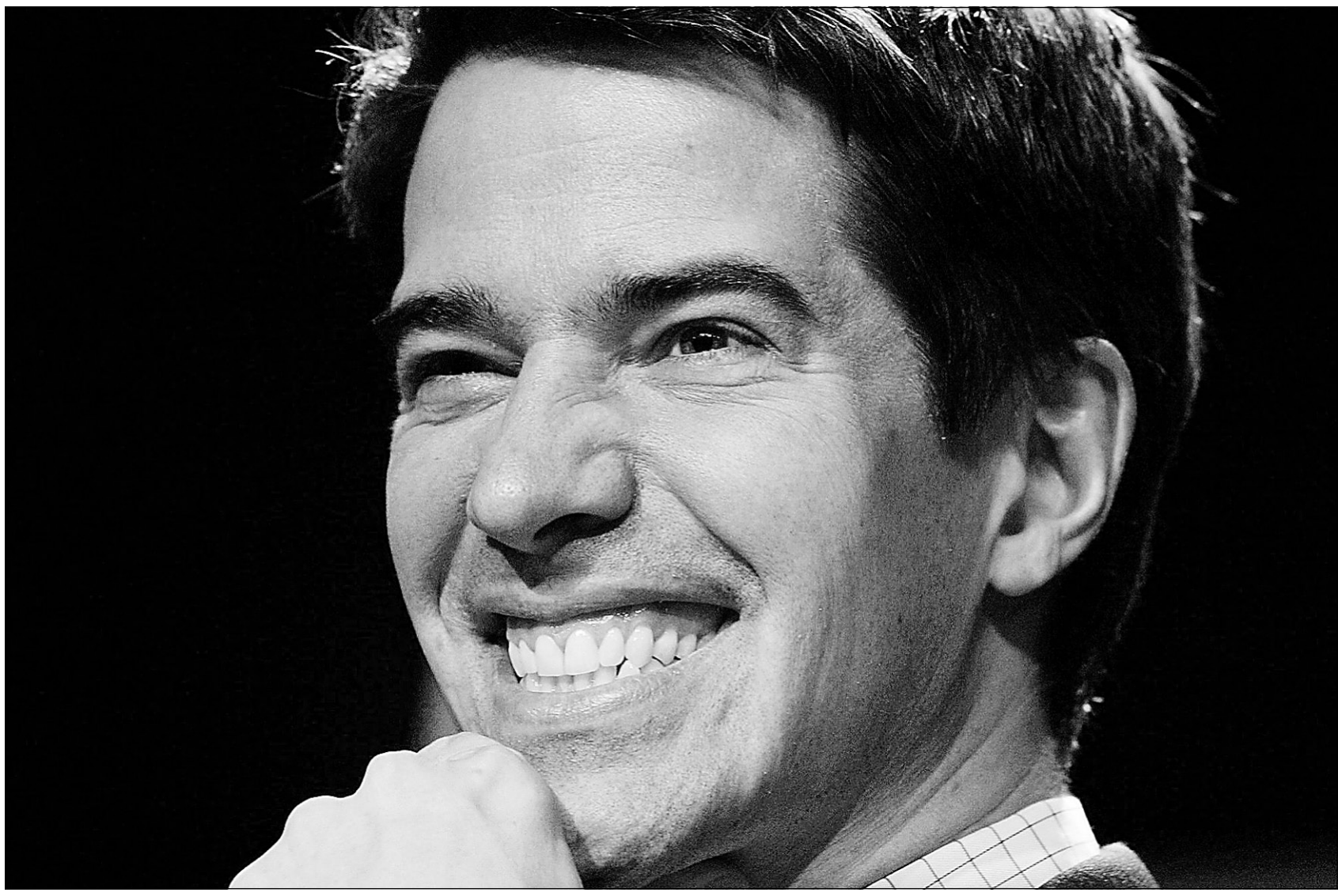


PHOTO FRED CHARTRAND, PRESSE CANADIENNE

André Boisclair est sorti sans égratignures du dernier débat des candidats, hier, à Gatineau.

Calmer le jeu

Boisclair, Marois et Legendre préparent l'après-15 novembre

DENIS LESSARD

GATINEAU – Après plusieurs jours de guerre ouverte dans les médias, les trois principaux aspirants à la succession de Bernard Landry ont senti le besoin de calmer le jeu. Il faudra se serrer les coudes au lendemain du 15 novembre, ont soutenu hier André Boisclair, Pauline Marois et Richard Legendre.

M. Legendre a admis qu'après une semaine de querelles et d'échanges « orageux » sur la place publique, il pressait de baisser le ton. « La dernière semaine n'a pas été très bonne », a-t-il résumé.

Le premier, André Boisclair a tendu la main à sa rivale. « J'ai tout fait pour amener du nouveau monde au Parti québécois », a-t-il soutenu en clôturant ce septième et dernier débat des candidats. Après avoir rappelé qu'il avait suscité 30 000 nouvelles adhésions durant la campagne, il a promis « avec la même énergie » de s'employer à panser les plaies au lendemain de cette course fratricide, « pas dans six mois » mais immédiatement après le vote de mardi.

« Je veux m'adresser à Pauline. Je veux dire que je mettrai la même énergie pour nous réunir si vous me faites confiance », a-t-il dit, obtenant une ovation des 700 militants, une salle où Mme Marois, ex-résidante de l'Outaouais, avait passablement d'appuis.

Profitant également de sa dernière intervention dans ce septième débat, Mme Marois a promis aussi d'être « rassembleuse ». Elle promet de bâtir des ponts. « Les Québécois ne se contenteront pas de phrases creuses, de jovialisme et de langue de bois », a-t-elle lancé, se disant convaincue que sa « capacité de ralliement » permettrait au PQ d'atteindre la souveraineté.

Cet après-midi, l'ancien ministre Gilbert Paquette doit annoncer qu'il se rallie à Mme Marois.

« Le 16 novembre, nous devrons être plus unis que jamais derrière notre chef. Je m'engage à tout faire pour accorder une dernière semaine de calme avant le 15 », a dit de son côté M. Legendre.

Boisclair s'en sort indemne

André Boisclair est sorti hier sans égratignures du dernier débat des candidats à la direction du Parti québécois. Pauline Marois n'a pas même tenté d'asséner un coup à son principal adversaire, se contenant de se colleter avec Richard Legendre — un échange sans hargne où on s'est mutuellement accusé de mal évaluer l'impact de la souveraineté.

L'ancien tennisman propose un Québec « des miracles » en laissant croire qu'une fois souverain, le Québec n'aura plus à s'interroger sur ses dépenses en santé, a soutenu Mme Marois.

M. Legendre venait de promettre que souverain, le Québec pourrait assurer tout le monde dans son régime d'assurance médicaments — seuls ceux qui n'ont pas d'assurance privée le sont actuellement.

La souveraineté permettra « cinq ans d'améliorations plutôt que cinq ans de turbulences », a précisé M. Legendre, revenant à la charge sur des prévisions plutôt alarmistes de Mme Marois qui prévoyait « cinq ans de perturbations » au lendemain d'une victoire souverainiste au référendum.

Le hasard n'a pas voulu que les deux meneurs de la course, André Boisclair et Pauline Marois, puissent s'affronter directement en débat. Pierre Dubuc a confirmé son appui à Mme Marois « pour ses qualités de rassembleuse ». Ghislain Lebel a annoncé hier qu'il appuierait André Boisclair au deuxième tour de scrutin. « On ne peut empêcher un coeur d'aimer », a dit M. Boisclair, gardant ses distances face aux positions de droite de son nouveau partisan.

Par ailleurs, cet après-midi, l'ancien ministre Gilbert Paquette doit annoncer qu'il se rallie à Mme Marois.

Après des échanges où tout le monde a promis plus de prévention et de soins, Ghislain Lebel a encore une fois réduit à peu de choses les engagements : « Si ça continue, on va bientôt manquer de malades ! » a-t-il lancé. Le gouvernement du PQ a laissé partir à la retraite 13 000 professionnels de la santé pour économiser, « comme celui qui vendrait son cheval pour lui acheter du foin ».

Ex-ministre de la Santé, Mme Marois a promis une commission nationale, qu'elle présiderait elle-même, et qui se pencherait sur la création d'une caisse pour les personnes en perte d'autonomie. « Le Québec vieillit plus vite que d'autres pays. Si rien n'est fait, on n'aura plus rien pour les autres missions de l'État. » Le jugement de la Cour suprême vient favoriser l'entrée du privé, et c'est inacceptable, a dit Mme Marois, qui promet que tous les Québécois auront accès a un médecin de famille alors qu'actuellement, 500 000 personnes n'en ont pas.



VINCENT MARISSAL

Une vraie fin de course ?

Faut croire que Pauline Marois a gagné du terrain ces derniers temps dans la course à la direction du Parti québécois parce que ses adversaires ne lui font pas de cadeau depuis quelques jours.

La candidate, qui a mis du temps à se mettre en marche, semble maintenant apparaître clairement dans le rétroviseur d'André Boisclair pour qu'il essaye ainsi de lui bloquer le passage. Et parfois, comme le disent les petits caractères, l'objet dans le miroir est plus près qu'il n'apparaît.

La déclaration de Pauline Marois sur les « perturbations » après un Oui la talonne sans relâche. Mardi soir, au *Point,* Richard Legendre et André Boisclair se sont même ligués (y aurait-il alliance en vue ?) contre les propos alarmistes de leur consoeur.

Richard Legendre a même exigé des excuses de Mme Marois pour le mal fait à la cause souverainiste. D'abord, elle affirme ne pas avoir employé ces termes (mais on ne fait pas dans les nuances dans une bataille à la direction d'un parti). Et puis, même si elle l'avait effectivement dit, elle n'aurait fait que rappeler une évidence, comme l'ont déjà fait Lucien Bouchard et Jacques Parizeau il y a 10 ans.

C'est ironique : depuis quand faut-il s'excuser pour avoir émis une opinion dans une course à la direction d'un parti ? Ce sont plutôt ceux qui ont fait toute la course sans émettre une seule idée dont on peut se souvenir qui devraient s'excuser. Et ils sont nombreux parmi les neuf aspirants.

Il y a pas mal de monde dans le mouvement souverainiste qui aime penser et faire croire que le Québec se transformera en un immense jardin de roses au lendemain d'un Oui. Il y a aussi des candidats, dont Richard Legendre, qui ne manquent jamais une occasion de dire qu'ils ne veulent rien savoir de diriger le « Québec-province ». Il va bien falloir commencer par là, pourtant.

La majorité des souverainistes pensent, cela dit, qu'il y aura en effet quelques soubresauts après un Oui. Alors pourquoi est-ce un crime de lèse-souveraineté que de le dire ?

Après sept débats et plus de deux mois de course, la première en 20 ans faut-il le rappeler, les tabous autour de l'après-référendum démontrent que le PQ a manqué une belle occasion de débattre sur l'essentiel. On comprend, notamment, l'exaspération de Louis Bernard. Il aurait bien voulu parler franchement de choses moins agréables après un Oui, comme les négociations avec Ottawa, mais la plupart de ses collègues ont préféré la pensée magique à la politique réelle.

Le débat des derniers jours entre les trois meneurs de la course quant aux conséquences d'un Oui donne une bonne idée de ce qui attend le PQ lors de la prochaine campagne.

Coincés par le nouveau programme du PQ, voté en juin et qui engage un gouvernement du PQ a tenir un référendum dans le premier mandat, les aspirants chefs ont préféré la vision des milliards qui affluraient vers Québec en provenance d'Ottawa après un Oui. Sauf Louis Bernard et Pauline Marois, qui, hier soir encore lors du débat à Gatineau, a rappelé que le fait d'être souverain ne dispense pas un pays d'avoir à faire des choix budgétaires.

Le débat des derniers jours entre les trois meneurs de la course quant aux conséquences d'un Oui donne une bonne idée de ce qui attend le PQ lors de la prochaine campagne. Évidemment, cette campagne portera sur le référendum puisque le PQ en tiendra un dans le premier mandat. Pas étonnant que les libéraux de Jean Charest se délectent déjà de cette perspective et qu'ils ressortent avec plaisir les propos de Pauline Marois sur les perturbations post-référendaires. Jean Charest a eu deux grands moments dans sa carrière politique au Québec : lors du référendum de 1995 et lors de la dernière campagne électorale. Les deux fois, les conséquences de la souveraineté ou le risque d'avoir un référendum occupaient toute la place en toile de fond.

Cette course à la direction a-t-elle permis aux militants péquistes de découvrir le prochain chef qui arrivera à gagner les élections en promettant un référendum le plus tôt possible ? C'est pas évident, d'autant que le meneur, André Boisclair, s'est tenu volontairement loin des questions politiques controversées, qu'il n'a pas accordé de longues entrevues de fond et qu'il s'est le plus souvent réfugié derrière de ronflants clichés pour éviter les questions plus délicates.

Chose certaine, on est loin, quand on regarde les neuf aspirants, du charisme des Lévesque, Parizeau ou Bouchard.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

FAITS ET GESTES

TASSEZ-VOUS !
L'embarquement des passagers dans les avions prend de plus en plus de temps et retarde parfois le décollage.



On embarque aujourd'hui neuf passagers par minute, comparativement à 20 il y a une trentaine d'années, selon le fabricant aéronautique Boeing. Les bagages à main sont plus volumineux et leurs détenteurs bloquent l'allée lorsqu'ils les placent dans le compartiment prévu à cet effet. Les Japonais sont disciplinés, vidant un avion en 25 minutes et le remplissant en six, trois fois plus vite que les Européens ou les Américains.

- François Berger
Source : *The Wall Street Journal*

Vers un front commun pour des élections en février

Jack Layton a fait la proposition aux deux autres partis d'opposition à Ottawa

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Un front commun se dessine entre les trois partis d'opposition aux Communes pour contraindre le premier ministre Paul Martin à déclencher des élections générales au début de janvier.

Le chef du NPD, Jack Layton, a proposé hier de déposer une motion le 24 novembre exhortant M. Martin à dissoudre le Parlement dès le début de l'année et à convoquer les électeurs aux urnes à la mi-février.

Cette proposition permettrait d'éviter la tenue d'élections générales durant la période des Fêtes et d'adopter les mesures législatives importantes tout en enlevant aux libéraux minoritaires le loisir de déterminer la date du prochain scrutin.

Paul Martin a promis de déclencher des élections 30 jours après la publication du deuxième rapport du juge John Gomery. Ce rapport, qui doit suggérer des mesures pour éviter la répétition du scandale des commandites, est attendu le 1er février.

Ce calendrier avantage les libéraux en ce qu'il leur permet de déposer un autre budget bonbon offrant de généreuses baisses d'impôts aux contribuables. Ils comptent se servir de ce budget, normalement déposé à la mi-février, comme tremplin pour la campagne électorale.

« Je crois qu'il y a une solution raisonnable à l'impasse actuelle. Il y a d'autres choix devant nous que des élections durant les Fêtes et dont personne n'a envie. Il y a d'autres choix que le Parti libéral qui croit être le seul à avoir le droit de choisir à quel moment sa conduite sera jugée », a affirmé M. Layton à Vancouver.

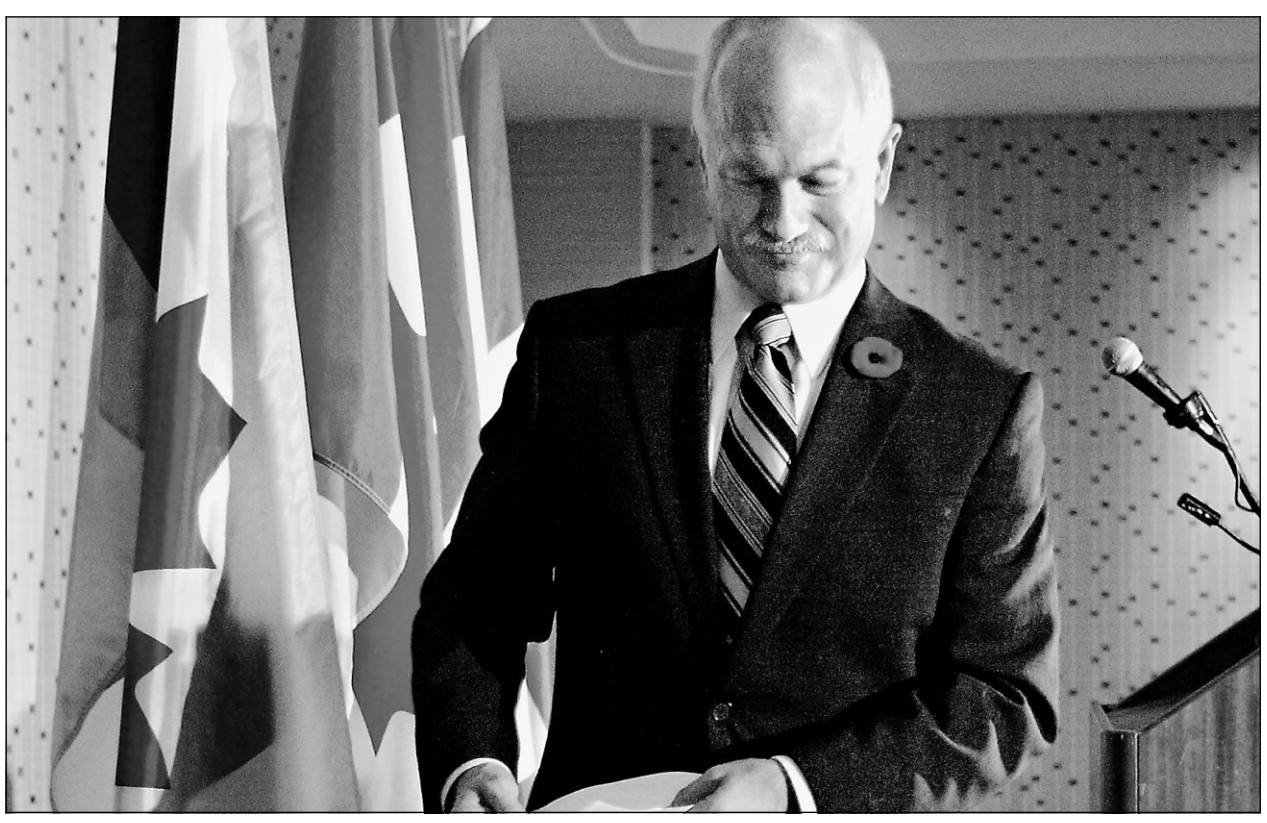


PHOTO PC ©

Le chef du NPD, Jack Layton, en conférence de presse à Vancouver hier.

Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, et le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ont accueilli favorablement la proposition de M. Layton. Depuis quelques jours, les deux hommes ont augmenté considérablement la pression sur M. Layton pour qu'il passe de la parole aux actes après qu'il eut indiqué vouloir renverser le gouvernement Martin lundi.

Les trois chefs d'opposition ont brièvement discuté de la situation hier et ont convenu de se rencontrer à Ottawa dimanche afin de peaufiner leur stratégie parlementaire.

« Il s'agit d'une proposition innovatrice. Il y a un consensus parmi les trois partis d'opposition pour mettre fin à ce Parlement d'une manière responsable et remettre le sort du gouvernement entre les mains des électeurs », a déclaré M. Harper, de passage à Toronto.

À Québec, Gilles Duceppe s'est dit satisfait de constater la détermination de M. Layton. « Je suis très heureux de la position de Jack Layton qui en arrive aux mêmes conclusions que nous, à savoir que ce gouvernement n'a plus la nécessaire autorité morale pour gouverner. Ce qui est important aujourd'hui, c'est que la majorité des députés élus par la population considère que ce gouvernement n'a plus cette autorité. (...) Il y a un pas de franchi important. C'est un jugement radical, qui est sans point de retour. Ça, c'est le principal », a-t-il dit.

Mais les libéraux de Paul Martin ont clairement fait savoir hier qu'ils comptent ignorer une motion stipulant que des élections doivent être déclenchées au début de l'année. « Le seul moyen de provoquer des élections, c'est d'adopter une motion de défiance envers le gouvernement aux Communes. Mais il semble qu'il n'y ait aucun parti qui ait le courage de le faire puisque cela provoquerait des élections durant le temps des Fêtes. Tout cela ne peut pas marcher », a déclaré le leader adjoint du gouvernement aux Communes, Mauril Bélanger.

Des experts constitutionnalistes, dont l'ancien sénateur conservateur Gérald Beaudoin, donnent raison à la prétention des libéraux. Le gouvernement peut ignorer une motion, même si elle est adoptée par une majorité aux Communes, à moins qu'elle porte précisément sur une question de confiance.

En vertu de la Constitution, le premier ministre doit informer le gouverneur général dès qu'il n'a plus la confiance d'une majorité des députés à la Chambre des communes. Il invite ensuite le gouverneur général à dissoudre le Parlement et à déclencher des élections.

Les travaux parlementaires ont fait relâche cette semaine. Les partis d'opposition pourraient choisir de forcer la note en déposant une motion de défiance envers le gouvernement dès mardi. Les conservateurs ont des journées d'opposition les 14 et 22 novembre, le Bloc québécois le 17 novembre et le NPD le 24 novembre. Mais l'adoption d'une motion de défiance durant l'une de ces journées forcerait la tenue d'élections en pleine période des Fêtes.

Hier, le premier ministre Paul Martin a soutenu que les gens ne veulent pas d'élections avant le mois de mars. Il a dit ne pas vouloir participer aux jeux politiques de l'opposition.

« Cela m'étonnerait énormément qu'il y ait quelqu'un au Canada qui voudrait avoir des élections durant le temps des Fêtes. Les gens veulent voir le père Noël et non pas les politiciens. La population croit que nous avons été élus pour passer des projets et résoudre des problèmes que nous avons devant nous. Et c'est cela que nous voulons faire », a-t-il dit.

Avec Tommy Chouinard

COMMISSION GOMERY

Une autre histoire de balle de golf?

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Le procureur en chef de la commission Gomery sur le scandale des commandites, Bernard Roy, a déjà participé à un tournoi de golf au profit de l'association libérale de LaSalle-Émard, la circonscription de Paul Martin.

Ce tournoi de golf a eu lieu le 18 septembre 1994 au très sélect club Hermitage de Magog, et a permis d'enrichir la caisse de la circonscription de M. Martin de 55 000 $, a appris *La Presse*.

M. Roy, avocat réputé de la firme Ogilvy Renault, faisait partie d'un quatuor formé de Pierre Brunet, qui était chez Lévesque, Beaubien Geoffrion, de Raymond Garneau, qui était à la tête de d'Industrielle Alliance, et de Guy Roy, de Samson, Belair Deloitte et Touche.

Après la partie de golf, les participants ont pu participer à un brunch en compagnie de M. Martin, qui était à l'époque ministre des Finances et convoitait la direction du Parti libéral du Canada.

La responsable de l'organisation de cet événement était nulle autre que Diane Deslauriers, l'épouse de Claude Boulay, l'ancien propriétaire de Groupe Everest, l'une des firmes qui ont obtenu de nombreux contrats de commandites entre 1996 et 2003. M. Boulay et son ancienne entreprise font actuellement l'objet d'une poursuite au civil de quelques millions de la part du gouvernement fédéral.

M. Martin a comparu devant la commission Gomery, mais il n'a pas été interrogé par Me Roy.

Mme Deslauriers a déjà été décrite par le ministre des Transports Jean Lapierre comme la « reine des vendeuse de tickets » du Parti libéral. Dans une entrevue accordée à *La Presse* depuis la Caroline, elle a confirmé avoir vu M. Roy au club Hermitage en septembre 1994.

La commission d'enquête sur le scandale des commandites, présidée par le juge John Gomery, a publié son premier rapport la semaine dernière. Dans ce document, la commission disculpe M. Martin et blâme sévèrement l'ancien premier ministre Jean Chrétien.

M. Roy confirme

Joint par *La Presse* mardi à son bureau de Montréal, Me Roy a d'abord dit n'avoir jamais participé à un tournoi de golf au profit de l'association libérale de LaSalle-Émard.

« Je n'ai jamais participé à un tournoi de golf. Je joue au golf deux fois par année et je peux vous assurer d'une chose, c'est que je n'ai participé à aucun tournoi de golf, que ce soit sous l'égide du Parti libéral ou du Parti conservateur », a dit M. Roy.

Mis devant des faits démontrant qu'il y avait bel et bien participé, il a finalement indiqué qu'en effet, il avait pris part à la partie de golf et contribué à la caisse électorale de Paul Martin à la demande d'un ami, Pierre Brunet.

« Si j'ai donné de l'argent, c'est davantage parce que M. Martin est une connaissance. Il m'apparaissait comme quelqu'un à qui j'étais tout à fait à l'aise de donner de l'argent », a dit M. Roy, qui a déjà été directeur du cabinet de l'ancien premier ministre Brian Mulroney, dans les années 80.

« Maintenant que vous me donnez des détails additionnels, je ne conteste pas le bien-fondé des informations qu'on vous a données. Si des gens m'ont vu, et après que vous ayez mentionné le nom de Raymond Garneau, il y a une lumière qui s'est allumée », a-t-il ajouté.

M. Martin a comparu devant la commission, mais il n'a pas été interrogé par Me Roy. C'est plutôt le procureur adjoint Neil Finkelstein qui a posé les questions au premier ministre. À ce propos, M. Roy a indiqué que cela n'avait aucun lien avec le fait qu'il a participé à une activité de financement de l'association libérale de LaSalle-Émard.

« La raison est bien simple : notre collègue Finkelstein est anglophone. C'est lui qui a fait le gros des interrogatoires à Ottawa. La plupart des témoins étaient anglophones. M. Martin souhaitait témoigner en anglais », a-t-il dit.

Conscience tranquille

En entrevue, M. Roy a aussi balayé du revers de la main l'idée que les conclusions de la commission Gomery auraient pu être influencées par le fait qu'il connaît M. Martin. La semaine dernière, M. Chrétien a soutenu que la commission était biaisée à son endroit.

« Il faut vraiment chercher loin pour faire un lien entre le fait que j'ai contribué à un tournoi de golf il y a 12 ans et que cela démontre un biais de ma part. D'abord, je n'ai pas interrogé M. Martin. Je n'ai pas écrit le rapport. C'est le commissaire qui l'a fait, il l'a dit à satiété. Le rapport est le sien, pas le mien. Les conclusions qu'il a tirées, il les a tirées à partir de la preuve faite devant lui. Bien malin celui qui pourrait voir une conspiration ou quelque chose de malséant ou de malveillant parce que j'ai, à la demande d'un ami, accepté de participer à un tournoi de golf en 1994 », a-t-il dit.

M. Roy a soutenu avoir fait son travail de manière impartiale et avoir la conscience tranquille « J'ai agi de manière professionnelle et intègre et sans parti pris. Je suis tout à fait à l'aise d'en parler ouvertement. S'il y en a d'autres qui y voient une vaste conspiration, qui veulent conclure qu'il y a quelque chose de nauséabond, *be my guest*. M. Martin, comme bien des gens qui habitent dans les Cantons-de-l'Est, pouvait être connu de certains d'entre nous », a-t-il encore dit.

La Presse a tenté hier d'obtenir les commentaires du bureau du premier ministre, mais sans succès.



3355132A

Espace Bell

Des cadeaux formidables pour la saison.

Ne manquez pas notre dépliant à l'intérieur de ce journal.

POLITIQUE

COURSE À LA DIRECTION DU PQ

Richard Legendre, champion des promesses environnementales

FRANÇOIS CARDINAL

André Boisclair peut bien se vanter d'être un ancien ministre de l'Environnement et Jean Ouimet peut bien se targuer d'avoir été chef du Parti vert, mais une analyse serrée des engagements des candidats à la direction du Parti québécois révèle que Richard Legendre est le champion incontesté des promesses environnementales.

Ayant fait parvenir à chacun des candidats un questionnaire à remplir en octobre dernier, Greenpeace a pu ces derniers jours disséquer et noter les réponses des principaux candidats, à l'exception de Louis Bernard.

Leur palmarès : M. Legendre est le grand gagnant, suivi d'André Boisclair, de Jean Ouimet et de Pauline Marois.

« Nous sommes agréablement surpris par la qualité des réponses de M. Legendre, a commenté Steven Guilbeault, directeur de Greenpeace au Québec. M. Boisclair se débrouille très bien aussi, mais tout comme Mme Marois, il ne ressort pas autant que M. Legendre. »

Pourquoi ? Essentiellement pour deux réponses mal jugées par Greenpeace : celles sur le nucléaire et sur les OGM.

Alors que MM. Legendre et Ouimet se disent clairement en faveur de la fermeture de la centrale Gentilly-2, M. Boisclair et Mme Marois estiment que la question doit être débattue plus à fond.

Sur les OGM, deux questions étaient posées aux candidats, la première sur l'éventualité de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour qu'il tienne une audience générique sur la question, et la seconde sur l'étiquetage obligatoire.

Divergence

Si tous les candidats sont d'accord sur le premier point, ils divergent par contre d'opinion sur le deuxième.

M. Boisclair croit à l'étiquetage et à des mesures de traçabilité des produits, mais il refuse de s'engager formellement, comme d'ailleurs les trois autres candidats, à mettre en place l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec durant les 12 premiers mois d'un mandat.

« Cela dit, ce qui est très encourageant, note M. Guilbeault, c'est que tous les candidats sont en faveur du protocole de Kyoto. »

Tous les candidats ont donc obtenu un très bon score sur cette question, sauf M. Ouimet, qui s'est fait expéditif dans presque toutes ses réponses (pleines de fautes d'orthographe, soit dit en passant).

M. Boisclair rappelle qu'il avait présenté un plan d'action lorsqu'il était ministre, une chose qu'il referait s'il était porté au pouvoir. Mme Marois propose pour sa part des actions qui touchent autant l'énergie que le transport et les émissions industrielles. M. Legendre, enfin, met de l'avant des promesses permettant l'installation de systèmes de chauffage géothermique, un accroissement de la filière éolienne et la diminution des émissions industrielles par un programme contraignant.

Sur bien des sujets, les quatre candidats sont unanimes. Ils sont en faveur du transport en commun et des recommandations de la commission Coulombe sur la forêt, par exemple. Ils se disent également pour l'augmentation du pourcentage recommandé dans la stratégie sur les aires protégées à 12 %.

M. Legendre termine-t-il premier parce qu'il a moins à perdre que les deux principaux candidats ? « Peut-être, répond Steven Guilbeault. Certaines réponses reflètent cela. Mais je sens davantage dans ses réponses une analyse réfléchie que tactique. »

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
francois.cardinal@lapresse.ca

EN BREF

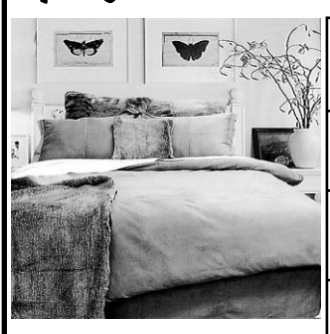
Plein salaire pour un ministre absent depuis six mois

Le député fédéral John Efford continue d'empocher son salaire de ministre même s'il n'a pas mis les pieds sur la colline parlementaire, à Ottawa, depuis six mois. M. Efford, qui représente une circonscription de Terre-Neuve-et-Labrador, empoche donc son salaire annuel de 213 500 $, six mois après que la détérioration de son diabète l'eut contraint à céder ses fonctions de ministre des Ressources naturelles. Si on ne lui versait qu'un salaire de député, il gagnerait plutôt 144 000 $. Personne n'est en mesure de dire si John Efford sera un jour en mesure de reprendre ses fonctions ministérielles. En attendant, son absence signifie que sa province n'a plus de voix forte au cabinet. Le leader-adjoint du Parti conservateur, Peter Mackay, croit que le versement d'un salaire ministériel à John Efford est un exemple de la culture libérale qui consiste à profiter de tout ce que le gouvernement peut offrir, même si c'est du gaspillage. PC

Les questions autochtones doivent être réglées

Les premiers ministres des provinces s'entendent tous, peu importe leur appartenance politique, sur l'importance d'améliorer les conditions de vie des autochtones canadiens, a déclaré le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell. Hôte, à la fin du mois, d'un sommet sur les questions autochtones, il a affirmé que les principaux défis auxquels sont confrontés les autochtones dépassent la politique. Il estime que des changements doivent être faits malgré les récentes turbulences politiques à Ottawa. « Les gouvernements vont changer, ça arrive », a dit le premier ministre après avoir rencontré son homologue terre-neuvien, Danny Williams. Une élection fédérale aura lieu dans les six prochains mois, a dit M. Campbell, et même si cela crée de l'incertitude, les chefs de gouvernement et les leaders autochtones doivent aller de l'avant avec leurs plans. PC

Épargnez cette semaine sur nos bas prix!



Draps adorables
Choix de 45 superbes modèles

Percale delux
Drap plat ou housse de couette
«Queen» 25$
«King» 35$

Polycoton
Ens. de draps plat ou housses 25$ à 35$

100% Coton 300 F.		Ens. de draps	Housses de duvet
Choix de neuf couleurs	Simple	90$	70$
Très fine qualité	Double	100$	80$
	«Queen»	110$	90$
	«King»	125$	110$

Coton égyptien 350 F.		Ens. de draps	Ens. de housses
Qualité delux	Simple	100$	100$
	Double	120$	115$
	«Queen»	125$	125$
	«King»	155$	145$

Lit de plumes
à partir de 89$
avec housse gratuit

Duvets épais et chauds
Choix de 11 modèles

				onces
Plumes de canard	Duvet d'oie blanche	Simple	170$	30
Piqûre en carré	En boîtes cloisonnées 280 F	Double	205$	39
à partir de 49$	Épais et chaud pour chambres fraîches	«Queen»	235$	42
		«King»	269$	50
	Duvet et plumes	Simple	165$	70
		Double	185$	85
	En boîtes cloisonnées 460 F	«Queen»	205$	95
	Pour un confort épais et lourd	«King»	250$	110
Duvet d'oie blanche	Duvet d'oie blanche	Simple	275$	20
Piqûre en carré	Duvet supérieur 700 «loft» 370 F.	Double	335$	25
à partir de 69$	En boîtes cloisonnées	«Queen»	405$	30
	Super léger, épais, haute qualité	«King»	455$	35

3359421

Recommandé depuis 1986 par Le Consommateur Averti Montréal

ungava
DUVET magasin du fabricant
10, av. Des Pins O. (514) 481-0306
Mar. - Sam. : 10h - 18h Dim. - Lun. : fermé

Av. des Pins O. / St-Urbain / St-Laurent / Prince Arthur



Vos nouveaux meilleurs amis.

Le bonheur. Inspiré par Birks.

De la collection Birks Blue® à signature saphir : pendentif à solitaire étincelant, à partir de 1 700 $; boucles d'oreilles, à partir de 2 700 $; et bracelet orné de diamants, à partir de 6 500 $.

BIRKS

Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez le 1 800 682.2622.

3358723A



ALIMENTATION : se régaler, se guérir ou s'empoisonner ?

12 h 30 – DÉJEUNER-CAUSERIE

Conférence de **David Servan-Schreiber**, auteur du livre *Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse.*



Programme de la journée

7 h 30 – INSCRIPTION

8 h 30 – MOT DE BIENVENUE

Guy Crevier, président et éditeur, *La Presse*,
Sylvain Lafrance, Vice-président principal, Services français de Radio-Canada.

9 h 15 – ATELIER 1

Surcharge d'information : comment s'y retrouver ?
Dre Lise Renaud, professeure, **François Ascher**, sociologue, **Joe Schwarcz**, auteur et directeur du Bureau pour la science et société.

10 h 45 – ATELIER 2

L'alimentation des jeunes : peut-on apprendre à bien (ou mal) manger ?
Susan Linn, psychologue, **Lise Bertrand**, nutritionniste, **Ricardo Larrivée**, animateur TV et auteur.

12 h 30 – DÉJEUNER-CAUSERIE

Conférence de **David Servan-Schreiber**.

14 h 30 – ATELIER 3

Aliments manipulés pour le meilleur et pour le pire
Bruce Holub, **Ph.D.**, professeur de biologie, **Benoît Lamarche**, **Ph.D.**, directeur de l'INAF, **Laure Waridel**, conférencière et présidente du CA d'Équiterre.

16 h 00 – ATELIER 4

Retrouver le plaisir de bien manger
Marie Marquis, nutritionniste et professeure agrégée, **Christian Rémésy**, nutritionniste et directeur de recherche à l'INRA, **Dr Paul Rozin**, professeur de psychologie.

17 h 30 – MOT DE LA FIN

André Pratte, éditorialiste en chef à *La Presse*, **Jean Pelletier**, premier directeur Affaires publiques, reportage et documentaires à Radio-Canada.

Renseignements et inscriptions

Les Conférences La Presse / Radio-Canada :

Tél. : (514) 288-5759
Téléc. : (514) 288-6126
info@lesconferences-lapresse-radio-canada.ca
www.lesconferences-lapresse-radio-canada.ca

Coûts :

L'inscription à la conférence « L'alimentation : se régaler, se guérir ou s'empoisonner? » comprend la participation à l'ensemble des ateliers, le déjeuner-causerie, les pauses-santé ainsi que la documentation.

- 125$ pour l'ensemble de la conférence
- 60$ tarif réduit (étudiants, aînés, ONG, OSBL), sur présentation d'une pièce d'identité
- 60$ pour le déjeuner-causerie seulement



3354676A 3356698

RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'ATMOSPHÈRE

Le ministre Mulclair répond à l'appel des écologistes

FRANÇOIS CARDINAL

Le parc automobile est hors de contrôle au Québec, particulièrement à Montréal, où la qualité de l'air pâtit de la situation. Alors que les écologistes exhortaient le gouvernement à demander au BAPE de faire enquête sur la question, hier, celui-ci annonçait la refonte du règlement sur la qualité de l'atmosphère datant de... 1979.

Dans une lettre envoyée hier au ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, quatre importants groupes environnementaux affirment qu'il est urgent de lancer un vaste débat public sur la question du transport. D'autant plus, ajoute-t-on, que le bilan environnemental de Montréal, cité hier dans *La Presse*, confirme que toutes les stratégies passées ont échoué à faire diminuer le nombre de déplacements en voiture.

Parce que le gouvernement n'a ni plan environnemental pour attaquer de front le problème du transport, ni volonté démontrée de développer le transport collectif, il doit donc rapidement demander au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) d'enquêter sur la question, estiment-ils.

« Ça fait 17 ans que le gouvernement est branché sur l'évaluation stratégique, c'est-à-dire l'évaluation à la pièce de ses stratégies et politiques, souligne Harvey Mead, président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature. Il est temps qu'il demande au BAPE une évaluation générique qui prendrait en compte l'ensemble des problématiques du transport. »

Les quatre organismes estiment aberrant que dans un contexte où Québec et Montréal s'éloignent à grands pas des objectifs du protocole de Kyoto, le gouvernement semble inflexible sur sa volonté de prolonger l'autoroute 25 entre Montréal et Laval.

« Il n'y a pas beaucoup de signaux vers un développement du transport en commun alors qu'en revanche, on multiplie les signaux vers un accroissement de la capacité routière », déplore Robert Perreault, directeur du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-M).

Montréal, qui a vu le nombre de journées où la qualité de l'air est jugée mauvaise passer de 37 à 64 entre 1999 et 2003, ne s'oppose d'ailleurs pas au projet de la 25. Tout au plus la Ville affirme-t-elle qu'« il ne s'agit pas d'une priorité »... tout en inscrivant le prolongement à la liste des projets qui favoriseront « les déplacements d'une manière efficace et sécuritaire des personnes et des marchandises » (*Imaginer-Réaliser Montréal 2025*).

Là ne s'arrête cependant pas le problème du transport au Québec. Dans leur lettre, les groupes, dont l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), citent également la piètre qualité du réseau routier. Ils font notamment référence à l'effondrement d'un ponceau sur l'autoroute 40 en septembre dernier.

Les organismes notent également l'absence, à quelques semaines de l'ouverture de la Conférence de Montréal sur le climat, d'un plan d'action québécois pour contrer le réchauffement de la planète.

« Le développement d'un tel plan d'action doit nécessairement s'attaquer aux transports, qui sont la source de presque 40 % des émissions au Québec, croit André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). Une décision de donner un mandat au BAPE pour enquêter sur cette grande problématique constituerait une contribution fondamentale à d'éventuels engagements plus stratégiques de réduction des gaz à effet de serre (GES) associés au transport. »

Le jour même où M. Mulcair recevait cette demande par la poste, il annonçait, à la suite d'une réunion du Conseil des ministres, son intention de revoir le règlement, vieux de 26 ans, sur l'assainissement de l'atmosphère.

Ce règlement, en consultation pour 60 jours, a pour objet d'établir de nouvelles normes d'émission de particules et de gaz ainsi que des mesures de contrôle pour prévenir, éliminer ou réduire le dégagement de contaminants dans l'atmosphère.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste
francois.cardinal@lapresse.ca

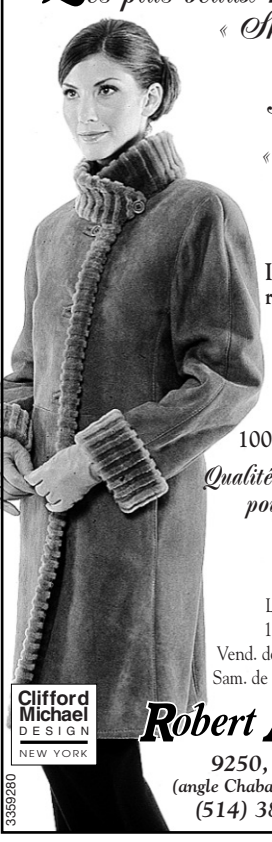
Kyoto: Québec attend plus de 500 millions d'Ottawa

Le Québec s'attend à recevoir plus de 500 millions d'Ottawa pour des projets environnementaux destinés à réduire les gaz à effet de serre — en vertu d'une entente semblable à celle de l'Ontario, a affirmé un représentant provincial québécois. Le Québec est confiant de pouvoir conclure une entente préliminaire avant l'ouverture d'un congrès sur les changements climatiques qui doit se tenir à la fin du mois à Montréal. Il s'agit d'un changement considérable comparativement à la situation d'il y a quelques semaines, alors que le ministre québécois du Développement durable, Thomas Mulcair, affirmait que les négociations étaient dans une impasse. PC

Les plus beaux manteaux « Shearling »

Agneau Renversé

« Haut de gamme »



Nouveau : Imperméables réversibles en Shearling

Aussi : Manteaux et ensembles 100% cachemire

Qualité et sélection pour elle et lui

Directement du fabricant

Lundi au jeudi de 12 h 30 à 16 h 30
Vend. de 12h30 à 15h30
Sam. de 9 h 30 à 15 h 30

Clifford Michael DESIGN NEW YORK

Robert Arnold

9250, av. du Parc (angle Chabanel) Local 450
(514) 387-5495

3359280

Ébénisterie

Les AnciensS
Nos meubles passent à l'histoire.

SUPER VENTE D'AVANT NOËL
Nous payons l'équivalent de la
*T.P.S



*SUR TOUS NOS MEUBLES
(PLUS DE 2400 MODÈLES)

DIRECTEMENT DU FABRICANT

financement accord D Desjardins

Laval: 2930 bl. Le Corbusier,
(450)682-5614

Montréal: 4881 bl.St-Laurent
(514)845-8103

*Voir détails en magasin

3359148A 3359149

Des carottes pour les yeux, un sans-fil pour les oreilles.




Motorola V262
GRATUIT*
(avec un contrat de 1 an)


LG 125
GRATUIT*
(avec un contrat de 1 an)


Samsung A670 Photothéléphone
29,99$*
(avec un contrat de 3 ans)


LG 6190 Fastap^MC Photothéléphone
49,99$*
(avec un contrat de 3 ans)


Motorola V710 Photothéléphone, MP3 et télé
149,99$*
(avec un contrat de 3 ans)


LG 535 Photothéléphone, MP3
179,99$*
(avec un contrat de 3 ans)

DE PLUS, abonnez-vous à PARLEZ-MOI 25 dès aujourd'hui :

25$/mois†

Profitez des appels locaux entrants illimités, de 1 000 minutes d'appel la nuit et le week-end et davantage.

TELUS mobilité^MD

le futur est simple^MD

3357383A

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Wilderton Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary
local GR-2
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

LaSalle
Cellulaire +
7575, boul. Newman

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
Digital Radio Communication inc.
9360, boul. Lacordaire
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
Terrasses Mascouche

Repentigny
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Pour en savoir davantage sur ces super offres, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Consultez telusmobilite.com ou composez le 1 866 262-2966 aujourd'hui.

FUTURE SHOP · BUREAU EN GROS · teleplus · Dumoulin · BRAULT & MARTINEAU · Home hardware · Zellers

3357521

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2005 avec nouvelles mises en service au Québec seulement. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. *Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 1 an (Motorola V262 et LG 125) ou de 3 ans (Samsung A670, LG 6190, LG 535 et Motorola V710) après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. †Les taxes, les frais d'interurbain, (au-delà des minutes incluses dans le cadre du forfait), les frais d'itinérance, le temps d'antenne additionnel, les frais pour les services payables à l'usage, les frais mensuels d'accès au réseau et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 évolué sont en sus. © 2005 TELUS Mobilité.

ACTUALITÉS

POLLUTION

Amende d'un million pour Tembec

CHARLES CÔTÉ

La papetière Tembec devra vivre avec une tache sur son image de compagnie plus verte que les autres : la compagnie du Témiscamingue a plaidé coupable à 36 chefs pour avoir, pendant des années, pollué la rivière des Outaouais. Elle a été condamnée à payer une amende de 1 million, la plus importante de l'Histoire pour des infractions aux lois québécoises sur l'environnement.

L'usine en cause est en fait un complexe de quatre usines différentes, dont une fabrique des produits chimiques pour les trois autres.

Selon Claire Bolduc, directrice régionale du Centre de contrôle environnemental pour l'Abitibi-Témiscamingue, l'enquête sur les rejets de ce complexe industriel a duré trois ans, période au cours de laquelle Tembec n'a pas fait « preuve de rapidité » pour régler le problème.

« Est-ce que toutes les entreprises prennent autant de temps ? La réponse est non, dit-elle. On agit d'une façon pour les gens qui agissent rapidement, et d'une autre façon, par des poursuites, pour les gens qui ne corrigent pas la situation et qui ne font pas preuve de rapidité. La majorité des entreprises se corrigent rapidement. »

L'enquête s'est déroulée sur trois ans. Pendant cette période, affirme Pierre Brien, vice-président de Tembec, la compagnie était à la recherche de solutions. « La recherche a pris du temps, dit-il. Il n'y avait pas de solution clés en main. Mais celle qu'on a retenue, qui a coûté 50 millions, a eu des résultats assez rapides. »

En effet, affirme Mme Bolduc, Tembec est maintenant « en conformité ».

Ce sont les poissons qui vont être contents. Selon le ministère de l'Environnement, « les effluents rejetés à l'environnement par Tembec Industries inc. ont dépassé le niveau de létalité aiguë à pas moins de 20 reprises entre le 14 février 2002 et le 14 février 2003. Le niveau de létalité aiguë est le niveau de toxicité qui entraîne la mort de plus de 50 % des truites qui sont exposées à cet effluent non dilué pendant 96 heures ».



PHOTO NORM BETTS, BLOOMBERG NEWS

Longtemps considérée comme un modèle vert, la compagnie Tembec devra maintenant vivre avec le fait d'avoir été reconnue coupable de pollution dans la rivière des Outaouais.

M. Brien affirme que Tembec n'a jamais nié que cette usine avait des problèmes sérieux.

« Les effluents rejetés à l'environnement par Tembec Industries inc. ont dépassé le niveau de létalité aiguë à pas moins de 20 reprises entre le 14 février 2002 et le 14 février 2003. »

C'était en effet un problème environnemental connu depuis longtemps et qui a intéressé aussi le gouvernement fédéral, qui a la responsabilité de l'habitat du poisson, à travers la Loi sur les pêches.

L'usine de Tembec était montrée du doigt depuis des années par les groupes écologistes, affirme Daniel Greene, du Sierra Club. « On est bien contents que finalement ce pollueur paye, dit-il. Le problème, c'est que l'amende s'en va au fonds consolidé de la province. Il aurait été mieux que les *pollués* en profitent. Il y a différents travaux possibles pour réparer les dommages en Outaouais. Il ne faut pas que cette amende serve à financer ce gouvernement qui aide les porcheries. »

Cette amende record viendra ternir l'image environnementale de Tembec, souvent citée en exemple pour avoir été l'une des premières compagnies forestières à obtenir des certifications de gestion plus respectueuse de l'environnement. Tembec vient d'ailleurs d'obtenir la certification Forest Stewardship Council, approuvée par le Fonds mondial pour la nature, pour un domaine d'un million d'hectares dans la région de La Sarre.



Les enseignants tiendront trois jours de grève d'ici les Fêtes

PRESSE CANADIENNE

QUEBEC – L'année scolaire de plus d'un million d'élèves du primaire et du secondaire sera à nouveau perturbée à compter du 22 novembre par trois autres jours de grève des enseignants.

De cette façon, les 90 000 enseignants, professionnels et personnel de soutien membres de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) veulent « hausser d'un cran la pression sur le gouvernement afin de régler le dossier d'ici les Fêtes », a indiqué le président de la centrale, Réjean Parent, mardi à Québec.

La CSQ va déterminer d'ici la semaine prochaine le calendrier des débrayages mais il faut s'attendre à des grèves rotatives, possiblement étalées en demi-journées, a précisé M. Parent. « C'est prématuré (de préciser le calendrier) mais l'objectif est de faire le maximum avec les journées qui ont été dégagées. »

Ces trois nouveaux jours de grève s'ajouteront aux deux jours de débrayage tenus le printemps dernier par les enseignants.

Le leader syndical admet que des progrès ont été réalisés ces derniers jours à la table des négociations, mais ajoute que plusieurs enjeux cruciaux restent en plan. « Il n'y a à peu près pas de progrès sur les dossiers majeurs, seulement quelques gains sur les dossiers périphériques, d'où la nécessité d'accroître la pression sur le gouvernement. »

En outre, les discussions achoppent toujours sur les clauses relatives au mouvement de personnel, à l'affectation et à la création de postes. Également, les parties ne s'entendent pas sur les conditions de travail à consentir aux professionnels (conseillers pédagogiques, psychologues et autres salariés spécialisés), a relaté M. Parent.

Le litige demeure aussi entier sur la question des salaires. La CSQ n'entend pas céder devant la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget et promet de « régler plus haut que les 10 % sur six ans offerts l'an dernier. »

Carole Théberge dénonce la « campagne de peur » des CPE

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – La refonte annoncée du réseau des Centres de la petite enfance (CPE) n'a fait qu'exacerber les tensions, déjà grandes, entre l'association qui regroupe les garderies publiques et la ministre de la Famille, Carole Théberge.

Mme Théberge a dénoncé, hier, la « campagne de peur » orchestrée auprès des parents par l'Association québécoise des CPE (AQCPE), relativement au projet de loi 124, qui revoit notamment les règles de gestion du réseau de services de garde.

« Il y a des groupes présentement qui font de la démagogie, de la désinformation », a-t-elle ajouté, lors d'un point de presse, en demandant aux parents de bien lire le projet de loi avant d'entreprendre des moyens de pression.

La ministre réagissait à l'annonce des moyens de pression déployés prochainement par une partie du réseau en vue de rejeter la réforme gouvernementale.

Les garderies ont l'intention, notamment, de bloquer des routes ou de réclamer la tête de la ministre.

Selon la présidente de l'association, Hélène Potvin, le projet de loi met en péril la capacité du réseau de répondre véritablement aux besoins des enfants et des parents. Elle estime que la réforme aurait des conséquences désastreuses sur l'accessibilité, l'universalité et à la qualité des services offerts.



Espace Bell

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257
BELOEIL
Mail Montenach
(450) 446-7176
BROSSARD
Mail Champlain
(450) 465-8759
CHÂTEAUGUAY
Centre régional Châteauguay
(450) 691-7665
COATICOOK
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997
COWANSVILLE
Domaine du Parc
(450) 263-4444
DELSON
5, route 132
(450) 635-9999
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888
DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood
(450) 424-1416
DORVAL
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222
DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
Promenades Drummondville
(819) 474-4433
GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
(819) 246-2355
GRANBY
688 rue Principale
(450) 378-3618
Galeries de Granby
(450) 777-4058
HULL
Galeries de Hull
(819) 771-2716
JOLIETTE
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533
LASALLE
7565, boul. Newman
(514) 368-8000
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071
LAVAL
1655, boul. St-Martin O.
(450) 680-1010
Carrefour Laval
(450) 681-3344
Carrefour Laval (kiosque)
(450) 978-7133
Centre Laval
(450) 680-2355
LONGUEUIL
Place Longueuil
(450) 679-4558
MONTRÉAL
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
5187, avenue Papineau (angle Laurier)
(514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine O.
(514) 866-6686
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
Centre Rockland
(514) 340-1269
Complexe Desjardins
(514) 282-3388
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313
Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée)
(514) 270-1155
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
(514) 322-3202
MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke E.
(514) 645-4455
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992
REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455
ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838
Place Rosemère
(450) 435-0024
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
(450) 377-1256
SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie
(819) 539-8691
SHERBROOKE
2700, rue King O.
(819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605
SOREL
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1535
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin
(819) 321-0265
ST-EUSTACHE
Place St-Eustache
(450) 623-8500
ST-HUBERT
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391, boul. Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926
ST-LAURENT
La Place Vertu
(514) 335-2355
ST-LÉONARD
6050, boul. Métropolitain E.
(514) 257-9292
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288
TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985
TRACY
604, route Marie-Victorin
(450) 746-7777
TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean XXIII
(819) 376-6849
Centre Les Rivières
(819) 691-0482
VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 357-7777
La Grande Place des Bois-Francs
(819) 357-5776

Bell Mobilité

AUTEUIL
Entreprise Yaco enrg.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366
DORVAL
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511
HULL
Action Solutions Radio Inc.
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999
JOLIETTE
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles-Borromée N.
(450) 752-5030
LACHINE
CBCI Telecom inc.
2409, 46e Avenue
(514) 422-3334
LAFONTAINE
Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122
LAVAL
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey
(120) Tour C
(450) 687-4000
LONGUEUIL
Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777
Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier E.
(450) 928-2244
MONTRÉAL
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900
Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques O.
(514) 485-5222
SHERBROOKE
Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406
ST-EUSTACHE
Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444
TERREBONNE
Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Aussi offert chez ces détaillants :
FUTURE SHOP · LA CARTE TÉLÉPHONIQUE · Dumoulin · STEREOCOM · SONXPLUS

L'offre prend fin le 31 décembre 2005; offert avec nouvelles activations du téléphone et un engagement de 3 ans d'un forfait Tout-en-un de 35 $/mois ou plus. Services et options offerts sur certains appareils dans la zone de couverture 1X de Bell Mobilité là où la technologie le permet. Prix/offre(s) et options sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Photos à titre indicatif. D'autres conditions s'appliquent. (1) En plus des frais pour télécharger certains contenus, les minutes de temps d'antenne sont comptabilisées pendant le téléchargement. (2) À l'exclusion des alertes textes, des messages commutés et des messages texte rehaussés. (3) L'écoute à partir du cellulaire peut entraîner des frais de temps d'antenne local, interurbains et d'itinérance (y compris impôt étranger). (4) Offert avec abonnement au Forfait Propulsion 10, 15 ou 25. Le tarif mensuel alors courant s'applique par la suite. 10-4 est une marque de commerce de Bell Canada. MSN est une marque déposée de Microsoft Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

ACTUALITÉS

Une autre vague d'orphelins de Duplessis pourrait être dédommagée

Entre 300 et 400 personnes avaient été écartées du règlement de 2001

LOUISE LEDUC

Un autre groupe d'orphelins de Duplessis serait sur le point d'être dédommagé à son tour par le gouvernement du Québec pour les mauvais traitements subis pendant les années 30 à 60.

Joint au téléphone hier, le porte-parole des orphelins de Duplessis, l'écrivain Bruno Roy, a confirmé à *La Presse* avoir décroché une entente verbale qui toucherait un maximum de 400 personnes. Seuls quelques détails restent à préciser. « En gros, le bureau de la ministre Michèle Courchesne parle de 15 000 $ par orphelin », dit M. Roy.

Au bureau de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, on est nettement moins catégorique. L'attachée de presse Valérie Grenier nie que des discussions soient en cours et note simplement que la ministre « a été sensibilisée » par certains orphelins.

Stéphane Bertrand, directeur du cabinet du premier ministre, admet d'emblée que des négociations en bonne et due forme sont en cours depuis un an et demi. « Ça va bien », a-t-il laissé tomber, refusant d'en dire davantage.

Les 300 à 400 orphelins en question avaient été exclus du premier règlement, arraché au gouvernement de Bernard Landry en juillet 2001. La première entente — par laquelle environ 1000 orphelins ont reçu en moyenne 25 000 $ —visait à compenser spécifiquement les enfants qui, entre 1935 et 1964, avaient vu leurs dossiers médicaux falsifiés pour y inclure une maladie mentale inventée de toutes pièces. Les enfants jugés jusque-là normaux avaient du jour au lendemain été privés d'école et internés. Les institutions religieuses qui s'en occupaient avaient vu du coup leurs subventions gouvernementales augmentées par le régime Duplessis, pour cause de cas prétendument plus lourds à gérer.

L'entente s'étendrait aux orphelins n'ayant pas été psychiatrisés, mais qui ont été victimes d'abus.

La nouvelle entente

Cette fois, la nouvelle entente s'étendrait aussi aux orphelins n'ayant pas été psychiatrisés, mais qui ont néanmoins été victimes d'abus. C'est le cas notamment des enfants de l'orphelinat agricole d'Huberdeau, dans les Laurentides, qui ont servi de main-d'oeuvre à rabais.

Au lieu de verser aux orphelins un certain montant par année d'internement, comme le voulait la première entente, le gouvernement du Québec accorderait cette fois à chacun un montant forfaitaire de 15 000 $. Au bas mot, le règlement coûterait six millions au gouvernement du Québec.

Appuyés par le protecteur du citoyen et par de nombreuses personnalités — parmi lesquelles le docteur Réjean Thomas, le sociologue Guy Rocher, les soeurs Dionne, le syndicaliste Michel Chartrand —, les orphelins de Duplessis ont finalement conclu un premier règlement en 2001 avec le gouvernement du Québec, après neuf ans de revendications. Le règlement avait été précédé par des excuses officielles de Lucien Bouchard, au nom du gouvernement du Québec. L'Église n'a de son côté jamais reconnu quelque blâme que ce soit.

En vertu de la première entente de 2001, tout orphelin choisissant d'être dédommagé devait expressément donner « une quittance complète, finale et générale ».

Vers une définition de la garde partagée

NATHAËLLE MORISSETTE

Passer plus de temps avec son enfant justifie-t-il une réduction de la pension alimentaire versée à son ex-conjointe ? Dans une décision rendue ce matin, les neuf juges de la Cour suprême pourraient trancher cette question.

À la suite d'une décision rendue en 2003 par la Cour d'appel de l'Ontario, Johanne Leonilli-Contino s'est tournée vers le plus haut tribunal du pays.

Après avoir décidé de s'inscrire à des cours du soir, M^me^ Contino a demandé à son ex-conjoint de s'occuper de leur enfant quelques heures de plus par semaine. Résultat : M. Contino s'est retrouvé avec la garde de son fils près de 40 % du temps. Il a donc eu recours au tribunal ontarien pour demander une diminution de la pension alimentaire versée à la mère. Ses paiements mensuels sont donc passés de 688 $ à 339 $.

Une décision que M^me^ Contino trouve injuste puisqu'elle estime que ses dépenses n'ont pas diminué.

Selon les lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfant — en vertu de la loi sur le divorce — lorsqu'un parent s'occupe de son enfant au moins 40 % du temps, on considère que le couple fonctionne selon le principe de la garde partagée.

Ensuite, la pension alimentaire est fixée en fonction de critères tels que le salaire des parents et les besoins de l'enfant.

Selon le ministère de la Justice, la décision de la Cour suprême pourrait donner des solutions pour mieux déterminer la pension en fonction du temps passé avec l'enfant.

« Le jugement va peut-être permettre une meilleure interprétation de la loi », estime Lise Lafrenière-Henri, porte-parole au ministère.



EN PRIMEUR, CE SOIR...
ARTS SPECTACLES
Tous les jours dans LA PRESSE



N'attendez pas. Voyez à maîtriser votre taux de cholestérol dès maintenant.

Il y a des risques contrôlables. L'un d'eux est un taux de cholestérol élevé, qui **peut causer des maladies cardiovasculaires telles qu'une crise cardiaque ou même un accident vasculaire cérébral**. Les maladies cardiovasculaires sont la principale cause de mortalité au Canada[1], et **environ le quart des personnes qui ont une crise cardiaque n'y survivent pas**[2].

La vie est précieuse, alors pourquoi ne pas faire ce qu'il faut pour réduire les risques inutiles? **Un taux de cholestérol élevé peut être pris en charge.** Un mode de vie sain, qui comprend une bonne alimentation et de l'activité physique régulière, est essentiel pour réduire le taux de cholestérol, mais ce n'est pas toujours suffisant. Il est donc possible que votre médecin vous recommande d'autres mesures.

Comme un taux de cholestérol élevé est un facteur de risque important de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral, pourquoi courir le risque de ne rien faire pour l'éviter? Vous ne ressentez pas un taux de cholestérol élevé, mais vous pourriez en ressentir les effets. **Joignez-vous aux millions de Canadiens qui ont décidé d'y voir, parce qu'on ne sait jamais ce que la vie nous réserve...**

Parlez-en à votre médecin, ou encore composez le **1 877 456-9535** ou consultez le site **www.acoeurdyvoirclair.ca** pour obtenir de plus amples renseignements.

Voyez-y.

1. Statistique Canada, Causes of Death, 2002.
2. Heart Attacks – Causes & Symptoms & Statistics. Fondation des maladies du cœur. 22 septembre 2001.

Réseau canadien du personnel infirmier spécialisé en lipidologie
CACRC Canadian Association of Cardiac Rehabilitation / Association canadienne de réadaptation cardiaque
Diabète Québec

Le cholestérol et votre santé
À cœur d'y voir clair MD

3352678A
3352679

Danielle X recevra une compensation...

... mais le centre Saint-Charles-Borromée n'en précise pas le montant

ANDRÉ NOËL

Le Centre Saint-Charles-Borromée accepte de verser une compensation financière à Danielle X., une ex-résidante handicapée qui a été victime de menaces, de propos injurieux et de mauvais traitements, comme le réclame la Commission des droits de la personne. Mais le centre n'admet pas ses torts et ne précise pas la somme qui sera versée, ni comment elle sera versée.

Mardi, la Commission des droits a exigé que le Centre Saint-Charles-Borromée donne 45 000 $ à Danielle, une somme qui inclut une contribution de 5000 $ chacun de la part de deux préposés qui l'avaient terrorisée en juin 2003. Se doutant de quelque chose, les soeurs de Danielle avaient caché un magnétophone et enregistré certains de leurs propos.

Un maniaque sexuel

Par exemple, un bon soir, les deux employés étaient entrés dans sa chambre et lui avaient fait peur en disant qu'un maniaque sexuel la regardait par la fenêtre en se masturbant. La famille avait remis les bandes enregistrées à *La Presse*, qui les avait partagées avec la radio de Radio-Canada. Les reportages, diffusés en novembre de la même année, avaient créé une onde de chocs et convaincu plusieurs organismes de faire enquête, dont la Commission des droits.

Mardi, la Commission des droits a exigé que le Centre Saint-Charles-Borromée donne 45 000 $ à Danielle, une somme qui inclut une contribution de 5000 $ chacun de la part de deux préposés qui l'avaient terrorisée en juin 2003.

« Sans admission de portée générale et compte tenu de la situation particulière, l'établissement s'engage à verser une compensation financière à la famille (de Danielle) et verra à ce que les deux employés concernés contribuent à ce versement », indique le Centre Saint-Charles dans un communiqué diffusé hier.

Le Centre (qui fait partie du CHSLD Centre-Ville de Montréal) a contacté sa firme d'assurances, a précisé sa porte-parole, Sylvie Vallières. Comment s'y prendra-t-il pour obliger les deux employés à payer ? « C'est une question technique, à laquelle je ne peux pas répondre », a-t-elle dit.

La Commission des droits fait 14 recommandations, portant sur le respect des droits des patients. Elle prévient que le Centre Saint-Charles doit les suivre, sinon elle s'adressera aux tribunaux pour les imposer. À ce sujet, la direction du Centre Saint-Charles « rappelle que la plupart (des recommandations) sont déjà en cours de réalisation », notamment la mise en place de programmes de formation et le lancement d'une charte des droits des résidants.

Les soeurs de Danielle, Lorraine et Diane X. (elles demandent de taire leur nom de famille), ont bien réagi aux conclusions du rapport de la Commission des droits. « On est satisfaites que les droits de notre soeur soient reconnus, a dit Lorraine à *La Presse*. Danielle a droit à la dignité et au respect. Nous sommes très heureuses que ce soit souligné de façon officielle. »

« On ne cherchait pas une réparation financière, a ajouté Diane. Mais puisque la Commission l'impose, on espère que cela agira de façon dissuasive auprès de personnes qui pourraient être tentées de ne pas respecter les droits des personnes vulnérables. La punition que le Centre Saint-Charles avait imposée aux deux employés fautifs — deux ou trois jours de suspension — était nettement insuffisante. »

Recours collectif

Le groupe Handicap Vie-Dignité, qui se bat depuis plus de15 ans pour le respect des résidants de Saint-Charles-Borromée, approuve cette obligation de verser 45 000 $ à la victime. Mais sa porte-parole, Hélène Rumak, se demande si l'intervention de la Commission va être vraiment utile. Elle critique le fait que la Commission refuse de divulguer son rapport, fruit de deux ans d'enquête.

« Ce n'est pas une amende de 45 000 $ qui va changer quelque chose, ajoute Mme Rumak. Si la Commission cherchait vraiment des changements en profondeur, elle soutiendrait le recours collectif entrepris par les résidants. » Un recours qui pourrait s'élever à 20 millions de dollars.



C'est moi qui choisis quand je pars, pas mon programme de récompenses.



« Avant de faire notre choix, on a comparé les programmes de récompenses et on s'est rendu compte que la plupart donnaient accès à un nombre de sièges limité. Avec ces programmes-là, on n'aurait pas pu se servir de nos points pour voyager quand on voulait. Mais quand on a vu que la carte Voyages RBC nous permettait de partir n'importe où et n'importe quand en choisissant notre compagnie aérienne, on n'a pas hésité. C'est tellement plus souple : il n'y a pas de période d'interdiction ni de limite de sièges. On peut profiter de n'importe quel siège libre – et non pas uniquement de places réservées aux programmes de récompenses. Et puis, avec seulement 15 000 points, on peut s'envoler vers New York à partir de Montréal ou de Toronto, ou encore faire un saut à Seattle en partant de Vancouver. Que demander de plus ? »

Faites votre demande en ligne au www.rbcbanqueroyale.com/voyagesvisa ou composez le 1-877-ROYAL[mc] 2-9.

La carte Voyages[mc] RBC®, c'est tellement mieux. La preuve ? Vous recevrez 10 000 points RBC Récompenses® en prime à l'adhésion et 5 000 points supplémentaires au premier renouvellement.**

JE CHOISIS RBC[mc]

RBC Banque Royale

** Pour que vous soyez admissible à l'offre de 10 000 points RBC Récompenses en prime, votre demande d'adhésion doit nous parvenir et être approuvée par nous pendant la période d'admissibilité à l'offre, soit entre le 1er septembre et le 31 décembre 2005. Les clients déjà titulaires de la carte *Visa* Platine Voyages RBC au début de la période d'admissibilité ne peuvent profiter de cette offre. Les 10 000 points en prime à l'adhésion apparaîtront sur votre relevé *Visa*. Au premier renouvellement, 5 000 points en prime seront portés à votre relevé *Visa* une fois que vous aurez acquitté les frais annuels. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres offres. ® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. [mc] Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

3340656

3340652A

3340811

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La malaria frappe encore

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
LE SOLEIL

La malaria frappe de nouveau à Punta Cana, à la Romana, à Catalina et à Bayahibe, en République dominicaine, prévient l'Agence de santé publique du Canada. Juste à temps pour les vacances hivernales ! L'automne dernier, l'Agence avait secoué les touristes en manque de soleil alors qu'elle leur recommandait de consommer des comprimés contre le paludisme (malaria). Les populaires zones hôtelières de la province de La Altagracia n'étaient plus sûres. Au moins une vingtaine de Canadiens, d'Européens et d'Américains avaient contracté la maladie. Vous planifiez une escapade au bord de la mer en République dominicaine ? Faites un détour par le cabinet d'un médecin.

Pas de pensée magique pour le diabète

PASCALE BRETON

Les diabétiques misent trop souvent sur la pensée magique plutôt que sur les médicaments pour se soigner. Résultat, la maladie est mal contrôlée chez quatre patients sur 10.

Lorsque son taux de sucre est trop élevé, le patient prend de bonnes résolutions. Tout plutôt que d'avoir à avaler des pilules ou pire, se faire des injections d'insuline. Il promet de suivre sa diète. Il promet de faire de l'exercice. Il promet de maigrir. Ces facteurs contribuent à réduire le diabète. De son côté, le médecin traitant se fait complice. Il croit aux bonnes résolutions de son patient. Il est confiant que les efforts porteront fruit.

Après tout, qui n'a pas déjà entendu un proche dire qu'il « fait » un peu de sucre ? Le problème est que ça n'existe pas, s'exclame le Dr Christian Fortin, omnipraticien au Centre hospitalier universitaire de Québec. « Un patient qui a un problème de sucre est diabétique ou il ne l'est pas. Les médecins savent quoi faire, mais on voit un décalage entre leurs connaissances et leur réaction. Comme s'ils avaient confiance que les choses allaient s'améliorer par elles-mêmes. »

Une vaste étude sur le diabète de type 2 au Canada, la première du genre, vient d'être publiée dans le *Diabetes Research and Clinical Practice*. Les conclusions inquiètent les spécialistes. Les cas de diabète vont s'aggraver au cours des prochaines années.

Un demi-million de Québécois souffrent de diabète. La moitié l'ignore. Les symptômes sont difficiles à identifier. Les complications, en revanche, sont graves : infarctus, cécité et insuffisance rénale menacent les diabétiques. Plus de 70 % des patients atteints d'un diabète de type 2 meurent d'une maladie cardiovasculaire. Le diabète est la maladie la plus mortelle.

Au début, le diabète est plus facile à contrôler. Le tableau se gâche après quelques années. L'étude pancanadienne démontre que 62 % des patients n'ont pas un contrôle adéquat de leur maladie 10 ans après le diagnostic.

Voilà toute l'importance d'un diagnostic précoce et d'un traitement agressif, explique le Dr Jean-François Yale, endocrinologue à l'hôpital Royal-Victoria. « On pourrait rêver un jour d'avoir une pilule miracle, mais on n'en a pas besoin. Si on utilise adéquatement ce qu'on a déjà, on devrait pouvoir prévenir la grande majorité des complications du diabète. »

À ses côtés, Serge Bélisle opine de la tête sans voir son interlocuteur. Il est aveugle, conséquence de sa maladie. Chez lui, elle a été diagnostiquée trop tard. Il avait 43 ans, mangeait bien, faisait de l'exercice régulièrement et travaillait beaucoup. Un jour, il s'est senti faible et a consulté un médecin. Le verdict est tombé : diabète. La maladie le grugeait depuis 10 ans sans qu'il ne le sache.

Il avait bien quelques symptômes. Il buvait de l'eau constamment, se sentait somnolent et avait des antécédents familiaux. Il n'y avait pas prêté attention. Les complications n'ont pas tardé à se faire sentir. Six mois après le diagnostic, M. Bélisle avait perdu la vue. Aujourd'hui, il connaît l'importance de suivre attentivement l'évolution de sa maladie. Il mesure consciencieusement son taux de sucre, continue de manger sainement et fait du sport.

« Je garde ma maladie en santé, lance-t-il. J'ai vécu 43 ans dans le monde des voyants, je veux vivre au moins 43 ans dans celui des non-voyants. »

FACTEURS DE RISQUE DU DIABÈTE DE TYPE 2

> Antécédents familiaux
> Embonpoint ou obésité
> Être âgé de 40 ans et plus
> Avoir donné naissance à un bébé de plus de 4 kilos
> Cholestérol élevé, hypertension, hyperglycémie

Source: Diabète Québec

Des fêtes à demi-prix



50 % de rabais
sur une sélection d'appareils



15$ 7,50$ | 30$ 15$ | 150$ 75$

Plus 6 mois illimités

› Appels locaux
› Messages textes
› Messages images

À l'activation d'un forfait à partir de 25 $ par mois.

fido®

3357510A

Composez le **1 888 945-FIDO** (3436) ou achetez sur **fido.ca.**

L'offre du 50 % est valide avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido® jusqu'au 25 décembre 2005 ou jusqu'à épuisement des stocks. L'offre de six mois d'appels locaux et de messages textes, images et vidéo illimités prend fin le 10 janvier 2006 et s'adresse aux nouveaux clients qui font activer un forfait mensuel de temps d'antenne de 25 $ ou plus avec Entente Fido. L'offre de trois mois d'appels locaux et de messages textes, images et vidéo illimités prend fin le 10 janvier 2006 et s'adresse aux nouveaux clients qui font activer un forfait mensuel de temps d'antenne de 20 $ avec Entente Fido. Elles permettent l'envoi et la réception illimités, pendant la durée de l'offre, de ce qui suit : (i) messages textes et instantanés d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien ou américain; (ii) appels locaux, à l'exception des appels locaux faits ou reçus dans le réseau élargi; (iii) messages images et vidéo d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien ou américain. Sous réserve de la politique d'utilisation équitable de Fido. Appareil compatible MMS requis. Taxes, frais d'interurbain, d'itinérance, de service d'appel d'urgence 911 (50 ¢ par mois), d'accès au réseau (6,95 $ par mois) et autres frais applicables en sus. Certaines conditions s'appliquent. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc.

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal : FUTURE SHOP BEST BUY LA CABINE TÉLÉPHONIQUE teleplus

LES MAGASINS ET PARTENAIRES DÉTAILLANTS

LAVAL ET RIVE-NORD
Carrefour du Nord, St-Jérôme
Carrefour Laval
Centre Laval
Galeries Rive-Nord, Repentigny
Place Rosemère

ACTION-PAGE INC.
2015a, boul. Des Laurentides, Vimont

CELTEL MOBILITÉ
1637, boul. Daniel-Johnson, Laval

ZONE MOBILE
367, boul. Arthur-Sauvé, St-Eustache

RIVE SUD
Mail Champlain
Promenades Saint-Bruno

ACTION-PAGE INC.
1836, chemin Chambly, Longueuil

COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.
3565, boul. Taschereau, St-Hubert

COMPTOIR PLACE LONGUEUIL
825, rue St-Laurent, Longueuil

ZONE MOBILE
3310, boul. Taschereau, Greenfield Park
Métro Longueuil
Galeries Saint-Hyacinthe

GRAND MONTRÉAL
1004, rue Sainte-Catherine Ouest
Carrefour Angrignon
Centre Rockland
Centre Eaton
Fairview Pointe-Claire
Les Galeries d'Anjou
Place Versailles
Place Vertu

ACTION-PAGE INC.
4960, boul. Décarie, Montréal
1221, St-Zotique Est, Montréal
3451, rue Ontario Est, Montréal
4328, Henri-Bourassa Est, Montréal
3758, boul. St-Laurent, Montréal

B-MOBILE
Place de la Cathédrale, Montréal
595, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal

CELLUMAX INC.
Complexe Desjardins, Montréal
Emery, Montréal

CELTEL MOBILITÉ
35, rue Beaubien, Montréal
121, avenue Mont-Royal Ouest, Montréal
6571, avenue Somerled, Montréal
6295, rue Victoria, Montréal
6245, boul. Métropolitain, St-Léonard
245, boul. Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent

COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.
4046, boul. Jean-Talon Est, Montréal
5613, avenue du Parc

CONNECTION MOBILE
1476, avenue du Collège, Ville Saint-Laurent

DIVINE LINKS LTD.
1464, boul. Schevchenko, LaSalle
6087, rue St-Jacques Ouest, Montréal

DURA TECH
5040, boul. Métropolitain Est, Montréal

ELECTRO-TEL INC.
3859, rue Wellington, Verdun

FIDEL COMMUNICATIONS (DEL TECHNOLOGIE)
4351, avenue Papineau, Montréal
3813, rue St-Denis, Montréal

FIRST CONE FINANCIAL SERVICES
5175B, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

FOXCOM
Galeries Normandie, Montréal
4282, Métropolitain Est, St-Léonard

MONDE DIGITAL – PRECISION
1249, rue Antonio-Barbeau, Montréal

MULTI-CELL COMMUNICATIONS
2900, rue Masson, Montréal
Centre de la Pointe, Pointe-aux-Trembles

PÈRE DU CELLULAIRE (LE)
4889, rue Jarry Est, St-Léonard

POSITIVE ELECTRONIQUE PEP INC.
200, boul. d'Anjou, bureau 128, Châteauguay
895, rue de la Gauchetière O., Montréal
4112, Jean-Talon Est, Montréal

SERVICES DE COMMUNICATION CELLULAIRE INC.
4605, rue Ste-Catherine Est, Montréal

STATION CELLULAIRE
1111, rue Saint-Urbain, Montréal
1008, rue Clark, Montréal
990, rue St-Urbain, Montréal
2340, rue Guy, Montréal
109, rue Viger, Montréal

UP CLOSE
Centre Eaton

ZONE MOBILE
3237, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
Place Alexis Nihon, Montréal
Centre Domaine, 3235, avenue de Granby, Montréal
436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
680, rue Jarry Est, Montréal
Centre d'achat Langelier

ANALYSE GÉNÉTIQUE

Une nouvelle technique conçue à Québec

MATHIEU PERREAULT

Des chimistes de l'Université Laval ont mis au point une nouvelle technique d'analyse génétique qui réduira radicalement la durée de ces tests. Leur technique, basée sur la fluorescence, pourrait même détrôner la technique dominante actuellement, et générer des revenus de royautés importants.

« Au lieu de prendre plusieurs heures, une analyse génétique pourra être faite en seulement cinq minutes, explique Denis Boudreau, professeur au département de chimie. Ça sera très important pour les analyses policières et dans le milieu de la santé, particulièrement avec la pandémie de grippe qui menace. »

Actuellement, la plupart des analyses génétiques nécessitent une technique appelée « réaction en chaîne polymérase », ou PCR, selon l'acronyme anglophone. Le PCR permet d'amplifier les petites quantités de matériel génétique, par exemple les gouttes de sang ou les cheveux trouvés sur la scène d'un crime.

La technique mise au point à l'Université Laval, la « fluorescence par réaction en chaîne », consiste à mettre en contact un extrait de matériel génétique avec un matériau appelé polymère. Le polymère s'enroule autour de l'extrait, et réagit différemment aux rayons ultraviolets selon sa composition génétique.

Les chimistes de Québec travaillent sur ce projet depuis l'an 2000. « Nous avions travaillé durant les années 90 sur des polymères qui réagissent à la température, à la pression et aux ultraviolets, explique Alain Leclerc, professeur qui est à l'origine du projet. En 2000, nous nous demandions quelle application choisir. Nous avons décidé de travailler dans le domaine biomédical parce que c'est plus motivant de travailler à sauver des vies. En parlant avec des médecins, nous avons compris qu'il y avait un besoin au plan de la rapidité des tests génétiques. »

La preuve de concept a été faite en 2002, et le prototype opérationnel est prêt. Selon M. Boudreau, il ne reste qu'un ou deux ans de travail pour avoir un produit commercialisable. Des capitaux gouvernementaux, ainsi que ceux d'une compagnie américaine oeuvrant dans le diagnostic oncologique, permettront ces derniers travaux.

M. Boudreau espère détrôner le PCR. Si cela s'avère, les conséquences économiques pourraient être importantes : les revenus sur le brevet du PCR rapportent 200 millions de dollars américains chaque année à la compagnie américaine Applied Biosystems, qui en détient les droits.

EN BREF

Arar, une « occasion en or » pour la Syrie

Le gouvernement syrien voyait probablement en Maher Arar une « occasion en or » d'améliorer ses relations avec les États-Unis, croit un expert américain. Flynt Leverett, ancien analyste de la CIA, a déclaré hier à l'enquête publique sur l'affaire Arar que celle-ci devait être vue dans le contexte d'un effort plus vaste de la part de Damas pour échapper aux critiques de Washington, dans la foulée des attentats terroristes du 11 septembre 2001. Selon M. Leverett, les Syriens craignaient de devenir une cible du président George W. Bush dans le cadre de sa guerre contre le terrorisme. PC

La mission du DART tire à sa fin

L'Équipe canadienne d'intervention en cas de catastrophe (ou DART), qui s'est rendue au Pakistan pour aider les victimes du séisme du 8 octobre, pourrait rentrer bientôt au pays, a indiqué son commandant. C'est que les organismes d'aide humanitaire commencent à arriver dans la région reculée où les troupes du DART assurent les secours depuis trois semaines, a expliqué le lieutenant-colonel Mike Voith. La présence d'un nombre croissant de travailleurs des ONG permet de croire que les 217 membres du DART pourront cesser leurs opérations à l'intérieur des 40 jours prévus par le modèle d'intervention de l'équipe, a-t-il dit. Mais il reviendra à Ottawa de prendre la décision finale, a-t-il ajouté depuis Ghari Dupatta. PC

Parce qu'investir dans la vie est si profitable.



TD Waterhouse offre une gamme complète de services pour vous aider à atteindre vos objectifs.

Vous pouvez travailler parce que vous le devez ou parce que vous le voulez. Vous pouvez permettre à vos enfants d'étudier ou leur offrir les études qu'ils méritent vraiment. Vous pouvez tout donner ou laisser un héritage. Avec TD Waterhouse, vous saurez exactement à quoi vous attendre et comment nous vous aiderons à atteindre vos objectifs financiers. Nous sommes là pour vous aider à profiter de la vie. Appelez-nous dès aujourd'hui.

TD Waterhouse
La richesse de l'expérience

COURTAGE À ESCOMPTE | PLANIFICATION FINANCIÈRE | SERVICES AUX CLIENTS PRIVÉS

1 866 280-2026 | tdwaterhouse.ca

3348018

TD Waterhouse représente les produits et services offerts par TD Waterhouse Canada Inc. (membre du FCPE), Conseils de placement privés TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés TD Waterhouse (dont les services sont offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires privés TD Waterhouse (dont les services sont offerts par la Société Canada Trust). TD Waterhouse est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. est un utilisateur licencié.

3348011A





L'AUTISME INQUIÈTE AU QUÉBEC

L'école des bébés tigres

MARIE ALLARD

Parmi les 100 élèves de l'Étincelle, 75 n'émettent pas le moindre mot. Près de 40 % fuguent, 55 % crient et pleurent, 40 % portent des couches, 25 % s'automutilent. Seuls 5 % arrivent à se déplacer seuls dans l'école.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

À l'école de l'Étincelle, à Montréal, les élèves sont des autistes souffrant de déficience intellectuelle moyenne à grave. Cela ne les empêche pas de prendre un peu d'air frais dans la cour d'école, avant de reprendre les apprentissages.

Ce ne sont pas des *Rain Man*, plutôt des cas lourds d'autistes souffrant d'un handicap intellectuel de moyen à sévère. Le quart est placé en famille d'accueil, leurs parents étant à bout de souffle. Mais ce ne sont pas des monstres non plus : plusieurs sont affectueux et leurs apprentissages peuvent être étonnants. Ce sont plutôt des bébés tigres, qu'il faut aider le plus tôt possible avant qu'ils grandissent.

« Après quelques mois à l'école, notre fille était capable de suivre un horaire et elle comprenait des pictogrammes, se souvient Louise Archambault, mère de Julie, 10 ans. On capotait, mon mari et moi, de voir son progrès. » Aujourd'hui, la fillette exprime tout ce qu'elle veut grâce aux pictogrammes, des dessins simples collés sur de petits cartons.

L'école de l'Étincelle enseigne selon la méthode Teacch, conçue il y a 30 ans en Caroline du Nord. Basée sur le respect d'une routine et d'un enseignement structuré, cette approche « développementale » exige normalement un ratio de cinq enfants pour deux adultes.

À l'Étincelle, ils sont six. « Ça ne paraît pas beaucoup, mais c'est 20 % de plus », note Yves Parenteau, porte-parole de l'Alliance des professeurs de Montréal. L'école est si difficile que les employés de soutien non permanents ont obtenu le droit de refuser d'y aller, sans pénalité. « La plupart des temporaires ne font pas la semaine, de toute façon », dit Ginette Allie, présidente de l'association du personnel de soutien de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Depuis le début de l'année, trois élèves en grand trouble ont dû être envoyés à l'hôpital, où ils sont toujours. Un autre a été expulsé de l'école. « Ce n'est pas acceptable, on l'a retourné à sa mère qui était déjà dépassée, et qui se retrouve avec lui 24 heures sur 24 », dénonce Mme Archambault. Avec l'aide de l'Agence de santé de Montréal, annoncée hier, la CSDM dit pouvoir éviter désormais pareille situation.

La commission scolaire a aussi mis sur pied un comité pour améliorer les choses. « Il va falloir que les syndicats fassent un bout de chemin eux aussi, pour aller plus loin dans la formation et préparer la relève du personnel de l'Étincelle », dit Bertrand Caron, directeur du Regroupement des écoles spéciales de la CSDM.

Désormais, les postes libérés à l'Étincelle seront réservés aux gens formés, non plus à ceux qui ont le plus d'ancienneté. « Nous ne sommes absolument pas fermés à ça, dit Mme Allie. Il en va de la sécurité des enfants et du personnel. »

Le nombre de cas explose

MARIE ALLARD

En 1998, seuls 91 élèves autistes fréquentaient une école de la Commission scolaire de Montréal. En 2003, ils étaient 310, selon l'association Autisme et troubles envahissants du développement Montréal. Partout au Québec, le nombre d'élèves souffrant d'un de ces troubles explose. Dans nos écoles, ils sont passés de 1400 à 3400, en cinq ans.

Même le ministère de la Santé reconnaît que le nombre de personnes touchées est en croissance. Chez les 1 à 19 ans, le taux de prévalence est de 27 pour 10 000, le double du taux établi pour le reste de la population. Environ 5000 familles québécoises ont un enfant de moins de 20 ans souffrant d'un trouble envahissant du développement (TED), selon le Ministère.

L'autisme — le TED le plus fréquent — est un désordre d'origine neurologique, qui touche quatre ou cinq garçons pour une fille. Si 20 % des autistes ont une intelligence normale, les autres ont une déficience intellectuelle.

« L'autisme, caractérisé notamment par un retard du développement dans les interactions sociales, par un trouble de la communication et par une persistance dans la routine et les comportements stéréotypés, apparaît généralement avant l'âge de 3 ans, dit le site Internet du ministère de la Santé. Ses causes n'en sont pas définitivement établies, même si une prédisposition génétique semble de plus en plus évidente. »

Une école pour enfants autistes au bord de la catastrophe

ÉCOLE
suite de la page A1

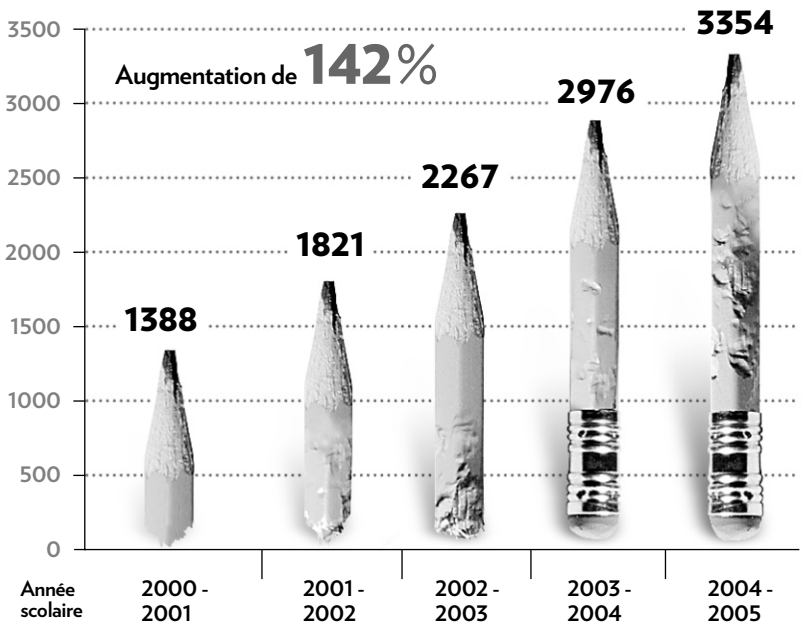
L'école ne compte pourtant qu'une centaine d'élèves âgés de 4 à 12 ans. « Nous constatons que le personnel doit ici se contenter d'éteindre les feux de plus en plus nombreux », indique l'inspectrice Dominique Benjamin de la CSST, qui a répondu à l'appel au secours des employés.

Manque de budget

« Depuis trois ans, le manque de budget, de formation et de personnel ont créé une situation où il y a beaucoup d'accidents, dit Louise Archambault, présidente du conseil d'établissement de l'Étincelle. La sécurité des enfants et de tout le personnel est compromise. »

Sa fille Julie, 10 ans, a dû être envoyée à l'hôpital parce qu'un de ses camarades l'avait mordue. « Quand un enfant est en crise, ça prend quasiment huit mains expérimentées pour l'empêcher de se blesser, dit Mme Archambault. On ne peut le laisser faire en espérant qu'il se calme. Ma fille, qui ne pèse même pas 50 livres, a déjà fait un gros trou dans un mur de plâtre avec son pied. »

Nombre total d'enfants ayant un trouble envahissant du développement inscrits à l'école au Québec



SOURCES : Ministère de l'Éducation du Québec, Autisme et troubles envahissants du développement Montréal (ATEDM)

Perte de subvention

Depuis l'ouverture de l'Étincelle, en 2002, un équilibre précaire était maintenu. Malgré la croissance de la clientèle (passée de 68 à 100 élèves), des autistes souffrant d'un handicap intellectuel moyen à sévère, dont c'est le dernier refuge avant l'hospitalisation.

Mais en juin, l'école a perdu l'aide du Programme régional d'expertise multidisciplinaire en troubles graves du comportement. Grâce à une subvention d'environ 300 000 $ par an, ce programme permettait d'intervenir avec succès auprès de la vingtaine d'élèves les plus à risque d'agression. Les demandes de reconduction du projet auprès de David Levine, président de l'Agence de santé de Montréal, que *La Presse* a obtenu, n'y ont rien changé.

Découragés, une dizaine d'employés expérimentés sont partis. Il y a heureusement de bonnes nouvelles. La CSST a émis un avis de correction à la Commission scolaire de Montréal, qui a 60 jours « pour soumettre un plan d'action exposant les mesures à prendre pour corriger cette situation ». Cet avis de la CSST — et les questions posées par *La Presse* — ont vraisemblablement porté leurs fruits.

Coup de théâtre : l'Agence change d'avis

Hier après-midi, l'Agence de santé de Montréal a annoncé qu'elle allait « réinstaurer le même niveau de service à l'école de l'Étincelle » jusqu'au 30 juin. « Ça devrait commencer dans les prochaines semaines », a dit Bertrand Caron, directeur du Regroupement des écoles spéciales à la Commission scolaire de Montréal. L'entente n'est pas encore écrite, mais ça ne saurait tarder, a-t-il assuré.

Reste à savoir pourquoi la commission scolaire a permis qu'il y ait 721 rapports d'accidents. « Ça, c'est le moindre incident qui est compté, s'est défendu M. Caron. Les accidents contre l'intégrité du personnel, qui sont marquants, nous en avons eu 161 signalés à nos bureaux. » N'est-ce pas trop ? « Oui, tout à fait, tout à fait, a-t-il répondu. Un des problèmes était le manque de partenariat, notre direction générale avait relancé ce dossier de façon urgente et nous avons maintenant une réponse formelle de notre partenaire. »

Le directeur ne peut toutefois pas garantir le calme plat à l'Étincelle. « Il va toujours y avoir un risque assez élevé dans ce milieu-là, considérant la clientèle, a-t-il dit. Ce sont des jeunes imprévisibles et il y a des périodes où ils sont plus fragiles. »

Le seul, le vrai, l'unique
TEMPO
GRANDE LIQUIDATION D'INVENTAIRE
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS
Rabais jusqu'à 40 %
Évitez les intermédiaires et payez le prix des grossistes.
Toile de remplacement de grande qualité TEMPO pour tout genre d'abri
Protégez votre Tempo des vents violents avec notre système d'ancrage permanent.
AUSSI
Abris industriels et commerciaux de 12 pi x 30 pi
Largeur et de longueur illimitées
Modèle double
16 pi x 20 pi x 6 pi 6 po 946$
18 pi x 20 pi x 6 pi 6 po 1 046$
20 pi x 20 pi x 6 pi 6 po 1 146$
HEURES D'OUVERTURE
Lun. au mer. 9 h à 18 h
Jeudi et ven. 9 h à 20 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 16 h
Préparez-vous pour l'hiver !
Vente Location Réparation
Siège social TEMPO Laval 450 625-1931 250, Ste-Rose Est Laval (Auteuil) QC (Angle Ste-Rose et des Laurentides)
TEMPO Montréal 514 355-7671 7970, Jarry Est Montréal (Anjou) QC (par boul. Ray-Lawson)
TEMPO Rive-Sud 450 465-1245 8050 P, boul. Taschereau Brossard QC
www.abristempo.com
3356193
3356197

Grande liquidation
PRIX RÉDUITS EN RAISON DE LA FIN DE L'EMBARGO AMÉRICAIN CONTRE L'IRAN
Tapis persans
Depuis que le commerce direct de tapis entre les États-Unis et l'Iran est rétabli, un important lot de tapis qui aurait été normalement destiné aux collectionneurs de New York et Los Angeles via le Canada ont été confiés à la firme Heriz pour une liquidation publique. Il y en a de toutes les sortes : pure soie de Qum, Nain, Tabriz, Kashan, Meshad, Jaipur, Bidjar, Sarough, Chubi, Zigler et des pièces d'origine tribale.
Formats : de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et des tapis d'allée de 22 pi de long.
tapis persans et orientaux 100 % tissés à la main
Prix : de 100 $ à 1 800 $ chacun
Vendredi 11 novembre 2005 de 11 h à 19 h
Samedi 12 novembre 2005 de 11 h à 19 h
Dimanche 13 novembre 2005 de 11 h à 19 h
HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie • Montréal QC (514) 731-7701
chèque et comptant acceptés
3360311

Vieux-Québec en forfait
Forfait gastronomique
• 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
• Petit déjeuner américain
• 1 souper / table d'hôte à « La Table du Manoir »
• Accès à la piscine intérieure / sauna / club santé
• Frais de service
Valide jusqu'au 7 mai 2006
À partir de 185$ PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS
HÔTEL MANOIR VICTORIA
Découvrez le Spa du Manoir!
44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463.6283
3351917A
3351922

SUITE DE LA UNE

Lacroix a offert 150 000 $ de sa poche à un de ses cadres

NORBOURG
suite de la page A1

Le chèque personnel de 150 000 $ lui a été remis par M. Lacroix en mars 2004. Son assemblée d'investiture libérale dans Louis-Saint-Laurent a eu lieu « vers le 30 mars » 2004, a dit hier M. Fragasso.

Cependant, M. Fragasso affirme que le paiement de 150 000 $ et son saut en politique fédérale, bien que rapprochés dans le temps, sont une coïncidence sans lien aucun. « Il n'y a pas de corrélation entre les deux », affirme-t-il. Selon M. Fragasso, le paiement de 150 000 $ était un « bonus de signature » accordé par M. Lacroix pour compenser l'annulation d'options (ayant une valeur nominale de 482 800 $) à la suite d'une transaction entre Norbourg et la Caisse de dépôt et placement, son ancien employeur. « Je ne me sens pas coupable de quoi que ce soit », a-t-il dit.

« *Ben*, écoutez, c'est ce qui m'est... Notez qu'il a fallu que j'accepte ça, mais... Il a décidé de me donner un chèque personnel. Je présumais qu'il voulait le mettre dans son compte de compagnie, je ne savais pas. »

Michel Fragasso est le cousin de Robert Fragasso, membre de la direction du Parti libéral du Canada qui porte le titre de représentant à la direction nationale. Robert Fragasso a été candidat à l'investiture libérale dans la circonscription d'Argenteuil-Papineau-Mirabel en mars 2004, mais les militants libéraux lui ont préféré un autre candidat.

Robert Fragasso n'a pu être joint hier. Mais Michel Fragasso a dit ne pas croire que son cousin ait aussi reçu des contributions de gens proches de Norbourg. « Mon cousin n'avait rien à voir avec Norbourg », a-t-il dit.

Jusqu'en 2004, Michel Fragasso était président des fonds mutuels Capital Teraxis (filiale de la Caisse de dépôt). Quand Teraxis a été acquise par Norbourg le 14 février 2004, M. Lacroix a fusionné divers actifs dans les Fonds Évolution, une des deux familles de fonds Norbourg qui font l'objet d'une enquête policière de détournement de fonds, à la suite de la disparition de 130 millions de dollars.

Bonus de signature

« Quand je suis arrivé chez Norbourg, j'ai demandé des options. Il (M. Lacroix) a refusé et j'ai eu un bonus de signature » en remplacement. Ce « bonus d'embauche » est survenu durant le mois où M. Fragasso a fait le saut en politique.

M. Fragasso souligne que le jour où il a accepté les 150 000 $ de M. Lacroix, son départ de Norbourg et son lancement en politique n'étaient pas décidés. À ce moment, « je ne pars pas, je participe à une convention (à l'investiture dans la circonscription) et ce n'est pas sûr qu'il va y avoir des élections et ce n'est pas sûr que je vais être élu à la convention » pour représenter le Parti libéral comme candidat, dit-il. M. Fragasso dit qu'il n'avait pas démissionné de Norbourg. « En 2004, j'ai pris un congé sans solde d'un mois. Ce n'est qu'il y a six ou sept semaines que j'ai démissionné », quand a éclaté le scandale Norbourg.

Contributions

Le soutien de la famille Lacroix et de Norbourg à M. Fragasso s'est poursuivi durant sa campagne électorale, en mai, après qu'il eut été choisi candidat libéral dans la circonscription de Louis-Saint-Laurent. Le père de M. Lacroix, Donald Lacroix, a fait une contribution politique de 5000 $ à M. Fragasso. Serge Beugré, vice-président et bras droit de M. Lacroix chez Norbourg, a lui aussi contribué 5000 $. Ces deux contributions apparaissent au rapport financier remis à Élections Canada au terme de sa campagne électorale infructueuse.

M. Fragasso a été battu par le bloquiste Bernard Cleary aux élections générales du 28 juin 2004 et a réintégré ses fonctions chez Norbourg comme vice-président. Il a été nommé président du conseil d'administration des Fonds Évolution en février dernier. Il était aussi inscrit comme administrateur de Fiducie Norbourg, une filiale embryonnaire qui n'a jamais eu d'activités.

M. Fragasso affirme que le paiement de 150 000 $ était « contractuel » et le montant était conforme à ce qui est versé normalement à un président lors d'une acquisition. « Ce n'était pas hors marché. »

Mais pourquoi était-ce un chèque personnel et non un chèque de Norbourg ? « *Ben*, écoutez, c'est ce qui m'est... Notez qu'il a fallu que j'accepte ça, mais... Il a décidé de me donner un chèque personnel. Je présumais qu'il voulait le mettre dans son compte de compagnie, je ne savais pas. »

N'a-t-il pas trouvé étrange cette façon de payer un bonus de compagnie ? « *Ben*, écoutez, j'ai trouvé ça étrange, mais c'était un honnête homme encore il y a un an et demi... »

Quand on lui a demandé s'il s'était interrogé sur cette façon de faire, il a répondu que M. Lacroix est un homme « tranchant ».

Il affirme avoir déclaré ce montant au fisc.

M. Fragasso, qui siège au conseil de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC) depuis 1997, avait été nommé en septembre 2004 président de cet organisme, qui a notamment la responsabilité de former les représentants en éthique de rémunération. Il a démissionné de la présidence le 25 août dernier à la suite de l'enquête pour fraude qui secoue Norbourg.

Par ailleurs, *La Presse* a tenté sans succès de joindre Vincent Lacroix, hier.



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE ©

Jusqu'en 2004, Michel Fragasso était président des fonds mutuels Capital Teraxis, une filiale de la Caisse de dépôt.

BERNARD TROTTIER SPORTS



C'EST L'ÉVÈNEMENT

VÖLKL® – TECNICA

CHEZ BERNARD TROTTIER SPORTS

Toutes nos gammes 2006 de skis VÖLKL® et de bottes alpines TECNICA sont en magasin !



SKIS SYSTÈMES "HAUTE PERFORMANCE"
(FIXATIONS INTÉGRÉES)



Skis Volkl "Racetiger SL Racing" (fixations intégrées Marker "Motion IPT") (hommes) 1499,95$



Skis Volkl "Supersport Allstar" (fixations intégrées Marker "Motion IPT") (hommes) 1399,95$



Skis Volkl "Attiva 5 ★" (fixations intégrées Marker "Motion LT") (femmes) 1099,95$



Skis Volkl "Attiva 4 ★" (fixations intégrées Marker "Motion LT") (femmes) 899,95$

ENSEMBLES SKIS SYSTÈMES ET BOTTES ALPINES
(H & F)

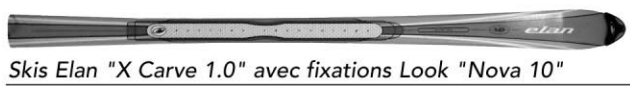




Skis Volkl "Energy 320" (fixations Marker "Motion 10 LT") avec bottes Lange "Ven-S 60", "Vec-S 60" ou Dalbello "6.6"

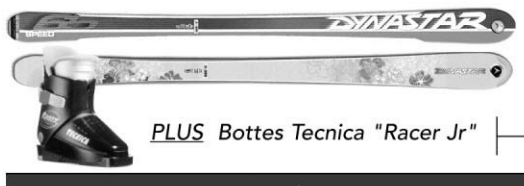
Se vendait : 849,95 $
EN SPÉCIAL À 549,95$

ENSEMBLE DE SKIS PARABOLIQUES
(débutants / intermédiaires)



Skis Elan "X Carve 1.0" avec fixations Look "Nova 10" 169,95$

ENSEMBLES DE SKIS ALPINS POUR JUNIORS
(Skis, 80 cm à 150 cm)



Skis Dynastar "Speed" (garçons) OU "Starlett" (filles) avec fixations Salomon "C305 Grom" 139,95$

PLUS Bottes Tecnica "Racer Jr" 199,95$

PROGRAMME D'ÉCHANGE JUNIOR DISPONIBLE EN MAGASIN

Collections de vêtements (adultes et juniors) 2006



À l'achat de vêtements de ski alpin, ski de fond, planche à neige et plein air d'une valeur de 200 $ ou plus obtenez GRATUITEMENT 20% de votre achat en accessoires* ou 10% de rabais.

* Mitaines, gants, cols roulés, tuques, bandeaux, foulards.



DESCENTE ROSSIGNOL PURE MOUNTAIN COMPANY® KARBON ORAGE BADBONCS Columbia Sportswear Company Powder Room JUPA SPORTS PHENIX

ENSEMBLES DE PLANCHE À NEIGE



Planche Rossignol "Circuit" (H) OU Division 23 "Hurricane" (F) Fixations Lamar "MX 30" (H) OU Atlantis "Flow" (F) Bottes Burton "Tribute" (H & F) 399,95$

ENSEMBLES DE PLANCHE À NEIGE (JUNIORS)



Planche Nitro "Brawler" (garçons) OU LTD "Betty" (filles) avec fixations Nitro "Brawler" 199,95$

PLUS bottes Nitro "Vandal" OU Lamar "Justice" 269,95$

(chaussons amovibles)

On a les sports de neige dans la peau

BERNARD TROTTIER SPORTS

Ces rabais ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion. Les photos sont à titre indicatif seulement.

3343340A

GREENFIELD PARK 3680, BOUL. TASCHEREAU POINTE-CLAIRE 183D, BOUL. HYMUS LAVAL 2929, BOUL. ST-MARTIN OUEST, (CENTROPOLIS)

ACTUALITÉS

SAQ : le syndicat tente de renaître

SARA CHAMPAGNE

Réduit en miettes au terme d'une grève de trois mois, le syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (SEMB-CSN) tente de renaître.

Un nouveau bureau de direction composé de cinq membres a été élu hier matin. Il succède à l'équipe du président démissionnaire, Martin Charron, vertement critiqué durant le conflit pour ses stratégies de négociation et ses dépenses.

C'est Marc Lapointe, conseiller en vins à la SAQ depuis 30 ans et ancien conseiller municipal de Boucherville, qui prend la tête du syndicat. Avant d'être élu, il a fait la tournée de quelque 100 succursales de la région de Montréal et de Québec afin de constater « les dégâts » laissés par le conflit.

« Les employés sont amorphes, écoeurés. Ils sont à ramasser à la petite cuillère. Ils n'ont pas compris comment la caisse du syndicat a pu se vider en quatre semaines. Elle aurait dû contenir 40 millions alors qu'elle ne contenait que 4 millions au début de la grève », a-t-il expliqué à *La Presse*.

Signe manifeste que les employés ont perdu confiance en leur syndicat, seulement 1062 employés ont voté, c'est-à-dire moins du tiers des quelque 3400 membres admissibles. Le président d'élection de la Fédération des employés et employées de services publics (FEESP-CSN), François Juneau, explique qu'une centaine d'enveloppes de vote ont dû être rejetées.

D'ici quelques semaines, la FEESP-CSN a l'intention de présenter au nouveau bureau de direction les conclusions d'une enquête interne sur les dépenses du syndicat. Le syndicat des employés de la SAQ a contracté une dette de 4 millions durant le conflit. C'est sans compter la dette du bureau du syndicat qui frise 1,5 million, dont une deuxième hypothèque de 500 000 $ sur le local de la rue Saint-Denis, qui devra être vendu.

« Nous voulons aussi réviser les règlements et statuts du syndicat, qui datent des années 80. On veut augmenter la responsabilité des élus à la tête du syndicat. Une réelle mise à jour s'impose », affirme M. Juneau.

Quant au nouveau bureau de direction, il veut mandater une firme de vérificateurs externes pour vérifier les dépenses du syndicat des cinq dernières années. Une première vérification a permis de constater que l'ancien président, Martin Charron, a utilisé les cartes de crédit du syndicat à des fins personnelles. Il aurait remboursé ces sommes, dont le montant n'a pas été dévoilé.

HP recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel.

intel inside centrino™ MOBILE TECHNOLOGY



TRAVAILLEZ PARTOUT OÙ VOUS VOULEZ OU PRESQUE,
TOUT EN ÉCONOMISANT 200 $.

Rapides et fiables, les blocs-notes HP Compaq offrent à vos employés la puissance et la performance dont ils ont besoin pour en accomplir davantage, en tout lieu ou presque. Ils ont la possibilité de travailler lorsque l'occasion se présente, que ce soit sur la route, au bureau ou en se rendant au travail. Et grâce aux outils HP ProtectTools, un ensemble de fonctions de sécurité intégrées, ils travailleront de façon plus sûre et sécurisée. En pouvant travailler pratiquement n'importe où, on travaille aussi plus intelligemment – avec pour résultat une productivité accrue et, en bout de ligne, un meilleur rendement de l'investissement informatique. Obtenez une meilleure valeur encore en économisant 200 $ dès maintenant à l'achat de certains blocs-notes commerciaux HP Compaq (jusqu'au 30 novembre seulement, ou jusqu'à épuisement des stocks)[1].

1 799 $ | BLOC-NOTES COMMERCIAL HP COMPAQ nx9600 **après la remise instantanée de 200 $**[1]

Ordinateur de bureau puissant et abordable, avec écran large

- Processeur Intel® Pentium® 4 640 avec Technologie HT (2 Mo L2, 3.20 GHz, 800 MHz FSB)*
- Microsoft® Windows® XP Professionnel
- Disque dur de 80 Go • Mémoire SDRAM DDR2 de 512 Mo
- Écran WSXGA+ Briteview de 43,17 cm (17 po) • Unité optique DVD+/-RW
- Interface réseau local sans fil 802.11b/g de Broadcom
- HP ProtectTools • Garantie limitée d'un an honorée dans le monde entier

Obtenez-en encore plus : Clavier et souris sans fil, 89 $
Extension de garantie à trois ans, 167 $
Économisez 200 $ à l'achat de ce bloc-notes commercial HP Compaq[1].
PZ506UA



Smart Buy

BLOC-NOTES COMMERCIAL HP COMPAQ nx6110
Conçu pour demeurer abordable.

999 $ PZ415UA

- Processeur Intel® Celeron® M 360 (1 Mo L2, 1.40 GHz, 400 MHz FSB)*
- Microsoft® Windows® XP Professionnel
- Interface de réseau local sans fil 802.11b/g intégrée**
- Écran XGA de 38,1 cm (15 po)
- Disque dur de 40 Go
- Mémoire SDRAM DDR de 256 Mo
- Unité combinée DVD/CD-RW
- HP ProtectTools
- Garantie limitée d'un an honorée dans le monde entier

Obtenez-en plus :
Batterie de voyage, 159 $
Extension de garantie à trois ans, 167 $

Modèle Smart Buy : Un modèle promotionnel HP Smart Buy offre des économies instantanées sur les solutions commerciales à préconfiguration experte recommandées par HP[2].



ÉCONOMISEZ 150 $

BLOC-NOTES COMMERCIAL HP COMPAQ nx6110
Caractéristiques puissantes, excellent prix.

1 379 $ après la remise instantanée de 150 $[1] PZ120UA

- Technologie Mobile Intel® Centrino^MC
  - Processeur Intel® Pentium® M 750 (2 Mo L2, 1.86 GHz, 513 MHz)*
  - Interface Intel® PRO/Wireless 2200 802.11b/g intégrée**
- Microsoft® Windows® XP Professionnel
- Disque dur de 60 Go (5 400 tr/min)
- Mémoire SDRAM DDR de 512 Mo
- Écran XGA de 38,1 cm (15 po)
- Unité optique DVD+/-RW
- Carte réseau 10/100
- HP ProtectTools
- Garantie limitée d'un an honorée dans le monde entier

Obtenez-en encore plus :
Unité numérique USB de 128 Mo avec module SD, 59 $
Protection contre les dommages accidentels, 139 $
Économisez 150 $ à l'achat de ce bloc-notes commercial HP Compaq[1].



ÉCONOMISEZ 200 $

BLOC-NOTES COMMERCIAL HP COMPAQ nx8220
Minceur, largeur, performances et mobilité.

1 799 $ après la remise instantanée de 200 $[1] PZ098UA

Location : 41 $/mois (51 mois)[2]

- Technologie Mobile Intel® Centrino^MC
  - Processeur Intel® Pentium® M 750 (2 Mo L2, 1.86 GHz, 533 MHz)*
  - Interface Intel® PRO/Wireless 2200 802.11b/g intégrée**
- Microsoft® Windows® XP Professionnel
- Écran WSXGA+ de 39,12 cm (15,4 po)
- Disque dur de 80 Go
- Mémoire SDRAM DDR2 de 512 Mo
- Unité optique DVD+/-RW
- Carte réseau 10/100/1000
- HP ProtectTools
- Garantie limitée d'un an honorée dans le monde entier

Obtenez-en encore plus :
Batterie de voyage, 159 $
Extension de garantie à trois ans, 167 $
Économisez 200 $ à l'achat de ce bloc-notes commercial HP Compaq[1].



Mallette GRATUITE

IMPRIMANTE MOBILE HP DESKJET 460wf
Imprimez sur la route avec la technologie Wi-Fi.

À partir de
299 $ Modèle illustré 449 $ C8152A

Mallette pour bloc-notes – imprimante GRATUITE (valeur de 99 $) avec la remise postale[3]

- Vitesse d'impression en noir et blanc : jusqu'à 17 ppm
- Vitesse d'impression en couleur : jusqu'à 6,9 ppm
- Résolution : résolution couleur atteignant 4 800 ppp en mode optimisé avec 1 200 ppp à l'entrée
- Cycle d'utilisation : jusqu'à 500 pages par mois
- Plateau d'alimentation : un, jusqu'à 50 feuilles
- Connectivité : carte d'imprimante USB HP 802.11b; carte d'imprimante Bluetooth^MC en option
- Batterie au ion-lithium : jusqu'à 450 pages par charge
- Poids, incluant la batterie amovible : 2,27 kg (5 lb)

vivera ENCRES HP **Cartouche d'impression noire HP 94 (C8765W), cartouche d'impression tricolore HP 97 (C9363W)**



MESSAGER MOBILE HP iPAQ hw6515g
De nouveaux horizons pour les communications mondiales.

799 $ FA385A

- Accès quadribande sur le réseau GSM-GPRS-EDGE et Bluetooth^MC
- Récepteur GPS intégré†
- Appareil-photo 1,3 MP intégré
- Clavier intégré
- Microsoft® Windows® Mobile^MC 2003 Software for Pocket PC – Phone Edition
- Mémoire vive de 64 Mo, mémoire morte FLASH de 64 Mo
- Connecteur de carte mémoire SD et Memory Stick intégré
- Garantie d'un an

† L'application GPS et les cartes sont vendues séparément.



ORDINATEUR DE POCHE HP iPAQ rx1950
Voyagez léger et restez branché.

379 $ FA630A

- Processeur Samsung SC32442M à 300 MHz
- Microsoft® Windows® Mobile^MC 5.0 Premium
- Écran couleur QVGA TFT transflectif de 8,89 cm (3,5 po)
- Interface WLAN 802.11b intégrée**
- Mémoire morte de 64 Mo, mémoire vive de 32 Mo
- Connecteur SDIO intégré
- Batterie amovible/rechargeable
- Microphone et haut-parleur intégrés
- Garantie d'un an



ORDINATEUR DE POCHE HP iPAQ hx2490
Polyvalent, rapide, sûr.

549 $ FA675A

- Processeur Intel® PXA270 à 520 MHz
- Microsoft® Windows® Mobile^MC 5.0
- Brillant écran couleur QVGA transflectif de 8,89 cm (3,5 po)
- Interfaces Bluetooth^MC et WLAN 802.11b intégrées**
- Mémoire morte de 128 Mo, mémoire vive de 64 Mo
- HP ProtectTools, par Credent Technologies
- Connecteurs Compact Flash et SDIO intégrés
- Garantie d'un an

3358303A



CONSEILS > TECHNOLOGIE > SOUTIEN

Les économies que vous voulez sur les produits qu'il vous faut
Économisez 200 $ sur certains blocs-notes commerciaux HP Compaq en achetant maintenant.
Jusqu'au 30 novembre seulement, ou jusqu'à épuisement des stocks[1].

Appelez au **1 866 885-4157**
Cliquez sur **www.hp.ca/promo71**
Rendez-vous chez **votre revendeur HP autorisé**

hp invent

© 2005 Hewlett-Packard Development Company, L.P. L'information contenue dans la présente est sujette à changement sans préavis. Microsoft, le logo Office, Outlook, PowerPoint, Windows et Windows Mobile sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis, au Canada et (ou) dans d'autres pays. Intel, le logo Intel, Intel Inside, le logo Intel Inside, Intel Centrino, le logo Intel Centrino, Celeron, Intel Xeon, Intel SpeedStep, Itanium et Pentium sont des marques de commerce ou des marques déposées de Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. * La numérotation d'Intel ne constitue pas une mesure de performance supérieure. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. ** Une infrastructure standard de systèmes GSM/GPRS ou de réseau local sans fil, d'autres périphériques compatibles *Bluetooth*, du matériel acheté séparément et un contrat de service avec un fournisseur de temps de communication sans fil peuvent être requis pour certaines communications sans fil. L'utilisation d'Internet sans fil nécessite un contrat de service acheté séparément. Vérifiez auprès d'un fournisseur de services la disponibilité et la couverture offertes dans votre région. Tout le contenu du Web n'est pas disponible. *Bluetooth* est une marque de commerce détenue par son propriétaire et utilisée sous licence par Hewlett-Packard Company. [1] Économisez 200 $ sur certains blocs-notes commerciaux HP Compaq achetés entre le 1er et le 30 novembre 2005, jusqu'à épuisement des stocks. [2] Les économies Smart Buy sont fondées sur les prix affichés par HP Canada sur Internet et sur le prix courant de HP pour un produit équivalent configuré sur commande. [3] La remise postale sur une mallette d'imprimante GRATUITE (une valeur de 99 $) est valable à l'achat d'une imprimante mobile HP Deskjet 460 entre le 8 novembre et le 8 décembre 2005, jusqu'à épuisement des stocks. Toutes les promotions sont limitées aux quantités en stock. Les quantités sont limitées. Maximum de 25 unités par client. Les prix indiqués sont ceux affichés sur Internet par HP Canada – les revendeurs HP autorisés peuvent vendre à un prix moindre. Taxes et transport en sus. Les produits peuvent différer légèrement de l'illustration. Offres nulles là où la loi les interdit. En vigueur au Canada seulement. HP se réserve le droit de modifier ou d'annuler ces programmes en tout temps, sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée avec aucune autre offre ou des prix spéciaux. Heures d'ouverture du Centre d'appels : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h 30 HNE. Le magasin en ligne est ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

OPÉRATION MONOPOLE

La saisie atteint plus de 6 millions

HUGO MEUNIER

La valeur totale des perquisitions effectuées hier dans le cadre de l'opération pancanadienne du nom de Monopole s'élève à un peu plus de 6 millions de dollars.

Ce bilan final a été déposé hier, au lendemain du démantèlement par la police d'un vaste réseau de contrebande de cigarettes dont les activités s'étendaient dans plusieurs provinces.

La tête dirigeante de l'organisation, André Beaupré, 51 ans et domicilié à Repentigny, a été accusé de complot et de trafic illégal de tabac. Récidiviste de la contrebande de cigarettes, il faisait déjà l'objet d'un mandat d'arrestation pour de nombreuses infractions à la Loi sur l'accise. Il doit comparaître aujourd'hui pour demander sa remise en liberté.

Plusieurs corps policiers canadiens ont frappé à 80 endroits, dans différentes villes du pays. Le réseau de contrebande, dont les quatre usines clandestines de transformation se trouvaient au Québec, était notamment implanté à Calgary, Vancouver, Hamilton et Montréal.

Les 300 policiers déployés pour l'opération ont mis la main sur 127 ballots de tabac (2540 kilos), 27 456 sacs de 200 g de tabac, 1657 kg de tabac haché, 7087 cartouches de cigarettes, 47 lbs de marijuana, 197 g de cocaïne, 500 plants de cannabis, 30 véhicules, plusieurs lingots d'argent, de l'équipements et cinq détonateurs.

Une récolte qui s'ajoute aux saisies effectuées durant l'enquête, qui s'est étirée sur un an. Au total, 32 personnes ont été arrêtées.

Toujours pas de nouvelles de l'homme enlevé à l'Halloween

MARCEL LAROCHE

Enlevé il y a 10 jours par quatre individus portant des déguisements d'Halloween, Nicola Varacalli, homme d'affaires d'origine italienne, n'a toujours pas donné signe de vie, ni aux membres de sa famille ni aux policiers du SPVM qui se perdent en conjectures quant à son sort.

D'ailleurs, depuis que Varacalli a été kidnappé à la porte de sa luxueuse résidence de la rue Sauriol, dans l'arrondissement d'Ahuntsic, dans le nord de Montréal, aucune information additionnelle n'est parvenue aux policiers de la Section des crimes majeurs du SPVM.

Des ravisseurs costumés

Varacalli, qui occupe un emploi au resto-buffet Le Baron Royal, rue Jean-Talon, dans le fief italien de Saint-Léonard, a été enlevé le lundi 31 octobre, soir de l'Halloween, par des ravisseurs costumés en noir qui l'ont forcé à la pointe d'une arme à monter à bord d'une fourgonnette Dodge Caravan bleue ou grise.

Même si la famille de la victime se fait extrêmement discrète et collabore peu, les enquêteurs montréalais continuent tout de même d'effectuer des vérifications dans le but de retrouver l'homme de 57 ans. Des recherches policières ont même été faites dans la région d'Hawkesbury, en Ontario, mais sont restées vaines.

Tout renseignement susceptible de faire débloquer l'enquête dans ce mystérieux rapt peut être transmis confidentiellement à la Section des crimes majeurs du SPVM, au (514) 280-2052.

LOTO QUÉBEC Résultats

TVA, le réseau des tirages

La Poule aux Oeufs d'OR — Tirage du 2005-11-09

1er numéro	2e numéro	3e numéro
483096	180504	465002
25 000 $	50 000 $ décomposables	100 000 $

Numéros «Télé»: 543786 017843 051605 non décomposables

Numéro boni : 18

Lotto 6/49 — Tirage du 2005-11-09

07 30 36 39 42 49

Complémentaire : 09

Québec 49 — Tirage du 2005-11-09

11 18 26 31 32 37

Complémentaire : 44

Banco — Tirage du 2005-11-09

06 10 14 15 17 20 27 32 37 41 46 47 51 54 57 59 63 64 67 70

La Quotidienne — Tirage du 2005-11-09

3 : 590 4 : 7754

Extra — Tirage du 2005-11-09

NUMÉRO 397398

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Joker — TIRAGE CE SOIR

Captez l'émotion avec Canon



PowerShot A610

449,99$

Cet appareil photo est équipé d'un écran pivotant pour tout capter.
- 5 mégapixels
- Zoom optique 4x
- Écran ACL de 2"

PowerShot S2 IS

649,99$

Un appareil qui est toujours prêt à entrer en action! Avec stabilisateur d'image.
- 5 mégapixels
- Zoom optique 12x
- Écran ACL de 1,8"

DIGITAL REBEL XT

1149,99$ incluant un objectif 18-55mm

Pratique, facile d'utilisation et rendement sans compromis.
- 8 mégapixels
- 3 images / seconde
- Mise au point à 7 zones

Avec tout achat d'appareil photo, recevez...

25$ d'impression photo

20$ de rabais sur un Atelier de formation

+ 1 mini-trépied + 1 cadre-clip 5"x 7"
+ 1 ensemble de nettoyage
+ 1 CD d'impression photo

(une valeur totale de 70$)

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE

6229, St-Hubert
Montréal (Québec)
www.lozeau.com
514.274.6577
1.800.363.3535

BEAUBIEN

Financement accord D Desjardins

Photos peuvent différer
Valide jusqu'au
25 novembre 2005

3357322A

VENTES FINALES 2005. LA SEULE LIMITE AU LUXE ACURA : L'INVENTAIRE. FAITES VITE.

ACURA





L'ACURA EL TOURING Moteur VTEC^MC • Roues en alliage de 15 pouces • Coussins gonflables latéraux • Toit ouvrant électrique • Groupe électrique • Freins ABS • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs • Climatiseur automatique sans CFC

L'ACURA TSX 2005 Moteur i-VTEC^MC de 200 chevaux • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Intérieur garni de cuir • Toit ouvrant électrique • Climatisation automatique • Chaîne stéréo AM/FM de 360 watts avec changeur pour 6 CD et 8 haut-parleurs

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
(450) 435-4455
acuraplus.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou
(514) 354-8811
galeriesacura.com

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
(514) 340-1344
lucianiacura.com

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
(450) 659-1616
acurabrossard.com

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-4050
acuralaval.com

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777
acuragabriel.com

ACURA
acura.ca

3356500A

3356505

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3565J) 2005 neuve. Un acompte de 3 666 $ vous donne un versement mensuel de 228 $ et un total des paiements de 14 610 $. Taux de location annuel de 2,2 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 280 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura EL (modèle ES3565J) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 $ à 2,2 %. Paiements mensuels de 435,65 $ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 911,20 $. Total des paiements de 20,911.20 $ Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er novembre au 30 novembre 2005. *Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TSX (modèle CL9585J) 2005 neuve. Un acompte de 6 650 $ vous donne un versement mensuel de 328 $ et un total des paiements de 22 394 $. Taux de location annuel de 2,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 430 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura TSX (modèle CL9585J) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 $ à 2,9 %. Paiements mensuels de 441,80 $ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 1 206,40 $. Total des paiements de 21 206,40 $.Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. . Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er novembre au 30 novembre 2005.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

CHILI
Pinochet en santé

La santé mentale et physique de l'ancien dictateur Augusto Pinochet lui permet d'être jugé, selon les médecins du service médico- légal qui l'ont examiné il y a deux semaines, a-t-on appris hier de sources judiciaires. Ces examens avaient été ordonnés après que la Cour suprême du Chili eut levé le 14 septembre l'immunité dont disposait Pinochet, au titre d'ancien président, dans le cadre de l'« opération Colombo », qui désigne l'élimination de 119 membres du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) en juillet 1975.

d'après AFP

TURQUIE
Réformes ralenties



PHOTO AP

Une policière turque ajuste son masque à gaz avant d'affronter une manifestation étudiante à Istanbul.

La Commission européenne a regretté hier que le rythme des réformes en Turquie se soit « ralenti en 2005 », appelant Ankara à faire des « efforts supplémentaires considérables » pour appliquer les normes de l'Union européenne, notamment en matière de droits de l'homme. La Turquie a officiellement commencé le 3 octobre avec l'UE des négociations d'au moins dix ans, dont l'objectif est l'adhésion, mais sans garantie.

d'après AFP

AZERBAÏDJAN
L'opposition dans la rue



PHOTO AP

Un jeune manifestant azerbaïdjanais agite un drapeau orange, couleur de l'opposition.

Les 15 000 manifestants réunis hier par l'opposition azerbaïdjanaise à Bakou pour réclamer l'annulation des élections législatives de dimanche se sont dispersés dans le calme, après que les leaders de l'opposition eurent appelé à ne « planter les tentes », comme lors de la « révolution orange » en Ukraine, qu'au moment opportun. Les ténors de l'opposition ont promis d'organiser une nouvelle manifestation samedi, pour laquelle une demande d'autorisation a été déposée auprès des autorités.

d'après AFP

SUÈDE
Pasteur en procès

La Cour suprême de Suède a entamé hier le procès du pasteur pentecôtiste suédois Aake Green, accusé d'incitation à la haine contre les homosexuels après avoir comparé l'homosexualité au cancer. Il avait été condamné en première instance à un mois de prison pour propos homophobes avant d'être relaxé en appel par une cour estimant que ses remarques n'allaient pas plus loin que la Bible elle-même.

d'après AFP

Des attentats meurtriers frappent la Jordanie

MARC THIBODEAU

La Jordanie, qui avait échappé jusqu'à maintenant à la violence dévastant son voisin irakien, a été frappée de plein fouet hier par des attentats suicide coordonnés contre des hôtels de luxe d'Amman.

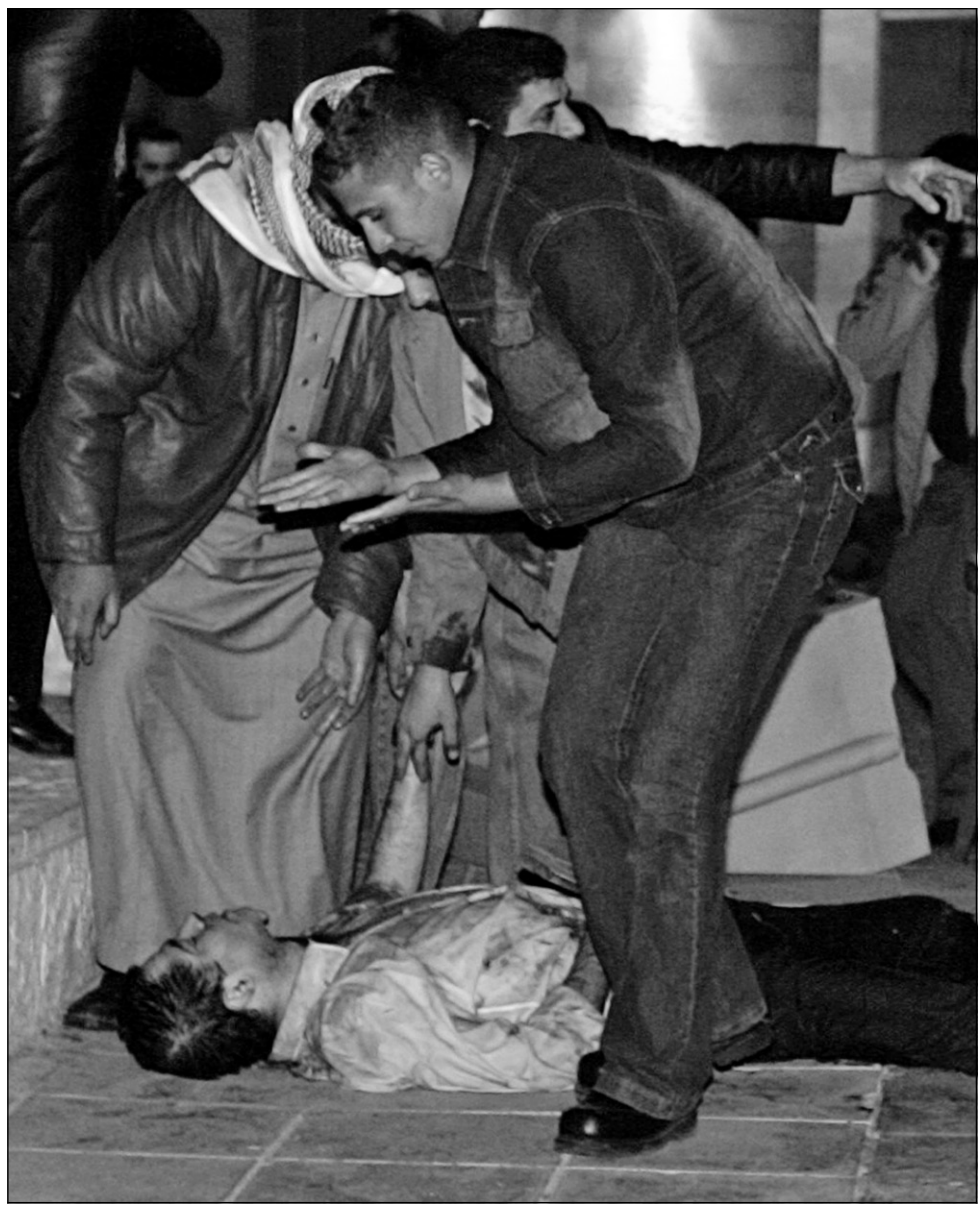


PHOTO ALI JAREKJI, REUTERS ©

Des hommes observent avec consternation la dépouille de l'une des victimes de l'attentat d'hier contre l'hôtel Grand Hyatt, d'Amman.

Le vice-premier ministre Marwan Moacher a indiqué en soirée que les attaques avaient fait au moins 57 morts et 300 blessés. Bien que les établissements ciblés soient populaires auprès des touristes, il a précisé que la plupart des victimes étaient d'origine jordanienne.

Les autorités policières ont indiqué qu'un kamikaze s'était fait exploser au Radisson lors d'une réception de mariage à laquelle assistait plusieurs centaines de personnes. Un autre a fait exploser sa voiture piégée dans l'entrée de l'hôtel Days Inn. Le troisième établissement ciblé est le Hyatt, où l'explosion est survenue dans le hall.

Le palais royal a indiqué dans un communiqué que ces attaques étaient l'oeuvre de « groupes terroristes » sans se montrer plus explicite. Un policier a cependant confié à l'Associated Press que l'opération reflète la manière de procéder d'Al-Qaeda.

L'organisation cible fréquemment des institutions prestigieuses fréquentées par des Occidentaux en utilisant des kamikazes plutôt que des bombes activées à distance. Les sympathisants d'Al-Qaeda ont déjà cherché à plusieurs reprises par le passé à frapper des cibles en Jordanie, proche alliée de Washington, où les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées au fil des ans.

Divers complots

La police avait saisi en 1999 plusieurs centaines de kilogrammes d'explosifs devant servir à faire exploser l'hôtel Radisson d'Amman, qui figure parmi les établissements touchés hier. Six suspects liées à l'organisation terroriste d'Oussama ben Laden avaient été condamnés à mort. L'année dernière, le gouvernement avait tenu une conférence de presse pour dénoncer un autre complot présumé d'Al-Qaeda visant à faire exploser des armes chimiques dans la capitale. L'initiative avait été imputée au dirigeant de l'organisation en Irak, Abou Moussab al-Zarkaoui, lui-même d'origine jordanienne, qui a déjà été condamné à mort par contumace en Jordanie pour l'assassinat d'un ambassadeur américain survenu en 2002.

Son organisation avait revendiqué cet été une attaque à la roquette lancée dans le port d'Aqaba, au sud du pays. Les projectiles avaient raté les bâtiments de la marine américaine qui mouillaient dans le port et tué un soldat jordanien.

Enfin, plusieurs dizaines d'islamistes subissent actuellement des procès pour leur participation présumée dans divers complots terroristes.

Hier, le roi de Jordanie, Abdallah II, a assuré que « la justice punira » les responsables des attentats d'Amman, condamnés vigoureusement par la plupart des États occidentaux et arabes. Il a assuré que son pays restait sûr pour les étrangers.

Avec AFP, AP et BBC

L'angoisse de George, Hillary et Arnold



ALEXANDRE SIROIS

REGARD SUR LE MONDE

WASHINGTON — George W. Bush est devenu une « toxine politique » pour les républicains aux États-Unis.

Depuis hier, les démocrates n'hésitent plus à l'affirmer tout haut. Les républicains se contentent de le penser tout bas, mais se font vraisemblablement des cheveux blancs. C'est que le Parti républicain a essuyé un cuisant revers mardi soir. Ses candidats aux postes de gouverneurs de la Virginie et du New Jersey ont mordu la poussière face à leurs adversaires démocrates.

« Le fond de l'histoire, c'est qu'il est de plus en plus difficile pour le Parti républicain de défendre les échecs de Bush », a écrit John Kerry dans un courriel expédié à ses partisans hier après-midi. Kerry, démocrate défait par le républicain texan en novembre dernier, a intitulé son message *Réalité 2, Bush 0*. Le président américain semble effectivement avoir été rattrapé par la réalité.

La défaite du candidat républicain en Virginie, Jerry Kilgore, peut tout particulièrement être interprétée comme une gifle administrée à Bush par les électeurs de l'État.

Un inquiétant boulet

La veille de son revers, Kilgore avait organisé un important rassemblement à Richmond, capitale de l'État. Bush en était la tête d'affiche. Il a exhorté les électeurs à voter pour son poulain. Ils ont fait la sourde oreille. L'humiliation est telle que le vainqueur de l'élection, le démocrate Timothy Kaine, a même dominé son rival dans des comtés où Bush avait aisément battu Kerry l'an dernier.

Le lien entre l'impopulaire président américain et la défaite du républicain Douglas Forrester au New Jersey est plus ténu. Le sénateur démocrate Jon Corzine, qui a été élu gouverneur, n'a néanmoins pas manqué de dépeindre son adversaire comme un disciple de Bush.

Les républicains ont donc le moral dans les talons. Ils se rendent bien compte que leur président est en train de devenir un boulet. C'est d'autant plus inquiétant que le recrutement bat actuellement son plein pour les cruciales élections de 2006 au Congrès américain. On apprenait récemment que le parti du président a du mal à dénicher des candidats prestigieux.

Le flop d'Arnold

Les nouvelles sont donc bonnes pour le Parti démocrate, mais elles ne font probablement pas le bonheur d'Hillary Clinton. Car si l'élection du démocrate Timothy Kaine en Virginie est un fiasco pour Bush, c'est au contraire un succès retentissant pour l'ancien gouverneur de l'État, Mark Warner.

Retenez bien ce nom, que la sénatrice de l'État de New York connaît déjà très bien. Cette étoile montante est l'un des plus sérieux rivaux potentiels de Clinton chez les démocrates pour la course à la présidence en 2008. Warner est un homme d'affaires charismatique qui doit quitter son poste de gouverneur après un seul mandat, en vertu de la Constitution de l'État. Ces jours-ci, son taux d'approbation tourne autour de 80 % en Virginie.

Tout le contraire de ce qui se passe en Californie pour Arnold Schwarzenegger. Le gouverneur, dont la popularité est en chute libre, y a fait chou blanc mardi. Lors d'un référendum, ses citoyens ont dit non aux quatre réformes de l'État (incluant l'imposition d'un plafond aux dépenses) qu'il leur proposait. Il avait pourtant déployé des efforts colossaux, injectant même sept millions de sa fortune personnelle dans la campagne.

Il ne reste qu'un an à Schwarzenegger avant la fin de son premier mandat. Douze petits mois pour prouver que l'ensemble de sa carrière politique ne sera pas, à l'image de son référendum, un flop.

La guerre du Pacifique : Saipan
Documentaire
Jeudi 19 h

TV5.ca
Avant TV5, Michel n'avait qu'une version de l'histoire.
3355260A

Émeutes dans les banlieues françaises

La famille d'une des victimes demande une enquête indépendante

SANDRO CONTENTA
THE TORONTO STAR

CLICHY-SOUS-BOIS – Le signe de la mort de Bouna Traore est arrivé alors que sa mère préparait son mets préféré. À 18 h 12 le 27 octobre, toutes les lumières de son petit appartement se sont éteintes. Tonkhonte Traore a bien vu que le quartier de La Pama, en banlieue parisienne, était plongé dans le noir.

« Elle ne se doutait pas que c'était causé par la mort de son fils », a dit Bana Traore, la soeur de 22 ans de Bouna, dans une entrevue hier.

À quelques minutes à pied de là, Bouna, 15 ans, était mort électrocuté après s'être caché à l'intérieur d'une station électrique à haute tension. Son ami et partenaire de soccer, Zyed Benna, 17 ans, connaissait la même fin.

La nouvelle que les policiers avaient poursuivi les deux adolescents jusqu'à leur mort s'est répandue rapidement dans le quartier. Les émeutes débutaient. Deux semaines plus tard, 6000 voitures ont été incendiées et 1500 personnes ont été détenues. Plusieurs villes imposent toujours un couvre-feu.

« Mon frère n'avait jamais d'ennuis avec les policiers, mais il avait peur d'eux, dit Bana. La vérité, c'est qu'ils sont souvent violents. Ils n'ont pas de respect pour nous. »

Hier, les parents de Bouna ont accompagné son corps à Diaguly en Mauritanie, leur village d'origine. Ils ont emmené tous les vêtements de Bouna pour les distribuer, comme le veut la coutume, à plus pauvres qu'eux.

Bouna sera enterré à côté de son grand-père, qui s'est installé en France après avoir combattu avec les forces alliées lors de la Deuxième Guerre mondiale. « Ils se servaient des Africains comme boucliers pour les soldats français en nous envoyant aux premières lignes. Maintenant qu'ils n'ont plus besoin de nous, ils nous rejettent », a dit Fatoumata, la tante de Bouna.

Deux versions

Le jour de sa mort, Bouna était allé dans un quartier voisin plus favorisé pour jouer au soccer. Ce qui s'est passé ensuite demeure nébuleux. Bana dit que son frère et ses amis se tenaient simplement en groupe quand la police est arrivée précipitamment. Surpris, les adolescents ont couru, pour ne pas subir les contrôles d'identité qui mènent souvent à de longs interrogatoires, selon les jeunes.

« Mon frère n'avait jamais d'ennuis avec les policiers, mais il avait peur d'eux, dit Bana. La vérité, c'est qu'ils sont souvent violents. Ils n'ont pas de respect pour nous. »

La police dit être venue enquêter sur une entrée par effraction sur un site de construction. Six jeunes ont été arrêtés, puis relâchés. Les policiers assurent qu'ils n'ont pas pourchassé Bouna et deux de ses amis jusqu'à la station électrique. Mais l'avocat d'un des jeunes qui a survécu à l'accident, Muttin Altun, 17 ans, affirme le contraire.

Bana dit que la police n'a pas informé la famille de l'accident. Ses parents l'ont appris par des amis de Bouna, deux heures et demie après sa mort. La famille demande une enquête indépendante sur les décès.

Aujourd'hui, elle dit avoir de la difficulté à se trouver de l'emploi, même comme femme de ménage. Les employeurs se montrent souvent intéressés au téléphone et lui demandent d'envoyer son CV. « Je l'envoie et je n'en entends plus parler. Je suis certaine que c'est parce que j'ai un nom africain. Il y a du racisme partout en France : dans le logement, les emplois, les écoles, partout. »

Ralentissement

Par ailleurs, les autorités françaises ont noté un ralentissement dans cette 14e nuit de violence. Un total de 394 véhicules ont été incendiés et 169 personnes ont été interpellées dans la nuit d'hier à aujourd'hui, selon un bilan provisoire de la direction générale de la police.

À la même heure la nuit précédente, les chiffres étaient de 558 véhicules incendiés et 204 interpellations, a précisé la police, qui souligne que la tendance à la baisse, aussi bien dans la région parisienne qu'en province, se poursuit.



PHOTO D'ARCHIVES SIPA PRESS

Des jeunes filles de Clichy-sous-Bois, en banlieue parisienne, exhibent un portrait de Bouna Traore, un des deux adolescents morts électrocutés en fuyant des policiers.

Nicolas Sarkozy ordonne l'expulsion des « 120 étrangers condamnés »

Le nombre d'incidents violents diminue, surtout en région parisienne

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS – Ce n'est pas encore la fin définitive des violences, mais le reflux se confirme très nettement. Dans la nuit de mardi à hier, le bilan officiel s'est établi à 617 voitures incendiées, dont une très forte majorité en province.

En fin de soirée, les troubles les plus graves se concentraient de nouveau en banlieue de Toulouse, où une voiture en flammes a été lancée dans l'enceinte d'une école maternelle. À la suite d'attaques au cocktail Molotov, les transports par bus et tramway ont été interrompus dès 19h à Lyon et Bordeaux.

Mais le plus notable, c'était la baisse radicale des violences en région parisienne. Dans le département de la Seine-Saint-Denis, où tout avait commencé le 27 octobre et où se trouvait l'oeil du cyclone, il n'y avait « plus que » 30 voitures incendiées environ au cours de la nuit. Rien à voir avec les grandes flambées de la dernière fin de semaine.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est pas le recours au couvre-feu qui a mis fin à la spirale des violences. Car, de fait, il n'a été appliqué à peu près nulle part sur le territoire et ne concernait que « les mineurs de moins de 16 ans non accompagnés ».

Peut-on dire que l'annonce de la proclamation de l'état d'urgence a suffi à calmer les esprits ? Le maire socialiste de Bondy, à l'est de Paris, Gilbert Roger, estime « qu'il y a eu une prise de conscience de la gravité de la situation dans la journée de dimanche, après le pic de violence de la nuit ». Ajoutons quand même qu'après quelques nuits de flottement, les forces de police ont commencé à multiplier les arrestations de manifestants et d'émeutiers, et les tribunaux à distribuer les peines de prison ferme (entre deux et 12 mois) en « comparution immédiate ».

Au gouvernement, on continuait d'alterner le chaud et le froid. Mardi soir à Toulouse, on pouvait entendre le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy donner des consignes précises de modération aux policiers de terrain. Mais, hier après-midi, durant la séance hebdomadaire de questions à l'Assemblée, il sortait de son chapeau le chiffre un peu surprenant de « 120 étrangers interpellés et condamnés », en ajoutant : « J'ai donné ordre aux préfets de procéder sans délai à l'expulsion de ces étrangers, même en situation régulière. »

De son côté, le premier ministre Dominique de Villepin recevait à Matignon une trentaine de représentants des associations de quartier, dont les subventions, fortement rognées depuis trois ans, seront fortement revues à la hausse dans un proche avenir. De quoi contribuer au retour au calme dans l'immédiat. Les solutions de fond pour ces quartiers-ghettos, c'est un autre problème.



MONDE

Judith Miller quitte le *New York Times*

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — La journaliste Judith Miller, impliquée dans l'affaire Plame-Wilson, a quitté définitivement la rédaction du *New York Times*, a annoncé ce quotidien hier.

Travaillant au *New York Times* depuis 1977, Judith Miller, 57 ans, avait été détenue pendant 85 jours cet été pour avoir refusé de dévoiler ses sources dans cette affaire. La journaliste était controversée au sein de sa rédaction, qui s'était montrée solidaire lors de sa détention mais qui l'avait depuis désavouée publiquement.

Mme Miller « a choisi de prendre sa retraite », a indiqué le grand quotidien new-yorkais, dans un communiqué.

« Nous remercions Judy pour son sacrifice personnel significatif pour défendre un principe important du journalisme », a écrit le directeur du *New York Times* Arthur Sulzberger. « Je respecte sa décision de prendre sa retraite du *Times* et je lui souhaite bonne chance », a-t-il ajouté.

Symbole du combat pour la liberté de la presse quand elle a été emprisonnée dans le cadre de l'enquête sur les fuites qui ont permis de dévoiler l'identité d'une agent de la CIA (Valerie Plame), femme de l'ambassadeur Joseph Wilson, un des premiers à mettre en doute l'existence d'armes de destruction massive (ADM) en Irak avant l'invasion américaine de mars 2003, Mme Miller a été depuis qualifiée dans son propre journal de « femme de destruction massive ».

Selon sa rédaction, elle incarnait les errements de la profession pour avoir relayé sans discernement les affirmations de la Maison-Blanche sur l'existence d'ADM en Irak. « Dans la rédaction, elle provoque des divisions. Certains collègues refusent de travailler avec elle », avait écrit le *New York Times* dans une enquête consacrée à sa journaliste.

Le politologue Norman Finkelstein pourfend le sionisme

JOONEED KHAN

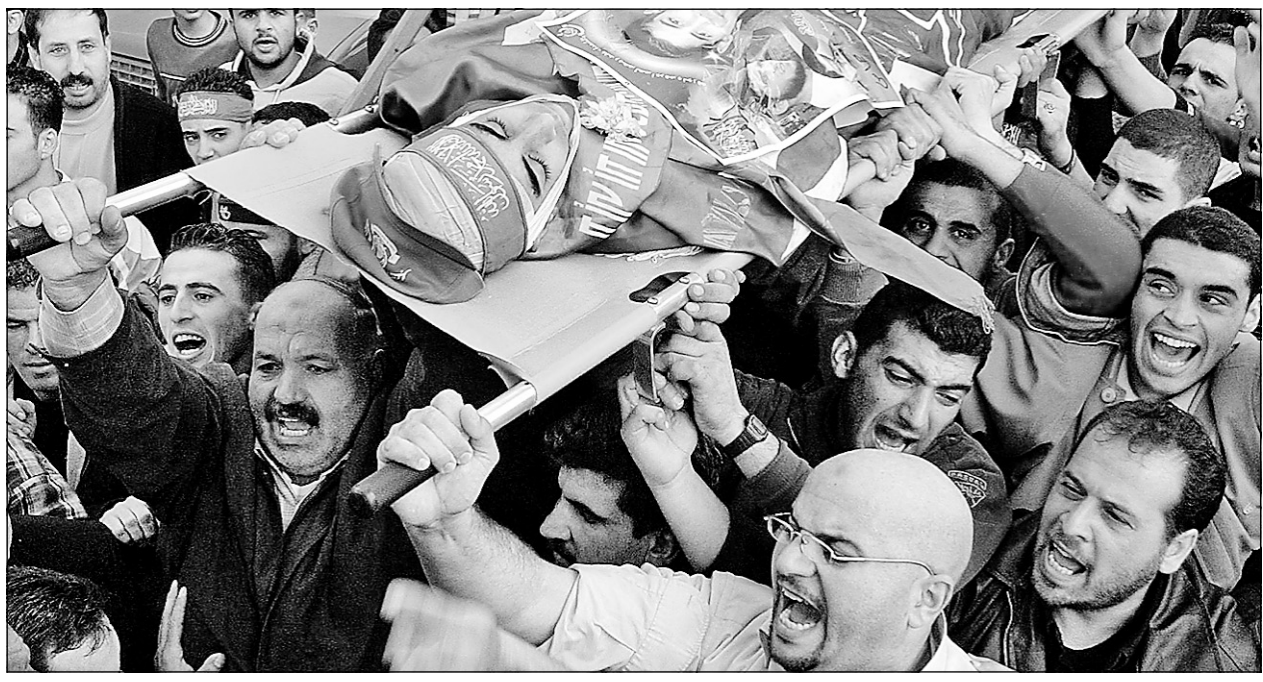


PHOTO NASSER ISHTAYEH, AP

Des Palestiniens ont crié leur colère hier aux funérailles d'un adolescent tué lors d'un raid israélien à Naplouse, en Cisjordanie.

Les Palestiniens en veulent aux Israéliens parce que ces derniers les ont dépossédés de leurs terres et ont fait d'eux des réfugiés. Poussés à bout, les Palestiniens ont recours aux attentats suicide. Mais la cause première demeure : la dépossession et l'oppression d'un peuple par un autre.

Le conflit israélo-palestinien ainsi réduit à sa plus simple expression, c'est la vision d'un Américain juif, fils de survivants de camps nazis, pas d'un quelconque « antisémite », arabe ou autre. Professeur à l'Université DePaul, à Chicago, le politologue Norman G. Finkelstein l'a développée mardi à l'Université McGill.

« Les Palestiniens ne combattent pas les Israéliens par antisémitisme, anti-blanchisme, anti-occidentalisme, ou quoi d'autre encore. L'historien israélien Benny Morris a saisi le conflit en termes de *dépossession* et de *déplacement* des Palestiniens de leurs terres. Quand on a dépouillé la crise de la propagande et des mythes qui la recouvrent, voilà ce qu'il en reste », a-t-il dit.

Salle bondée pour une star

Finkelstein s'est dit heureux d'être au Canada, « pays de tolérance ». Ceux qui ont vécu l'affaire Netanyahu à Concordia ont dû grincer des dents. Il a parlé plus de deux heures sans interruptions à une salle de 500 à 600 personnes, avec une centaine d'autres refoulées aux portes.

C'est que Norman G. Finkelstein est, à 53 ans, star du dossier proche-oriental et bête noire de l'*establishment* pro-Israël. En déconstruisant la propagande israélienne à travers deux livres choc (*The Holocaust Industry, Beyond Chutzpah : On the Misuse of Anti-Semitism*), il est devenu une sorte de Salman Rushdie du sionisme.

Sa recherche a commencé en 1984, avec la lecture de *From Time Immemorial*. Dans ce livre, l'auteur Joan Peters « répète la thèse d'une Palestine vide où les Juifs sont venus faire fleurir le désert et que les Arabes ont ensuite revendiquée ».

« Je me suis attaqué au livre comme le capitaine Ahab à Moby Dick. Et j'y ai découvert des données démographiques suspectes, interprétées de manière tendancieuse. Le livre était une vaste fraude et je l'ai démoli », a-t-il expliqué. Il en est résulté un livre : *Image and Reality of the Israel-Palestine Conflict.*

Une polémique avec l'avocat vedette Alan Dershowitz éclate en 2003 quand celui-ci publie *The Case for Israel*. « Il répétait la propagande faisant d'Israël la victime absolue. Il en défendait même le dossier des droits humains. Mais sans citer d'étude sérieuse, fût-ce de Human Rights Watch, d'Amnesty International ou du groupe israélien B'Tselem. Plus grave encore : il avait plagié copieusement l'ouvrage de Joan Peters. »

« Les Palestiniens ne combattent pas les Israéliens par antisémitisme, anti-occidentalisme, ou quoi d'autre encore. L'historien israélien Benny Morris a saisi le conflit en termes de *dépossession* et de *déplacement* des Palestiniens de leurs terres. »

Dans *The Holocaust Industry*, Finkelstein analysait l'utilisation politique de la Shoah et de la souffrance du peuple juif pour justifier les actions de l'État d'Israël. Dans *Beyond Chutzpah*, sorti malgré les efforts de Dershowitz, Finkelstein démontre comment toute critique d'Israël est réduite au silence par l'accusation d'antisémitisme.

« Il faut refuser le discours qui veut que le conflit israélo-palestinien soit trop complexe, trop chargé de mythes. Ce ne sont que des diversions. Il faut s'en tenir à l'essentiel : le monde a changé après le 11 septembre 2001, mais pas l'appréciation du conflit à l'ONU, où les États-Unis, Israël et quelques archipels continuent de s'opposer au reste du monde », a dit Finkelstein.

« L'important, c'est que la Cour internationale de la Haye, en 2004, a réitéré les principes de l'illégalité de l'occupation et de la colonisation des Territoires palestiniens. Et HRW, B'Tselem et le groupe ICG ont tous affirmé que le *retrait* israélien de Gaza n'a rien changé à l'occupation, qui continue de plus belle », a-t-il ajouté.

Le secret d'un travail de qualité.
Fiez-vous à la main-d'oeuvre garantie des Services d'installation Home Depot.

Composez le 1 800 79DEPOT dès aujourd'hui
pour une consultation à domicile.

Si vous songez à rénover votre cuisine, votre salle de bain ou votre sous-sol, fiez-vous à un nom que vous connaissez : Home Depot. Nos fournisseurs de services sont courtois, détiennent les permis et assurances nécessaires et ont été choisis pour leurs expertises et compétences.

De plus, Home Depot garantit le travail à 100%. Alors, confiez vos projets de rénovation aux services d'installation Home Depot, un nom en lequel vous pouvez avoir confiance. La meilleure équipe de rénovation sous un même toit.

HOME DEPOT SERVICES D'INSTALLATION
Licence RBQ: 8259-1660-37
Bien installé. C'est garanti.

RÉNOVATIONS DE CUISINE, SALLE DE BAIN ET SOUS-SOL • PORTES INTÉRIEURES • REMISE À NEUF DE PORTES D'ARMOIRE
REVÊTEMENT DE SOL • PEINTURE • SOLUTIONS DE RANGEMENT • CHAUFFE-EAU • SERVICES DE NETTOYAGE
ÉCLAIRAGE ET BIEN PLUS ENCORE.

3349834A

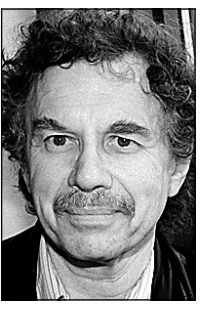
FORUM

Tirs fratricides

À moins d'une semaine de la fin de la course à la direction du Parti québécois, les couteaux volent parfois bien bas entre partisans et adversaires de tel ou tel candidat. Voici un échantillon de textes reçus à *La Presse*.

Mieux que René Lévesque?

YVES BEAUCHEMIN



L'auteur est écrivain.

Il y a, paraît-il, une façon américaine de mener une campagne électorale. On serre des mains, le plus de mains possible, on sourit, le plus souvent possible, on écoute les citoyens avec les apparences de la plus profonde attention, mais on se garde bien de livrer une opinion personnelle sur quoi que ce soit.

On préfère les généralités, les phrases passe-partout, les déclarations avec plusieurs portes de sortie. Et quand on est poussé au pied du mur, on déclare avec emphase que notre pensée politique se trouve dans le programme du parti, dont on est le fidèle serviteur.

C'est la sorte de campagne qu'a choisi de mener André Boisclair. Ne rien dire ou presque. Se faire élire avec toutes ses idées derrière la tête. Cela assure, une fois élu, une grande liberté d'action, car on n'a rien promis à personne, du moins publiquement. Monsieur Boisclair, après les avoir fait longuement poireauter a annulé à la dernière minute une rencontre avec la direction du Mouvement national des Québécois pour discuter de la question linguistique. Même tactique avec *Le Devoir*, à qui il a refusé d'accorder une entrevue de fond. Quand on lui a demandé, en référence aux manifestes signés respectivement par Lucien Bouchard et Françoise David : « Êtes vous lucide ou solidaire ? », André Boisclair a répondu : « Je suis Québécois. »

Ce fut pour tout le monde une grande découverte.

Le 13 octobre dernier j'ai assisté à une rencontre d'André Boisclair avec des militants du comté de Marie-Victorin. Boisclair est bon orateur. Il parle avec fougue et assurance. Il paraît bien. D'entrée de jeu, il déclara que sa pensée politique était tout entière contenue dans le programme du Parti québécois. « Je n'ai qu'à l'appliquer. Je le fais par amour et par respect pour le parti qui m'a accueilli dans ses rangs. » En somme : le programme ou rien. Profession de foi très touchante, mais qui présente aussi l'avantage pour celui qui la fait de ne jamais se mouiller.

Ce soir-là, cependant, Boisclair a quand même consenti à nous faire part de quelques-unes des idées qu'il avait derrière la tête. En voici quelques-unes :

« Avant d'être souverainistes, déclara-t-il, nous sommes démocrates. » Étrange affirmation ! Y a-t-il une opposition entre les deux termes ? Et s'il n'y en a pas, pourquoi le laisser entendre ?

« Quand je serai premier ministre, ajouta-t-il plus tard, j'irai chercher des pouvoirs à Ottawa. » Avec quelle armée ? Tous les premiers ministres libéraux et unionistes qui se sont succédé à Québec, de Jean Lesage à Jean Charest, ont prononcé cette phrase classique et vénérable... avec bien peu d'effets depuis quelques décennies ! Quand on pense à l'envahissement systématique de nos compétences auquel se livre Ottawa depuis 1995 et à l'impitoyable guerre financière que la capitale fédérale nous fait subir, cette phrase prend un petit air pathétique. C'est comme si le maréchal Pétain avait déclaré en pleine France occupée : « Citoyens ! regardez-moi ! je vais mettre Hitler à genoux ! » (...)

L'aspirant chef ambitionnait en début de campagne de « faire mieux que René Lévesque ». On est loin du compte.

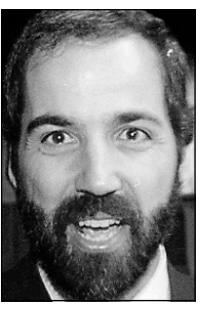


PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE©

De gauche à droite, Louis Bernard, Richard Legendre, André Boisclair et Pauline Marois, lors du débat, mardi soir, au *Point*.

De Boisclair à Tanguy

DANIEL PAILLÉ



L'auteur est professeur invité à HEC Montréal. Il est un ex-ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.

« Mon cher André,
Depuis le début, je t'étais favorable et tu le sais. Tout au long de cette course, j'ai observé ta campagne et celle de Pauline Marois. Il reste moins de dix jours et voilà que, comme bien des Québécois, je suis dubitatif.

Ton affaire de *coke*, je m'en balance... mais tes réactions, elles, me font douter. Ton affaire de *coke* n'était pas juste un mauvais moment à traverser ; c'était une importante et prévisible crise à gérer. Tu n'as pas su le faire alors que gérer le Québec, province ou pays, comme tu y aspires, exige bien davantage. Et ce ne sont pas les quelques cas théoriques ou historiques de Harvard qui forment un leader.

Quant au fond de ta réponse à cette crise, affirmer que ce n'était qu'une erreur de jeunesse... Tu l'as eue bien tardive la jeunesse, car si ta dernière consommation date de 7 ou 8 ans, il faut donc présumer qu'à ta dernière « snif », tu avais plus de trente ans ! Il n'y a pas que Tanguy qui a eu l'adolescence attardée. (...)

Ce qui est lourd de conséquences, ce ne sont pas les gestes que tu as posés, c'est que tu les aies posés pendant que tu étais ministre. Ce n'est pas parce que ton *boss* d'alors a manqué de lucidité, qu'il faut minimiser l'affaire. Un ministre doit exercer du leadership et être au dessus de tout soupçon... son entourage aussi. Or, ce n'est pas ce que tu as démontré. Ton entourage d'alors (bien que certains aient payé leurs dettes à la société) non plus. Une chance que tu n'étais pas sous le leadership de Parizeau... car tu serais vite redevenu le simple député de Gouin !

C'est comme si l'histoire se répétait d'une certaine façon, car force est de constater, à la lumière des déclarations récentes de tes hommes de maintenant, que l'entourage d'aujourd'hui n'est pas celui d'un leader. (...)

Et la vision stratégique maintenant. Un leader ne vise pas seulement une région ou une génération ; un leader doit voir large et être sensible à l'ensemble. S'il est possible qu'en ville quelques lignes de *coke* ne soient que mal vues, ailleurs au Québec, elles deviendront vite des écueils sur lesquels tes députés couleront. Le peuple le dira bien assez vite ou peut-être trop tard, lors d'une campagne électorale, ou pire lors d'une dernière chance référendaire. Un leader doit penser à ces effets.

La stratégie du pire sera toujours la pire des stratégies. Pourtant, certains stratèges évoquent déjà le scénario du pire ; on y va avec Boisclair, puis après, s'il se fait battre on le tassera et Duceppe sera alors disponible.

Qu'en penses-tu ? Tu dois l'envisager, car, au PQ, un chef sait que la cause est plus importante que lui et que sa propre carrière. Fais preuve de leadership, retire-toi... pour la cause ».

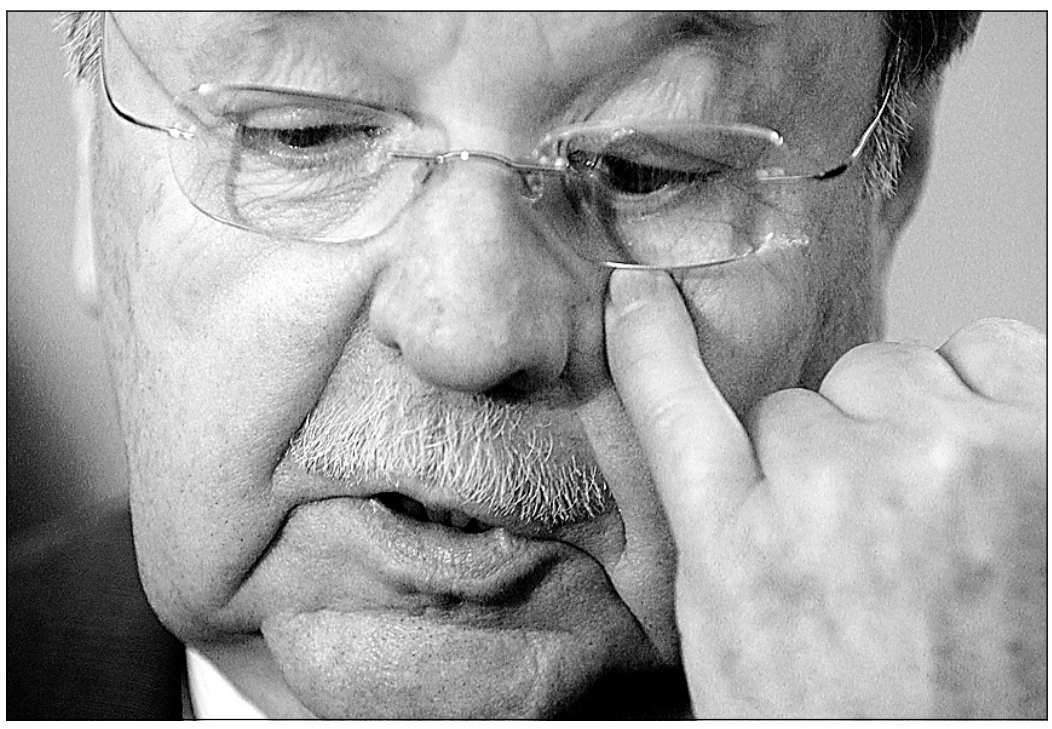


PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE©

Yves Michaud

« Simard, cet olibrius... »

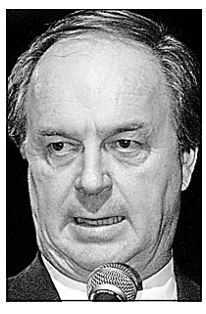
YVES MICHAUD

L'auteur est un militant péquiste bien connu.

En politique, on élimine et on choisit. Je ne déteste pas André Boisclair, loin s'en faut. Mais il a commis une erreur de jugement grave lorsque qu'il a désigné Sylvain Simard comme l'un des porte-parole de sa campagne. Cet olibrius (*Bravache, fanfaron. Homme importun qui se fait fâcheusement remarquer par sa conduite, ses propos bizarres — Grand Robert*), quémandeur de maroquins aux loyautés successives, est un conseiller perfide pour ceux ou celles qui ont la gouverne des affaires de l'État. Tout compte fait et bien pesé, j'accorderai ma confiance à Pauline Marois en raison de sa maîtrise des grands enjeux de notre société et à Jean-Claude Saint-André, le seul député de l'Assemblée nationale qui a refusé de s'associer à la scélérate et infâme motion de blâme du 14 décembre 2000 me concernant.

Une situation ingérable

YVES L. DUHAIME



L'auteur est un ancien député et ministre du PQ et demeure à Saint-Jean-des-Piles, en Mauricie.

Mon cher Paillé,
ancien ministre et ancien vice-président de la SGF sous la présidence de Claude Blanchet,
Tout d'abord, je suis très heureux d'apprendre que vous avez repris tout récemment votre carte de membre de notre parti après de si longues années d'absence, suite à une rencontre avec André Boisclair.
La dérive du débat actuel nous entraîne dans des exagérations sans précédent. Je lis, je vois et j'entends toutes espèces de supputations et de savantes extrapolations, toutes basées sur des rumeurs vite transformées en « placotages », en calomnies et en médisances, amplifiées par l'attention médiatique forcément omniprésente durant cette course. (...)
Vous dites retirer votre appui à André Boisclair à cause « de la façon dont l'ancien député de Gouin a géré cette crise ». Je crois exactement le contraire, et voici pourquoi. André Boisclair a dit publiquement que quelqu'un de ses amis lui avait fourni cette drogue, qu'il avait consommé à quelques reprises, il y a huit ans, qu'il n'en avait jamais repris, qu'aucune dépendance n'avait subsisté, et que ces incidents n'avaient jamais affecté l'exercice de ses fonctions ministérielles, (cela étant confirmé par tous ses collègues, députés et ministres qui le côtoyaient à l'époque). Aller au delà amènerait M. Boisclair à violer la vie privée de d'autres de nos concitoyens dont les droits individuels sont protégés par nos deux Chartes des droits et libertés, et de plus ne changerait strictement rien au fond des choses.
Surpris que je suis de constater que vous retirez publiquement un « appui » jamais rendu public... Je voudrais vous souligner que ce genre de situation est « ingérable » (je parle d'expérience), car nul ne peut rien contre les rumeurs du palais, les cancans de la rue, les ambitions non contrôlées, enfin les besoins exhibitionnistes insatiables ou les vengeances inassouvies.
André Boisclair est le meilleur choix parmi tous les candidats et j'espère que tous resteront dans la course jusqu'au vote afin que le suffrage nous permette d'apprécier le poids politique réel de chacun. D'une façon assez curieuse, ceux qui se préparent à se désister, demandent maintenant à André Boisclair de se désister lui-même parce qu'ils savent très bien qu'il est toujours le grand favori tant chez nos membres que dans la population en général, et chez nos jeunes en particulier.
Enfin, je voudrais, cher ami, vous donner une assurance sur l'« ailleurs » au Québec puisque vous semblez croire qu'une différence de perception existe entre les « régions urbaines » et l'« ailleurs ». J'habite le Québec profond avec bonheur et enchantement depuis des décennies, et laissez-moi vous dire que l'« ailleurs » qui vous semble si loin est au même diapason, sinon en avance sur les « régions urbaines » à certains égards. Par exemple, la solidarité et le respect des autres, valeurs fondamentales dans notre parti et dans le Québec que nous aimons tant.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Rien à ajouter ?



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Au cours d'un débat mardi soir au *Point* de Radio-Canada, André Boisclair a déclaré qu'il n'avait « rien à ajouter » au sujet de sa consommation passée de cocaïne. Bien des gens auraient souhaité que M. Boisclair profite de cette émission pour en dire davantage. Mais quoi ? Y a-t-il, vraiment, quelque chose à ajouter ?

Tout dépend du point de vue de l'observateur. Plusieurs militants souverainistes estiment qu'en refusant de répondre aux questions qui se posent toujours, le favori de la course augmente les risques qu'en pleine campagne électorale ou référendaire, les adversaires du PQ ne sortent un squelette du placard qui ferait trébucher le nouveau champion de la cause indépendantiste.

Pour leur part, les libéraux se croisent les doigts en espérant que M. Boisclair soit élu, estimant qu'il sera plus facile à battre que Pauline Marois. Il serait préférable que les fédéralistes ne misent pas sur la faiblesse de leur éventuel adversaire. D'abord, parce qu'ils feraient mieux de se concentrer sur leurs propres devoirs. Ensuite, parce que M. Boisclair, qui a suffisamment de talent et d'intelligence pour apprendre de ses erreurs, pourrait devenir un chef redoutable. En politique, c'est souvent le plus imprévisible qui arrive.

Des doutes se sont installés à la faveur des réponses à géométrie variable de M. Boisclair.

Analysons plutôt les choses du point de vue de l'intérêt public. Qu'a besoin de savoir le citoyen sur les frasques passées de cette homme qui voudrait devenir premier ministre et faire l'indépendance du Québec ? Il serait souhaitable qu'il en sache suffisamment pour dissiper les doutes qui se sont installés à la faveur des réponses à géométrie variable de M. Boisclair.

Des doutes relatifs, en premier lieu, à son sens des responsabilités. Pourchassé par les médias et par ses adversaires, M. Boisclair a fini par dire qu'il avait consommé de la cocaïne « à quelques reprises », il y a « 7 ou 8 ans ». L'image qui résulte de ses aveux reste floue : le ministre de l'époque a-t-il pris de la cocaïne à deux ou trois reprises à l'occasion de fêtes entre amis, ou bien courait-il d'un party à l'autre ? S'il s'agit d'évaluer son jugement, les deux comportements ne sont pas équivalents du tout.

Les dernières semaines ont aussi fait surgir des doutes sur la franchise de celui qui aspire à succéder à Bernard Landry. On a vu que l'erreur de jeunesse, commise dans la vingtaine, « il y a de nombreuses années », s'est transformée en erreur de jugement survenue dans la trentaine, alors qu'il était membre du Conseil des ministres.

Enfin, l'absence de stratégie pour faire face à une tempête hautement prévisible, puis les réactions indignées du candidat devant ceux qui avaient le culot de poser les questions, suscitent des interrogations quant à la capacité d'André Boisclair de gérer les crises. Protestera-t-il contre les atteintes à son « intégrité physique » chaque fois que les journalistes le presseront de questions ? Refusera-t-il de répondre en anglais chaque fois que le sujet lui paraît trop délicat ? Pourtant, qu'est-ce que l'art de diriger un parti, un pays, si ce n'est celui de gérer les crises ?

En n'ajoutant rien, André Boisclair a fait le pari qu'une fois sa victoire au PQ acquise, il parviendra à effacer tous les doutes qu'a suscités cette campagne dans la population. C'est possible. Mais sa marge d'erreur est beaucoup plus étroite qu'il y a quelques mois.

La valeur de l'eau



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

La vente de l'entreprise Eaux vives Harricana à des intérêts américains, suivie de l'annonce récente du redémarrage de son usine d'eau embouteillée Esker, a remis dans l'actualité toute la problématique entourant l'exploitation de l'eau à des fins commerciales.

Contrairement à l'extraction des autres ressources naturelles comme le pétrole ou les mines, le captage de l'eau n'est pas soumis à un système de redevances, c'est-à-dire que des entreprises peuvent pomper gratuitement l'eau de nos nappes souterraines, l'embouteiller, pour ensuite la revendre avec profits.

Il s'agit d'une situation totalement aberrante, à laquelle il faut mettre fin le plus rapidement possible. Si au ministère de l'Environnement on reconnaît l'absurdité de la chose, on ne sait toujours pas, trois ans après l'adoption de la Politique nationale de l'eau, quelle stratégie adopter lorsqu'il s'agit d'implanter un régime de redevances pour l'utilisation des ressources aquatiques du Québec.

Qui devrait-on inclure dans ce nouveau régime d'impôts aquatiques ?

Il faut reconnaître que la situation est fort complexe. Car si les embouteilleurs d'eau sont le symbole le plus éloquent de ce nonsens, ils sont loin d'être les plus importants utilisateurs de cette ressource. Bien d'autres entreprises, des embouteilleurs de jus et de boissons gazeuses, en passant par les brasseurs, les pisciculteurs, les maraîchers, sans oublier les papetières et les minières, pour ne nommer que celles-là, se servent abondamment de l'eau dans le cadre de leurs activités.

Compte tenu de cette réalité, si le ministère va de l'avant avec l'imposition d'un régime de redevances, il ne peut pas uniquement cibler les sociétés qui embouteillent l'eau. Ce serait non seulement injuste, mais surtout totalement inefficace sur le plan de la sensibilisation des utilisateurs à la valeur de cette ressource.

Toute la question est là. Qui devrait-on inclure dans ce nouveau régime d'impôts aquatiques ? Comment l'articuler ? Doit-on y aller d'un montant forfaitaire ou le moduler selon l'utilisation ? Jusqu'où doit-on imposer sans mettre en péril la santé des entreprises ? Enfin, devrait-on l'étendre à l'ensemble des utilisateurs, pour y inclure les municipalités et les citoyens ? Voilà les paramètres avec lesquels jonglent actuellement les fonctionnaires du ministère de l'Environnement. Mais malgré la complexité de la tâche, Québec semble déterminé à instaurer, dès 2006, un régime de redevances sur l'eau.

Il s'agit d'une bonne décision. Gâtés par l'abondance de l'eau sur leur territoire, les Québécois ont toujours tenu cette ressource pour acquise et n'y ont pas fait attention. Résultats : des problèmes de pénuries apparaissent sporadiquement, les rivières Bécancour et des Mille-Iles en sont de bons exemples. Il faut donc sensibiliser les utilisateurs d'eau à son importance, à sa valeur et aux coûts inhérents à sa protection et à sa restauration.

L'imposition d'une redevance nous apparaît un moyen intéressant pour atteindre cet objectif. Il faudra cependant s'assurer que les sommes générés par cette ponction serviront à améliorer notre connaissance de cette ressource, car nous sommes particulièrement ignorants lorsqu'il s'agit d'évaluer l'importance de nos réserves aquatiques. Si l'on veut faire des choix éclairés quant à l'utilisation et la préservation de l'eau, il est primordial qu'on en fasse un inventaire sérieux.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Une mauvaise idée

En réaction à cet article où il est dit que la ministre Normandeau s'interroge quant à savoir si on devrait tenir les élections municipales le lundi au lieu du dimanche, il y a lieu de se demander ce qui se passerait dans les municipalités où de nombreux propriétaires « villégiateurs » ont droit de vote. En général, ceux qui ont des chalets y vont les fins de semaine. Ils travaillent en semaine et ils ne pourraient aller voter, ce qui serait tout à fait injuste. Plusieurs municipalités bénéficient d'une généreuse assiette fiscale grâce aux villégiateurs. On doit donc leur fournir l'occasion de s'exprimer. Par ailleurs, j'abonde dans le sens que novembre est un très mauvais moment. Plusieurs villégiateurs ont fermé leurs chalets pour l'hiver et ils doivent faire un voyage spécial pour aller voter. Au prix de l'essence, il faut le vouloir aujourd'hui. La ministre Normandeau devrait aussi envisager donner les mêmes droits aux villégiateurs qu'aux résidants. Ainsi, lorsqu'on est résidant (mari et femme ou conjoint), on a droit à deux votes — lorsqu'on est villégiateur (mari et femme ou conjoint) on n'a droit qu'à un vote. Est-ce juste de nos jours ?

Marie-L. Bodard
Saint-Laurent

Il manque une case

Sur tout bulletin de vote on devrait ajouter la case « Aucun de ces candidats ». Ce ne serait pas une abstention ni une annulation mais bel et bien une opinion. Et très valable à part ça. Les candidats auraient intérêt à faire leurs devoirs.

Daniel Fortin
Île-des-Soeurs

Ce sont vos poumons...

Ainsi la qualité de l'air régresse dangereusement à Montréal. Et cette régression serait due, en grande partie, aux banlieusards se rendant quotidiennement en ville sans y payer de taxes municipales. Et dire que dimanche, Projet Montréal n'a pas obtenu 10 % des votes des Montréalais. Décidément, vous êtes durs à suivre, les insulaires. Tous les jours, je vois mes voisins aller empoisonner vos poumons, seuls à bord de leurs gros chars, et vous ne dites rien. Pire encore, vous me regardez tout ébahis quand je vous dis que je préfère laisser mon auto à la maison pour me rendre chez vous à vélo ou en transport en commun quand je vous rends visite. C'est drôle, moi, à votre place, plutôt que de traiter de dingue celui qui s'amène à vélo, j'aurais le goût de dégonfler les pneus des vilains banlieusards venant « scrapper » mes rues et mon air. Mais bon, vous faites bien ce que vous voulez. Après tout, c'est votre ville et ce sont vos poumons à vous.

Marc Poupart
Mascouche

Une cape de vertu trouée

Le NPD s'apprête à faire tomber le gouvernement Martin parce qu'il juge l'« Initiative du gouvernement sur la protection des soins de santé publics » insuffisamment sévère pour combattre des cliniques privés à travers le Canada. Monsieur Layton prétend ne pas voir les nombreuses failles du système de soins et souhaite punir ceux qui tentent d'y pallier. Combien de fois faudra-t-il expliquer la raison même de l'assurance-maladie publique aux politiciens ? Celle-ci est censée procurer aux citoyens l'accès gratuit, intégral et universel aux soins, et cela, en temps opportun. Toutefois, et les citoyens le savent sans doute mieux que les chefs des partis et les ministres, les listes d'attente pour des radiographies, pour des chirurgies non urgentes, pour des rendez-vous avec les médecins sont toujours longues, parfois intolérables. Les budgets alloués aux établissements de soins sont insuffisants et les administrateurs doivent rationner les services. Par ailleurs, le gouvernement, avec comme instrument la Régie de l'assurance-maladie, plafonne les revenus des médecins, leur offrant le choix de travailler à 25 % des honoraires ou de ne pas travailler... Au lieu d'examiner ces problèmes concrets et proposer des solutions appropriées, monsieur Layton exige une déclaration sans équivoque du gouvernement libéral qu'il punira les provinces qui tolèrent les cliniques privées en leur retirant les transferts fédéraux en santé. En somme, il compte sévir contre les patients qui tentent de se faire soigner et les médecins qui veulent les aider. Si le système public était à la hauteur des attentes de la population, nul médecin ne songerait à s'embarrasser de l'investissement et des frais d'administration d'une clinique privée. Je suis fâchée qu'on utilise le spectre de la médecine « à deux vitesses », de la médecine « à l'américaine », à des fins partisanes. Le dogmatisme drapé dans un manteau de vertu ne sied pas aux élus du Canada.

Jana Havrankova
médecin

Quel dommage !

Cher Monsieur Lévesque,
Permettez-moi de vous exprimer ma déception devant votre refus de recevoir le prix de la gouverneure générale du Canada. Contrairement à M^me^ Céline Dion, vous avez opté pour conserver vos acquis au lieu de faire progresser vos avoirs. Quelle belle opportunité avez-vous ratée de faire connaître au reste du Canada un grand talent culturel du Québec. Quel dommage !

Marc Lacombe
Sorel-Tracy

CYBERPRESSE.CA

« Laissez-nous vivre ! »



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©

Lisez sur Cyberpresse.ca/opinions le texte intégral d'une lettre envoyée aux médias par les membres du comité des résidents de Saint-Charles-Borromée. Sous le cri du coeur « Oui, je veux rester à Saint-Charles-Borromée ! », les auteurs du texte lancent :

« Nous voulons dire aux médias qu'ils ne nous aident pas en rapportant constamment des choses négatives sur Saint-Charles-Borromée et en faisant constamment un retour sur les événements passés : ça affecte le moral du résident, déstabilise la plupart des employés qui prennent soin de nous, inquiète énormément nos familles et crée une perte de confiance et une insécurité des résidents envers leur résidence. »

Lisez et commentez sur : Cyberpresse.ca/opinions

FORUM

Blacks et beurs



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Le couvre-feu ramènera peut- être la paix — mais pas l'espoir d'une vie meilleure — dans les banlieues désolées où est confinée une bonne partie des six millions de Français d'origine maghrébine ou africaine. Ce sera, hélas, une paix temporaire. Car en l'absence de solutions à long terme, la violence reprendra.

Même le couvre-feu destiné à faire cesser la violence pourrait la relancer, car il s'agit franchement d'une provocation. La dernière fois que le couvre-feu a été décrété, c'était en 1955... pendant la guerre d'Algérie ! Ce rappel lourdement symbolique ressuscitera le souvenir de cette guerre qui reste au coeur du contentieux qui sépare la France de sa minorité musulmane.

////////////////////////////

Bon. On va arrêter les émeutiers et les envoyer dans les prisons surpeuplées où croupissent déjà un nombre disproportionné de jeunes d'origine maghrébine. Et ils seront dans quel état d'esprit, ces jeunes-là, quand ils sortiront de taule ? Un garçon de 19 ans vient d'être condamné à dix ans de réclusion pour avoir lancé un cocktail Molotov sur un policier. C'était un délinquant, la prison en fera un criminel — ou alors un terroriste, car dans l'univers carcéral, la religion constitue la seule main tendue, et les jeunes détenus sont des proies faciles pour les prosélytes de l'Islam radical.

À certains égards, la minorité maghrébine en France est dans une pire situation que la minorité noire aux États-Unis, parce que la mobilité sociale est presque impossible à qui vient de l'une de ces « cités » où les immigrés et leurs descendants sont parqués depuis près d'un demi-siècle.

Le seul avantage de ces derniers, par rapport aux Noirs américains, est de bénéficier d'un système de sécurité sociale progressiste et de très bons services de santé. Grâce à cela, on ne verra pas en France ces abominables poches de pauvreté que l'on retrouve aux États-Unis, et dont les naufragés de *Katrina*, à La Nouvelle-Orléans, nous ont donné de si insoutenables images. Mais à côté de ce pôle extrême, il y a une énorme classe moyenne noire, il y a une bourgeoisie noire : la majorité des « African Americans » n'est plus enfermée dans la culture débilitante du ghetto.

Grâce aux politiques de « discrimination positive » en faveur des minorités défavorisées, les meilleures universités américaines comptent beaucoup d'étudiants et de professeurs noirs. Combien y a-t-il de beurs dans les Grandes Écoles de France, là où l'on forme l'élite ?

Les États-Unis ont une pléiade de maires, de chefs de police, de sénateurs et de congressmen noirs. En France, il n'y a eu qu'un seul préfet musulman sur les 96 que compte l'Hexagone ; et encore, Aïssa Dermouche a-t-il vu sa voiture incendiée par une bombe une semaine après sa nomination !

Aux États-Unis, la reine des ondes est une femme noire. La personnalité politique la plus puissante après le président est une femme noire. Le PDG de Time Warner est un homme noir. Mais aucun Français d'origine maghrébine n'a réussi à se rendre au sommet du monde industriel ou politique. Sur les 26 ministres du gouvernement Villepin, il n'y a que deux musulmans : un ancien harki de 75 ans délégué aux Anciens combattants, et Begag Azouz, délégué à « l'égalité des chances », qui joue

La France ne peut continuer à s'imaginer que ses citoyens sont tous égaux entre eux.

plutôt un rôle de potiche.

Tous les ghettos ont leur dialecte. Les Américains des ghettos noirs parlent le Black English, et les jeunes élevés dans les « cités » françaises ont un accent qui les marque au fer rouge. Mais aux États-Unis, où l'on est traditionnellement tolérant envers les minorités de tout acabit (et où la correction linguistique n'est pas valorisée), un bon candidat ne sera pas écarté d'un emploi s'il parle le Black English.

La France, au contraire, est un pays où les codes — surtout les codes linguistiques —, sont rigides. L'accent beur suffit à vous exclure d'emblée. Et même à supposer que le fils d'immigré adopte en tous points la langue et le code de conduite de son pays d'accueil (qui est à vrai dire son seul pays), il restera toujours le stigmate du nom. Un Mohamed aura plus de mal qu'un Pierre à louer un appartement ou à obtenir une entrevue pour un emploi.

La France ne peut continuer à s'imaginer que ses citoyens sont tous égaux entre eux. Elle devra accepter de faire accroc à ses principes républicains (qui sont par ailleurs admirables), et s'inspirer du modèle américain pour instituer des programmes d'action positive destinés à contrebalancer la discrimination systémique dont sont victimes les enfants de l'immigration.

C'est l'État qui brûle

La France se montre incapable de résister à quelques centaines de commandos de voyous

GUY SORMAN



M. Sorman est un essayiste français.

La guérilla urbaine engagée par les « jeunes des banlieues » n'est qu'un témoignage de plus de la déconnexion totale entre la société française telle qu'elle est devenue et la classe politique telle qu'elle ne change pas.

L'État en France, c'est-à-dire ceux qui le dirigent, manifeste depuis une trentaine d'années un remarquable autisme qui affecte équitablement tous les partis : tous, il est vrai, recrutent dans le même marigot défini par quelques grandes écoles parisiennes. Pour l'Étatocratie, rien ne change et rien ne doit changer parce que la France est parfaite comme elle est et parfaite comme elle le fut. La conception de l'État, les manières de le gérer sont immuables, définies au XIIIe siècle : il convient que la société s'y adapte. Dans cette idéologie de l'État, il existe un modèle parfait que le monde nous envie, l'État en haut, la société en bas. L'État fixe le cap, la société suit. Cette société est constituée d'individus égaux par définition.

Or, depuis les années 1980, l'État parle dans le vide et la société file dans mille autres directions. Exemple : il n'existe plus aucune relation entre l'économie française, capitaliste et mondialisée, et une politique économique hexagonale à base de subventions aux agriculteurs qui, entre-temps, ont disparu. De même, il n'existe plus de relation entre le discours d'État sur l'immigration — interdite en droit — et les immigrés qui arrivent en nombre pour jouir de nos excellentes écoles et de nos très bons hôpitaux. Plus aucune relation non plus entre le discours d'État républicain sur la citoyenneté et la laïcité d'un côté et la constitution de l'autre, de communautés ethniques et religieuses.

La société française s'est balkanisée, auto-organisée sur la base de solidarités nouvelles, à tous les milieux : le patronat s'est internationalisé, les étudiants se sont dépolitisés, les syndicats ne défendent plus les ouvriers mais leurs intérêts particuliers, les partis ont perdu leurs militants, les immigrés ont créé une économie parallèle. Toutes ces micro-sociétés habitent en France mais ne constituent plus une république française : les jeunes immigrés le disant plus clairement que d'autres, car ne possédant rien, ils n'ont rien à perdre.

En somme, l'État est nu, mais il ne le sait pas ; la classe politique réfugiée dans ses palais du XVIIIe siècle et, dans deux arrondissements de Paris, assistés d'une haute fonction publique à son image, fort peu représentative, plus que jamais occupée à ses querelles internes, a pour principal objectif sa propre survie. Pendant ce temps, la France — réelle — brûle. Notre police étant efficace, on ne doute pas que le feu sera éteint et que tout reprendra comme avant car l'autisme d'État n'est pas plus curable que celui des enfants.

Il existerait bien une thérapie, mais lourde, qui pourrait tuer le patient. Elle s'appelle l'autocritique. Mais imagine-t-on la classe politique avouer qu'elle a très mal géré l'État depuis vingt-cinq ans ? Qui s'avouera responsable du déficit public le plus sérieux en Europe ? Qui reconnaîtra l'inanité du discours archéo-républicain puisque des communautés existent ? Qui admettra que l'affirmative action à l'américaine aurait dû être tentée depuis longtemps, puisque la discrimination est réelle ? Qui avouera que l'État français se mêlant de tout, d'économie, de culture, d'interventions militaires et autres nobles ambitions, est devenu sur le terrain totalement inefficace : il y a deux ans, il laissa mourir trente mille vieillards déshydratés dans des maisons de retraite non climatisées. Voici qu'il se montre incapable de résister à quelques centaines de commandos de voyous. L'État ? Il est partout où la société n'a plus besoin de lui ; il est absent là où il serait nécessaire. Cet autisme politique est la véritable cause des incendies : à force de nous interroger sur une poignée d'incendiaires adolescents, demandons-nous pourquoi l'État ne les a pas vu venir ? Qui a créé les zones de non-droit d'où l'incendie est parti ? Les adolescents ou l'État autiste ?



PHOTO PIERRE ANDRIEU, AFP, ARCHIVES LA PRESSE©

Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, et le premier ministre, Dominique de Villepin, quelques minutes avant la période de questions à l'Assemblée nationale française, hier.

L'État en France, c'est-à-dire ceux qui le dirigent, manifeste depuis une trentaine d'années un remarquable autisme qui affecte équitablement tous les partis.

Après la France le Québec ?

JEAN BERTRAND
L'auteur demeure à Saint-Jérôme.

La crise qui a enflammé la France, depuis quelques jours va-t-elle se propager au Québec, comme cela s'est produit en 1968 ? Au départ, il faudrait avoir plus d'informations sur les responsables de ces émeutes afin de déterminer leurs motivations. Des observateurs ont rapporté que ce sont des jeunes de seulement treize et même douze ans qui formaient le gros des incendiaires. Mais ces jeunes sont-ils ceux qui ont vraiment initié le mouvement de révolte ? À douze ans, on a rarement les connaissances requises pour alimenter un mouvement de révolte aussi généralisé. À douze ans, on est toutefois assez enthousiaste pour se laisser entraîner dans des témérités insensées. Qui, alors, tire les ficelles ? Qui a choisi les objectifs et les armes ?

Plusieurs analystes ont attribué le phénomène au contexte socio-économique qui affecte la France. C'est bien possible car l'horizon est de plus en plus bouché pour tous les jeunes décrocheurs qui se multiplient dans nos écoles occidentales.

Normalement, les rebelles s'attaquent aux symboles du pouvoir qu'ils estiment responsable de leurs malheurs. Ils visent des édifices gouvernementaux, des postes de police, les multinationales trop cupides. Les plus machiavéliques vont directement menacer la population pour créer une insécurité que l'on peut ensuite attribuer à l'inaction des forces de l'ordre. Dans la présente crise, plutôt que de viser au coeur des centres-villes et des quartiers riches, où résident ceux qui manipulent le marché à leur profit personnel, les jeunes émeutiers s'en sont pris à leurs voisins de quartier, modestes travailleurs et commerçants qui sont comme eux des victimes du système ! Drôle de stratégie !

À moins que ce ne soit vraiment une manifestation d'enfants de douze ans qui affrontent exactement l'autorité qu'ils contestent : leurs parents, leur école, les policiers, voire l'épicier du coin qui refuse de laisser dévaliser ses comptoirs de friandises.

Au Québec comme en France, investis de droits disproportionnés par rapport à leurs besoins réels, des droits qui ont été érigés au détriment de l'autorité parentale, les enfants sont de plus en plus incontrôlables. Sous prétexte de les initier à l'autonomie, on leur accorde des libertés qu'ils ne sont pas en mesure de gérer. Résultat : le taux d'échec monte en flèche partout et, ce qui est pire, c'est que plusieurs ont pris un tel retard qu'ils ne seront pour ainsi jamais récupérables. Je suis inquiet.

De l'ignorance à l'exclusion

NICOLAS WAMPACH
L'auteur demeure à Gatineau.

Il ne faut pas penser qu'au Québec, la situation des immigrés et des enfants d'immigrés est nécessairement plus rose qu'en France ou en Belgique, par exemple.

Je suis né au Québec de parents immigrés mais je ne suis ni de la communauté noire ni de la communauté arabe et pourtant, j'ai été victime aussi d'une certaine forme d'exclusion.

De par mon nom de famille très peu commun mais ressemblant, pour certains Québécois, à une origine amérindienne (!), certains employeurs m'ont parfois référé à des programmes d'embauche pour autochtones !

Cependant, cela étant dit, pour tout immigré ou enfant d'immigré, on se doit de faire un effort supplémentaire pour se tailler une place. Il est impératif d'expliquer l'origine de notre famille, notre culture et tout ce qui vient avec.

Cette étape est extrêmement importante lorsqu'on débute un nouvel emploi. Cet épisode coïncide avec l'acceptation des autres collègues et il devient dès lors, un dossier réglé. Par exemple, un collègue camerounais, suite à ma suggestion, nous a fait une présentation à l'heure du midi, de son pays natal. Une avalanche de questions s'en est suivie de la part des autres collègues (québécois et néo-québécois) et une acceptation s'est installée automatiquement.

Ainsi, plus personne après ne se pose de question et on vous accepte sans aucune difficulté la plupart du temps. Sinon, le danger, c'est de tomber dans la facilité du jeu de la victime et on dit alors souffrir de racisme.

Bref, l'ignorance mène facilement à l'exclusion qui se traduit par une forme de racisme. Il est vrai que tout Québécois « de souche » doit faire des efforts face à l'acceptation des immigrés. Mais l'ignorance doit être enrayée par l'immigré car c'est son devoir le plus important en tant que nouveau citoyen. De cette manière, l'intégration se fait doucement mais sûrement.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

AILES

LES AILES DE LA MODE

« Le plus ***grand*** des plus ***grands*** » soldes de vêtements couturiers

5 JOURS SEULEMENT! DU 10 au 14 novembre

A.K.
Anne Klein
Bandolara
Beechers Brook
Ben Sherman
Betsy Johnson
Betty Barclay
Bianca
Blend
Bod & Christensen
Brockton
Buffalo
Burberry
Calvin Klein
Dana Buchman
Diesel
DKNY
DKNY Jeans
Doll House
Energie
Escada Sport
Esprit
Essex & Taylor
Fahrenhiet
Fire Trap
Fossil
Free People
Full Circle
G-Star
Guess
Jones NY Collection
Jones NY Signature



Collection de vêtements sport couturiers

Achetez-en un, Obtenez-en un,

1/2 prix*

sur presque tous les accessoires et vêtements sport couturiers pour hommes, femmes, jeunes hommes et jeunes femmes.

À LA GRANDEUR DU MAGASIN!

Offre de durée limitée



Collection de complets couturiers pour hommes

maintenant

Régulier. 250-495
Maintenant 125$-247,50$

50% de rabais

** Modèles sélectionnés, pour une durée limitée



Toute notre collection de vêtements d'extérieur, manteaux et vestes de cuir pour hommes et femmes

Nous payons

les TAXES

Nous déduirons l'équivalent de la TPS (7 %) et de la TVQ (7,5 %) de vos achats de vêtements d'extérieur, manteaux et vestes de cuir pour hommes et femmes, sur présentation de cette annonce.
Le solde prend fin le 14 novembre 2005.

Jones NY Sport
Kapalua
Kasper
Kenzie
Laundry
Lejaby
Louben
Marlboro Clannica
Majora
Mavi
Mavi Jeans
Mexx
Michael Kors
Mikk Couture
Nautica
Nine West
Ok Jeans
Parasuco
Point Zero
R2
Ralph Lauren
Roots
Sean John
Seven
Sicilio
Sixty Eight
Steilmann
TeenFlo
Tommy Hilfiger
Tommy Jeans
Triple Five Soul
Vroom & Dreessman
Wonderbra

* Sauf les cosmétiques, parfums, articles Hugo Boss, petits appareils électriques, complets pour hommes, vêtements d'extérieur, manteaux et vestes de cuir pour hommes et femmes. Le deuxième article doit être de valeur égale ou inférieure. ** Modèles sélectionnés. Offre de durée limitée!

MONTREAL
Downtown
677 Sainte-Catherine
514.282.4537

BROSSARD
Mail Champlain
2151 Lapinière
450.672.4537

LAVAL
Carrefour Laval
3035 Le Carrefour, Unit E10A
450.682-4537

SAINTE-FOY
Place Sainte-Foy
2450 Laurier, Sainte-Foy
418.652.4537

3359710